

DU MEME AUTEUR

Glozel. Tome I, in-4°, 300 pages, 444 illustrations. 1929. G. Desgranchamps, édit., 105, Bd Brune, Paris (XIV°).

Petit Historique de l'Affaire de Glozel. 1 vol. (12 × 19), 207 pages, 12 illustrations. G. Desgranchamps, édit., 105, Bd Brune, Paris (XIV°). 1932. *Epuisé.*

Puyravel et Chez Guerrier. 1 vol (14 × 22), 40 pages, 42 illustrations. Paul Catin, édit., 3, rue du Sabot, Paris (VI°). 1928. *Epuisé.*

Origines de l'Écriture. 1 vol. (16 × 25), 65 pages, 25 planches. Edit. Causse, Graille et Castelnaud, Montpellier. 1955.

Vichy-Gaulois. 1 vol. (16 × 23), 150 pages, 57 illustrations. Edit. Mont-Louis, 57, rue Blatin, Clermont-Ferrand. 1942. *Epuisé.*

Vichy Gallo-Romain. 1 vol. (16 × 25), 303 pages, 196 illustrations. Buguet-Comptour, édit., Mâcon. 1957.

A paraître :

Vichy Mérovingien.

Vichy Celto-Grec.

Glozel. Corpus des inscriptions (relevées au trait).

DOCTEUR A. MORLET

GLOZEL

TOME II



ÉDITIONS BUGUET-COMPTOUR
MACON
1962

078714

PHG
CN 976.22.F75. n°16

1962

EX LIBRIS



P. WUILLEUMIER

no. inv. 1444

AVERTISSEMENT

Le tome I de « Glazel » a paru en 1929. Il forme un tout, car je ne lui prévoyais alors aucune suite.

*En 1955, je publiai les « Origines de l'Écriture » pour montrer que, par ses **ascendances** et ses **descendances**, l'écriture de Glazel s'intégrait dans l'évolution générale du langage écrit.*



FIG. 1.
Champ de fouilles.

D'autre part, comme nos explorations ont continué jusqu'en 1936 (1), réunissant dans une grande tranchée transversale (Fig. 1) toutes les fouilles éparses, dites « de contrôle » effectuées au **Champ des Morts** par de nombreux préhistoriens, j'avais aussitôt entrepris l'étude des nouvelles trouvailles.

Cependant, j'avais retardé jusqu'à ce jour la publication du tome II. Mais l'an dernier, les nombreuses lettres que je reçus à la suite de mon interview à la *Télévision Française* du 24 juillet 1960, me montrèrent que je devais publier, sans plus attendre, les documents inédits que je possédais.

C'est l'objet de « *Glozel II* » comprenant non seulement de nombreuses gravures et sculptures et un certain nombre d'analyses récentes, mais aussi la confirmation formelle de ma théorie de « **l'Interpénétration des civilisations paléo et néolithique** » (2).

Vue sous cet angle, la culture glozélienne s'insère d'elle-même dans la préhistoire.

Enfin, comme « *Glozel I* » auquel il fait suite, « *Glozel II* » forme un tout, avec son entité propre.

(1) En 1936, j'ai arrêté les fouilles, car je tenais à laisser des portions de terrain vierge où les archéologues d'une autre génération puissent effectuer des recherches et se rendre compte de quel côté était la vérité.

(2) Cette théorie, je l'avais exposée en 1932 dans le *Mercur de France*, comme on le verra dans l'Introduction. Or, en 1951, les auteurs du manuel « *Les Hommes de la Pierre ancienne* » découvraient « qu'à un moment donné, des paléolithiques supérieurs, des mésolithiques et des néolithiques furent contemporains les uns des autres. » !

INTRODUCTION

La querelle de Glozel — puisque querelle il y a eu (1) — est-elle unique en préhistoire ?

« Chaque fois qu'une découverte capitale s'est faite en archéologie, a écrit à ce sujet le Prof. Bayet, ce fut le même concert de contestations, la même fureur d'attaques. »

« C'est même à cela, précise-t-il, qu'on reconnaît souvent le mieux qu'une découverte importante est vraie. »

Lorsque Boucher de Perthes, employé des douanes, établit l'existence de l'homme quaternaire, en mettant au jour des silex taillés à côté d'ossements de grands mammifères disparus, il vit s'élever contre lui tous les savants officiels. Et la lutte dura près de vingt-cinq ans.

Quand l'amateur de préhistoire qu'était de Sautuola, ou plutôt sa petite fille âgée de 7 à 8 ans, découvrit les peintures quaternaires d'Altamira, on les déclara fausses. Les préhistoriens français lui adressèrent M. Edouard Harlé, ingénieur et expert-chimiste, dont les conclusions scientifiques furent écrasantes : ses analyses avaient prouvé que les peintures d'Altamira étaient modernes !

Piette, — qui n'était pas non plus un archéologue de profession —, trouva la même opposition lorsqu'il découvrit les galets peints du Mas d'Azil. C'étaient, assurait-on, ses ouvriers qui peignaient les galets de l'Arise avec l'ocre du gisement.

Je pourrais citer bien d'autres exemples : celui de Lartet qui révéla l'existence d'un art quaternaire dans le Périgord et vit d'éminents savants de l'époque crier au faux ; celui de Salomon Reinach, l'illustre Conserva-

(1) — *Petit Historique de l'Affaire de Glozel*. Dr A. Morlet, 1932, Edit. Desgranchamps, 105, Bd Brune, Paris.

— *Glozel, trente ans après*. Léon Cote, 1959, Edit. Dumas, St-Etienne (Loire).

— *Ephémérides de Glozel*. Salomon Reinach, 1928 et 1930. Edit. Kra., Paris. L'auteur nous dit que ce fut « la plus mémorable querelle qui eût encore divisé les savants et passionné l'opinion dans les deux mondes. »

teur du Musée de St-Germain, qui, lorsqu'il publia la statuette aurignacienne de Grimaldi, dut affronter les mêmes dénégations ; celui de Ricardo Severo qui, après avoir fait connaître les premiers documents de l'écriture d'Alvao, dut s'expatrier pour échapper à la vindicte de ceux dont ses découvertes gênaient les théories, etc., etc...

*

**

« Beaucoup des difficultés qu'on vous a créées au sujet de l'authenticité, me disait à Glozel M. G. Wilke, préhistorien allemand, Directeur de *Mannus*, viennent de ce qu'il s'agit ici, en totalité, d'objets funéraires ou votifs. Rien ne ressemble à un objet faux comme un objet funéraire, car il est généralement intact, sans usure, paraissant sortir des mains de l'ouvrier. Quelle différence avec l'outil qui, ayant servi dans la vie courante, est cassé, détérioré, usé. Si, par inexpérience, un préhistorien veut juger de l'un par l'autre, il est tout naturellement amené à considérer l'objet funéraire comme faux. »

Les remarques techniques si judicieuses de M. Wilke expliquent, en effet, des erreurs de jugement commises de bonne foi.

Mais de tout temps, il y a eu, écrivait S. Reinach dans *De bello glozelico*, « l'horreur du nouveau qui va à l'encontre de ce qu'on enseigne, et quelquefois — pourquoi le taire ? — la *jalousie*. »

Et le savant archéologue ajoutait : « Celle-ci se manifeste volontiers, dans certains groupes, à l'égard de ce qu'on nomme aux courses les *outsiders*, les savants sans diplômes ni chaires qui n'ont pas le droit d'avoir plus d'esprit ou de chance que les savants prébendés. Il se trouve justement que les chercheurs qui ont constitué, puis immensément enrichi la science des origines de l'humanité — Boucher de Perthes, Lartet, Sautuola, Piette, — n'étaient pas des archéologues de profession... »

« Le Dr. Morlet a rejoint cette phalange d'heureux amateurs et conservera parmi eux un très haut rang, car il ne s'est pas contenté de découvrir ; il a vu clair du premier coup et n'a pas eu besoin de gens du métier pour le mettre dans la bonne voie. *Inde irae*. »

*

**

« La science aide à prouver, écrivait Geoffroy Saint-Hilaire à Boucher de Perthes, mais trop souvent aussi, elle empêche de comprendre. Elle a ses idées, j'allais dire ses préjugés, et les « ignorants » comme vous vont

plus loin parfois que les savants : vous l'avez montré par votre découverte que les savants ont mis vingt-deux ans à accepter. »

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les fouilleurs s'aperçoivent que leurs trouvailles sont fréquemment en désaccord avec les classifications admises :

« Cette perplexité, a écrit très justement le Commandant Louis, directeur des *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, ne frappe bien entendu, que les chercheurs qui travaillent sur le terrain, ceux qui recueillent de leurs propres mains des « ensembles » souvent déconcertants. Aussi sont-ils amenés parfois, mais combien à tort, à éliminer des pièces dites « aberrantes », afin de pouvoir faire rentrer leurs trouvailles dans les limites des classifications officielles, à se rattacher dans leurs comptes rendus aux théories générales admises (2).

*

**

Voyons donc ce que devient le trépied classique de *l'invention de la poterie*, de la *flèche à pédoncule et ailerons*, du *polissage de la pierre*.

1° « ...De l'avis unanime des préhistoriens de la Belgique, écrit Déchelette, les habitants de cette région auraient connu **l'industrie fictile** dès l'époque glyptique et même dès la première phase de cette époque... Nous ne saurions, continue-t-il, récuser le témoignage si affirmatif d'observateurs autorisés, lorsqu'ils déclarent avoir acquis la conviction que les tessons de diverses stations et notamment d'Engis, de Spy et du Petit-Modane faisaient partie intégrante de couches paléolithiques, sans que l'hypothèse de quelques remaniements puisse être soutenue. »

Aussi, n'était-il pas vraiment extraordinaire que les tribus paléolithiques de France dont « la similitude de l'outillage industriel » est si grande « qu'elle implique l'existence de relations », aient totalement ignoré une industrie importante, en l'honneur depuis longtemps en Belgique ?

« Sans doute, nous dit Déchelette, de prétendues trouvailles céramiques ont été signalées çà et là, surtout au début des recherches dans le remplissage de nos grottes quaternaires... »

Mais aussitôt, Déchelette lui-même fait intervenir l'explication classique du mélange de niveaux et des animaux fouisseurs.

(2) *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, N° 7, année 1931.

Ne serait-ce pas plutôt, — comme l'expression même « au début des recherches » semble bien le démontrer, — que les fouilleurs auraient appris plus tard à leurs dépens qu'on ne devait pas trouver de poterie dans le paléolithique ?

Récemment encore, l'un d'eux, pour se hasarder à mentionner une trouvaille de ce genre, n'a-t-il pas eu soin de la qualifier de *malencontreuse* ?

« Contre un de ces crânes, écrit-il, j'ai trouvé *malencontreusement* un fragment de poterie d'aspect assez grossier. Je connais d'avance l'objection qui sera faite : la poterie paléolithique n'existe pas. Mais les ossements du Renne existaient auprès de nos squelettes, et ceux-ci ne seront pas contestés. » ⁽³⁾

Quelques préhistoriens cependant avaient osé, depuis longtemps, rendre compte exactement et tirer des conclusions de trouvailles imprévues. En 1908, M. Genevieux, membre de la Société Géologique de France, et M. Mauche, licencié ès sciences, écrivaient dans le bulletin de la *Société Languedocienne de Géographie*, sous le titre « *Recherches spéléologiques dans la Région du Pic Saint-Loup* » :

« *Grotte du Rendez-vous de Chasse*. — Elle s'ouvre à droite de la route de Montpellier à Ganges, non loin de la borne kilométrique 27,2 ; ...Elle débute par une salle de 20 m. de long sur autant de large, renfermant d'assez belles concrétions et suivie d'une galerie de 30 m. de longueur. Malgré ses faibles dimensions, cette grotte mérite de retenir particulièrement notre attention ; elle a en effet, servi de refuge à l'homme quaternaire, et des fouilles, exécutées dans le sol de la galerie, nous ont révélé la présence de deux planchers stalagmitiques, entre lesquels une couche argileuse de 30 cm. renfermait de très nombreux débris de poterie intimement associés à des ossements de renne, de cheval, de bœuf ;... les ossements de renne bien caractérisés sont représentés par de nombreuses dents isolées et par deux mandibules inférieures.

Il est intéressant de signaler la présence dans une même couche d'ossements de renne, associée à des débris de poterie, ce qui viendrait confirmer une fois de plus que le renne n'avait pas regagné définitivement les régions septentrionales à la fin du réchauffement magdalénien et que le « tarandien » a pu se prolonger jusqu'au néolithique. »

Cette observation est concluante. Les tessons de poterie et les ossements de renne se trouvaient « intimement associés » dans une couche

(3) *La Frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc (Charente)*, par le Dr Henri Martin. *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*, Masson, 1929 (page 13).

isolée de toutes parts, comme scellés entre « deux planchers stalagmitiques ».

2° Dans le *Mercur* du 15 mai 1931, je décrivais des **figurations quaternaires de têtes de flèches à pédoncule et à ailerons** : celles de Duruthy, d'Altamira et d'Alpera. Mais ces représentations sont encore infiniment plus nombreuses. Plusieurs bisons du *Salon noir de Niaux* en portent sur leur flanc.

« Sont-ce des flèches ? écrivent MM. Cartailhac et Breuil. Lorsque nous étions en face des signes inscrits sur les flancs des animaux du « salon noir », nous n'avons pas eu un instant d'hésitation, l'emplacement est suggestif et les pointes sont barbelées : on peut affirmer que, là, ce sont des flèches. » ⁽⁴⁾

On en voit également une sur un bison sculpté en grès, provenant de la caverne d'Isturitz :

« Au milieu du flanc droit, nous dit de Saint-Périer, on remarque une entaille verticale, qui a entamé profondément le grès ; ...derrière l'entaille, l'artiste a gravé une flèche à pointe *bifide*. » Et l'auteur ajoute : « Les flèches sont si nombreuses dans l'art mobilier et dans l'art pariétal des gisements paléolithiques, qu'il est difficile de ne pas admettre que les Hommes de cette époque se soient servis de cette arme. *Cependant aucune forme de leur outillage ne reproduit la pointe typique à deux barbelures, représentée par les artistes.* » ⁽⁵⁾

C'est qu'en effet ce type de flèche à ailerons était jusqu'à ce jour étiqueté officiellement : *début du bronze*. Cependant à Glozel, nous en avons recueilli plusieurs en os « qui donneraient après emmanchement la silhouette exacte des représentations quaternaires », ai-je pu écrire ⁽⁶⁾.

« Et si l'on en n'a pas encore trouvé de semblables dans les milieux paléolithiques, ajoutais-je, cela tient vraisemblablement à ce que les flèches qui ont véritablement servi à la chasse ont été détruites par suite de leur séjour prolongé à la surface du sol, alors qu'au *Champ des Morts*, les pièces funéraires ou votives, qui furent enterrées avec soin, nous sont parvenues intactes. »

Or, j'ai pu me rendre compte, à la lecture de la monographie de MM. Capitan et Peyrony sur *La Madeleine* ⁽⁷⁾, que quelques spécimens nous

(4) Les peintures et gravures murales des Cavernes Pyrénéennes. *L'Anthropologie*, tome 19, 1908.

(5) La grotte d'Isturitz. *Archives de l'Inst. de Paléont. Humaine*, Mémoire, 7 juillet 1930.

(6) *Figurations quaternaires de têtes de flèches et documents glozéliens*. *Mercur*, 15 mai 1931.

(7) *La Madeleine*, par MM. Capitan et Peyrony. *Publications de l'Inst. Internat. d'Anthrop.*

sont heureusement restés de l'époque paléolithique. Mon hypothèse n'apportait que l'explication de leur rareté.

« Nous attirons particulièrement l'attention sur deux pièces, écrivent les auteurs : 1°

2° *La seconde pièce est une petite pointe en os, ressemblant aux pointes de flèches en silex à ailerons et à base concave, si fréquentes dans le néolithique du Nord de l'Afrique.* »

Et ils ajoutent : « Au musée de Périgueux, il y en a une identique dans la série du Soucy ; une autre entière et deux fragments dans celle de Raymonden. M. Féaux en possède une, entière, de ce dernier gisement.

Dans la série de Raymonden, au musée de Périgueux, *il en existe une à ailerons et à pédoncule en os, qui est de même grandeur que les précédentes, mais qui ressemble aux pointes en silex de notre robenhausien.* »

Les flèches *en os* de Glozel, à pédoncule et ailerons, ou à ailerons et à base concave, n'étaient donc pas isolées ; en dehors des figurations quaternaires où leur forme nous était révélée, il en existait plusieurs spécimens provenant de gisements paléolithiques.

Mais voici que Louis Siret (8) en décrit une *en silex* recueillie à la *Cueva del Serron*, dans un milieu solutréen non remanié. C'est « *une pointe de flèche à pédoncule et deux barbelures symétriques.* »

« A la première impression, insiste-t-il, on croirait cette pièce énéolithique ; mais elle est patinée exactement comme les silex paléolithiques du même dépôt..., cette pointe est certainement paléolithique et ne peut être attribuée qu'au solutréen. » (9)

3° **Le polissage**, ou plutôt comme nous le voyons à Glozel, *l'aiguillage* des galets mais non des silex, fut également connu des paléolithiques. C'était d'ailleurs un mode de travail qu'ils appliquaient depuis longtemps à l'os et à l'ivoire. Voici, d'après M. Boule, la composition de la couche 3, du Mas d'Azil, correspondant « à une époque spéciale, méritant bien le nom d'*azilienne* que lui a donné Piette » : « Couche de cendres, de terres brûlées,

(8) Classification du paléolithique dans le sud-est de l'Espagne. XV^e Congrès Internat. d'Anthrop. Session du Portugal, 1930.

(9) Que penser à ce propos de l'explication donnée dans l'*Anthropologie* par R. Vaufrey qui écrit : « Quant à la présence de pointes de flèches de type néolithique dans une industrie paléolithique, elle témoigne que l'esprit humain, « *ondoyant et divers* », garde toujours ses droits ». Si ce n'était que le fait d'un esprit « *ondoyant et divers* » la forme des flèches serait quelconque alors qu'elles reproduisent exactement le modèle classique.

rougeâtres, de charbons, avec faune sauvage actuelle... Harpons plats..., galets peints ; *quelques galets polis aux extrémités, etc...* » (10)

C'est également ce que constate M. L. Siret, en procédant à la *Classification du paléolithique dans le sud-est de l'Espagne* :

« L'industrie la plus ancienne est moustérienne. Le type nous en est fourni par la Cueva de la Zàjara, près de Cuevas (Almérie)... : *Un galet plat a été aiguisé* ; il se place, comme utilisation probable, à côté des coupoirs, ce qui confirme la destination de ceux-ci. Ce gisement est du moustérien classique pur sans aucune trace d'intrusion de l'industrie qui caractérise en France le paléolithique supérieur... » (11).

Et, bien que les théories classiques veuillent considérer comme industrie de décadence *le polissage des galets* en roches locales, ces deux exemples et celui de Glozel nous démontrent que c'est au contraire par eux qu'on a commencé. Et si on le retrouve à la période énéolithique, c'est qu'il y est réapparu, comme plus tard certains objets mérovingiens reproduiront des modèles celtiques.

Enfin, nous voyons, dès le paléolithique, une curieuse application du polissage de la pierre sur la voûte de l'*Abri du poisson* (Gorge d'Enfer). Une sculpture en léger bas-relief, datant de l'aurignacien supérieur, représente un Saumon dont la tête « *est polie* » (Peyrony).

Mais, pas plus que dans les sites paléolithiques, nous n'avons trouvé à Glozel *aucune hache en silex poli*.

*
**

Si des industries du néolithique ancien ont devancé l'époque qu'on veut leur assigner, par contre l'art paléolithique a fleuri bien après sa disparition officielle. Après la belle époque de la Madeleine, « *l'art ne reproduit plus la nature vivante* », affirmait Cartailhac. Les gravures et sculptures de Glozel ont infligé à cette théorie un démenti éclatant. Dans ses *Notes sur quelques trouvailles préhistoriques inédites ou peu connues* (12), l'abbé Favret représente, avec une gravure de « *feuille de pissenlit* » une sculpture de tête humaine trouvée sur les bords de la Marne, dans un milieu néolithique. Et il est impossible de ne pas remarquer aussitôt la ressemblance frappante

(10) *Les hommes fossiles*, page 332, 1921.

(11) XV^e Congrès Internat. d'Anthrop. Volume de la Session du Portugal (volume paru en 1932).

(12) XV^e Congrès Internat. d'Anthrop. Session du Portugal (volume paru en 1932). Voir également le *Mercur de France* du 15 sept. 1932, p. 721, fig. 5.

de cette figuration avec l'*Homo Glozeliensis* que, — fort heureusement, — nous avons publié plus d'un an auparavant (13).

Dès 1929 d'ailleurs, l'art animalier de Glozel ne se trouvait plus isolé. M. J. Andriesescu, directeur du Musée de Bucarest, venait de découvrir dans le Musée régional de Folticeni, où elle avait été oubliée, et publiait « une hache en pierre polie, originaire de Radaseni, pièce à la surface de laquelle on peut observer nettement un dessin d'incision représentant un cervidé avec tout le naturel ingénu et alerte dont l'art de l'époque néolithique est dépourvu. » (14)

L'auteur ajoutait même : « Me sera-t-il permis, je l'espère, de rattacher tous ces faits à l'inexistence du hiatus, fait démontré depuis longtemps, mais, bien plus que cela, à une continuité et à une connexion du paléolithique au néolithique, de toute autre façon qu'elles ne furent considérées jusqu'à présent. »

Certes, je ne pouvais désirer une adhésion plus complète à des idées que j'avais déjà exprimées deux ans auparavant, dans le *Mercure de France*, sous le titre, précisément, de « Connexion du Néolithique ancien avec le Paléolithique final » (15).

Il faut donc se départir des divisions étanches de l'âge de la pierre en paléolithique et néolithique... entre lesquelles on avait même ajouté le fameux hiatus que certains préhistoriens voulurent aussitôt opposer aux découvertes de Glozel et dont j'eus tant de mal à faire admettre l'inexistence.

Quant au mésolithique, « il était également condamné en naissant », m'écrivait S. Reinach. En effet, cette période intercalaire, à laquelle son promoteur, Jacques de Morgan, avait donné comme caractéristique, l'absence de pierre polie, de poterie, d'art animalier, ne peut être maintenue en présence des trouvailles de galets polis au Mas d'Azil, à la Cueva de la Zájara, de flèches paléolithiques à pédoncule et ailerons, de tessons de vases mélangés à des ossements quaternaires, de la hache gravée de Radaseni, du masque humain en os de la Marne et surtout des découvertes du *Champ des Morts* où toutes ces industries se trouvent étroitement associées, avant la disparition du Renne.

Aussi ai-je pu opposer à la théorie du mésolithique, insoutenable si on veut garder la définition qu'en a donnée J. de Morgan, celle de l'« Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques », en accord avec les dernières découvertes en préhistoire.

(13) *Æsculape*, juin 1931. *Mercure de France*, 1^{er} août 1931.

(14) Des survivances paléolithiques dans le milieu néolithique de la Dacie in *Bulletin de la Section Historique de l'Académie Roumaine*.

(15) *Mercure de France*, 1^{er} mai 1937. *Connexion du Néolithique ancien avec le Paléolithique final*.

« L'interpénétration », écrivit alors S. Reinach dans la *Revue Archéologique* de juillet-octobre 1932, tel est le nom proposé par le docteur Morlet, dans un important article du *Mercure de France* (15 sept. 1932), pour un ensemble de phénomènes, aujourd'hui incontestables, qui marquent l'avènement de formes néolithiques dans le paléolithique et la survivance de formes paléolithiques dans le néolithique... Ainsi l'existence de la poterie paléolithique, niée avec intolérance par Mortillet et son école, n'a pas seulement été affirmée par les fouilleurs belges ; le docteur Henri Martin, auteur des fouilles si fructueuses du Roc (Charente), a trouvé un fragment de poterie paléolithique en compagnie d'os de rennes et de crânes humains certainement quaternaires ; une constatation analogue avait été faite en 1908 dans une grotte entre Montpellier et Ganges. Quant à la survivance du paléolithique dans le néolithique le plus ancien, elle est attestée, en dehors même de Glozel, par des analogies de formes nombreuses qui avaient déjà appelé l'attention de Piette ».

En fait, le terme de *mésolithique* pourrait être gardé, mais pas avec la définition qu'en avait donnée J. de Morgan. Il devrait prendre précisément le sens que lui attribuait ma théorie de l'*Interpénétration* jugée inacceptable en 1932. « La pénétration, disais-je, s'est produite dans les deux sens, « comme l'exprime le préfixe *inter*. D'une part, les formes paléolithiques « ont survécu longtemps ; d'autre part, les formes néolithiques ont apparu « en plein paléolithique. Le terme *épipaléolithique* n'exprimant pas cette « double pénétration ne peut lui-même être conservé. »

En 1951, H. Breuil et R. Lantier, dans un Manuel de Préhistoire écrit en commun, reconnaissent qu'il y eut, en effet, « à un moment donné des « Paléolithiques supérieurs, des Mésolithiques et des Néolithiques, contemporains les uns des autres, et ces termes expriment seulement des états « de la vie sociale, durant les migrations, actions et réactions de ces états « divers. » (16).

R. Lantier, seul cette fois, écrira à nouveau en 1952 dans *La Vie Préhistorique* : « Au cours de ces migrations, des Paléolithiques supérieurs, « des Mésolithiques et des Néolithiques ont été, à un moment donné, « contemporains les uns des autres. » (17)

Comme cela s'était produit avec M. Andriesescu pour ma théorie de la *Connexion*, je ne pouvais désirer, pour celle de l'*Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques*, une meilleure « adoption », dans deux manuels,

(16) *Les Hommes de la Pierre ancienne*, p. 245.

(17) *La Vie Préhistorique*, p. 54.

où elle est donnée comme inédite... 20 ans après ma publication du *Mercur de France* (Fig. 2).

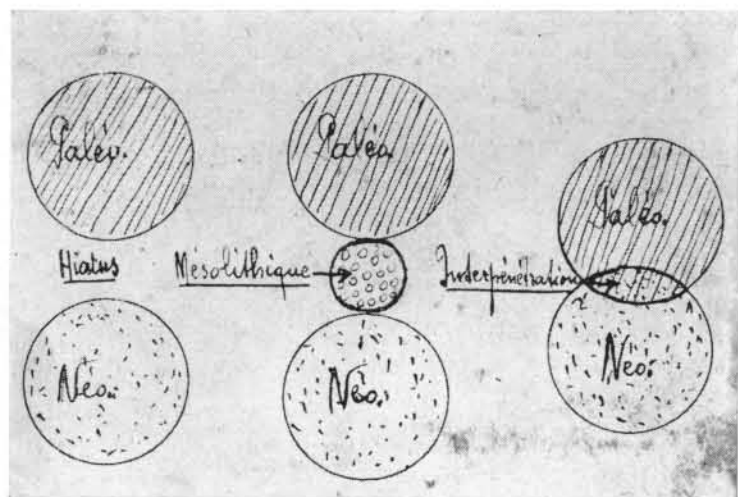


FIG. 2.
Théorie de l'Interpénétration des civilisations paléo et néolithique.

L'invention du four à cuire remonte, elle-même, à la période paléolithique. « Les civilisations préhistoriques, écrivent MM. Breuil et Lantier, « ont également connu le *four à cuire* : four en pierres sèches du « Drachenloch circulaire, four utilisé pour la cuisson à l'étouffée de la « Coumba du Pré-Neuf, à Noailles (Corrèze) à plan rectangulaire, fait de « pierres dressées, légèrement inclinées vers l'intérieur et dont les vides « entre les angles avaient été comblés par des pierres plus petites mainte- « nues par un blocage argilo-calcaire et sableux. La petite chambre était « noyée dans une épaisse couche de cendres, résidu des feux allumés tout « autour. » (18)

Les Glozéliens avaient donc également hérité des paléolithiques le four qui leur était nécessaire pour cuire les vases funéraires et les tablettes d'argile (19). L'adaptation à de nouveaux usages d'anciens procédés

(18) Citation extraite à la fois de « *Les Hommes de la Pierre Ancienne* » par Breuil et Lantier, p. 100 et de « *La Vie Préhistorique* » de R. Lantier, pp. 94 et 95.

(19) C'est pourquoi nous ne désespérons pas de trouver un jour des quantités de *charbon de bois*, ce qui nous permettrait de faire effectuer le dosage du *Carbone 14* et de pouvoir ainsi dater le gisement.

quaternaires constitue précisément ce que nous avons appelé l'évolution glozélienne de la culture paléolithique. En réalité, il s'agit, à Glozel, d'une civilisation composite due vraisemblablement à l'arrivée d'une tribu de culture néolithique au sein d'une population autochtone, restée au stade du magdalénien final.

*
**

Mais quelle date et quelle durée assigner à la période glozélienne ?

Au retour d'une visite au Musée de Glozel, M. Piveteau, Professeur de Paléontologie Humaine à la Sorbonne, membre de l'Académie des Sciences, m'assura que si « l'authenticité des trouvailles ne se posait pas, par contre, la classification du gisement lui paraissait difficile à l'heure actuelle. » (20)

Je dis parfois que, si l'on pouvait fixer la fin du magdalénien, il me serait facile alors de dater le commencement du glozélien. Mais ce ne serait encore là qu'une chronologie bien relative. Les chiffres donnés pour la fin du magdalénien varient avec chaque préhistorien.

Nous préférons donc nous arrêter à l'opinion de savants venus étudier le gisement sur place et qui ne sacrifiaient pas à la mode des chiffres astronomiques.

G. Wilke, le préhistorien allemand, qui avait, pendant huit jours, étudié sur place notre station, la datait d'une époque assez reculée. « Des trois « gisements, Alvao, Seltch et Glozel, a-t-il écrit, le dernier est le plus « important et le plus ancien, vers 7.000-6.000. » Et il en déduisait : « Comme les écritures orientales sont notablement plus récentes que celles « de l'Ouest de l'Europe, la propagation a dû se faire de l'Ouest à l'Est. « C'est donc à l'Ouest qu'est le berceau primitif de toute la civilisation « intellectuelle de l'Europe. » (21)

De son côté, M. Déperet, l'illustre géologue et paléontologue, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, venu bien des fois fouiller lui-même au *Champ des Morts*, écrivait : « Le gisement de Glozel contient une faune « extrêmement archaïque pour l'époque néolithique et appartient à une

(20) « Toute une civilisation ! », s'était-il écrié en entrant au Musée, le 15 juin 1958. Je lui fis ouvrir la vitrine qui contient les ossements humains. Il me signala aussitôt une disposition « archaïque » d'une ligne, située entre les cuspidés d'une dent, et pour mieux me la montrer, il l'accentua d'un léger trait de crayon.

Ensuite, M. Piveteau fut fort intéressé par les deux espèces de plateaux décrits par M. le Professeur Buy sur la face antérieure du maxillaire inférieur trouvé dans la tombe II. Il me fit remarquer que la même disposition se voyait sur un autre fragment de maxillaire, mis au jour dans le champ de fouilles.

Je demandais alors au Professeur Piveteau si cette disposition était connue. Il me répondit, sans la moindre hésitation : « Je ne l'ai jamais rencontrée. »

(21) G. Wilke. *Wom Ursprung der Schrift*, in-8°. E. Vetter à Rochlitz.

« époque tout à fait voisine du magdalénien terminal. » (22). Et M. Déperet me dit à maintes reprises qu'il datait Glozel de 5.000 ans environ avant J.-C.

C'est la date qui me paraît le mieux convenir à l'ensemble de la civilisation du *Champ des Morts*.

Quant à sa durée, l'homogénéité des trouvailles paraît indiquer qu'elle a dû être moins longue que ne semblerait le demander une invention aussi importante que l'écriture. Nous sommes, en effet, en face d'une écriture syllabaire constituée, complète. C'est un état de civilisation qui nous est révélé dans sa plénitude, comme on le voit par exemple en Egypte, et non son évolution.

S. Reinach estimait, lui aussi, qu'il ne fallait pas trop étendre la durée de ce stade : « Comme le progrès humain, écrivait-il, semblable à une pierre qui tombe, suit une marche de plus en plus rapide, chaque période industrielle que l'on distingue doit être plus courte que la précédente. »

**

J'avais espéré franchir un degré de plus et pouvoir dater, par le dosage du carbone 14, la civilisation glozélienne dont l'étude comparée à celle d'autres sites nous avait déjà permis le classement dans la préhistoire.

Malheureusement, nous n'avions pas songé à garder les fragments de charbon de bois que le gisement nous avait livrés à différentes reprises. Il n'était pas question, à ce moment, du dosage du C. 14.

Mais, dès le mois de mars 1954, j'écrivis à M. Söderman, ancien professeur de Technique Policière à la Faculté de Droit de Stockholm, alors en Amérique et Président de l'Interpol, pour lui demander de s'entremettre auprès des savants américains, spécialistes du dosage du carbone 14 (23). M. Söderman avait fouillé à Glozel avec le Prof. Déperet et connaissait bien le gisement.

Mais les cendres, mélangées à de la terre et recueillies dans deux vases, que la Faculté de Lyon avait analysées (24), ne contenaient pas assez de parcelles de charbon pour la détermination du C. 14.

Pour les os gravés que j'avais envoyés en Amérique, voici l'opinion du Dr Kulp, grand spécialiste des études du Carbone 14 en Amérique,

(22) *Etude géologique et paléontologique du gisement de Glozel*, par Ch. Déperet, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, Membre de l'Institut in *Cahiers de Glozel*, n° 7, p. 63.

(23) Les démarches, effectuées à ce sujet par M. Söderman, sont longuement relatées dans son livre, paru après sa mort : « *Policeman's lot* », par Harry Söderman. Funck et Wognalls Company, New-York, 1956.

(24) *Analyses de Glozel*, p. 21-22. Cahiers de Glozel, N° 7 1928, Paul Catin éd.

exprimée dans une lettre adressée à M. Söderman, qui se hâta de me la communiquer :

« Dr Kulp explained that the Carbone 14 method is not very successful on bones only but very accurate when the objects to be examined consist of charred wood, charcoal, preserved wood and similar. » (25).

Quant au Prof. Robert Gérard, de l'Université de Columbia, que M. Söderman avait également pressenti car il travaillait sur le C. 14 au « Lamond Geological Observatory », voici ce qu'il m'écrivait — en français — : « Nous trouvons que d'établir un âge par la méthode C. 14 ne peut être accompli proprement sur les os. »

C'est pourquoi les os, portant des gravures ou des signes alphabétiques, trouvés au *Champ des Morts*, que j'avais envoyés pour les analyses du C. 14, me furent retournés après avoir servi seulement à illustrer le livre de M. Söderman.

La classification du gisement de Glozel ne pouvait donc être effectuée que par des parallèles préhistoriques... à moins d'y entreprendre de nouvelles fouilles pour essayer de recueillir du charbon de bois... qu'on n'était pas sûr de trouver.

Mais on sait — car j'y ai maintes fois insisté — que je tiens essentiellement à laisser dans le *Champ des Morts* des portions de terrain inexploitées où les préhistoriens à venir pourront fouiller eux-mêmes et se rendre compte de quel côté était la vérité.

**

Si une datation chronologique du gisement de Glozel eût pu relever du dosage du C. 14 dans le charbon de bois, l'antiquité des objets était établie par la *fossilisation* et la *patine*.

Voici tout d'abord un résumé des *premières analyses*, effectuées sur les objets du *Champ des Morts* au début des recherches.

Premières analyses. — Voyons le degré de fossilisation des ossements humains qui y furent découverts. « Les petites parcelles que j'ai prélevées sur le fémur humain provenant de la première tombe, écrivait M. A. Mendès-Corréa, Professeur d'Anthropologie, Doyen de la Faculté des Sciences de

(25) « Le Dr Kulp m'exposa que la méthode de datation par le C. 14 ne réussit guère lorsqu'elle est effectuée sur des os seulement, mais qu'elle est très efficace lorsque les objets examinés sont du bois brûlé, du charbon, du bois bien conservé ou quelque chose d'analogue. »



l'Université de Porto, ont révélé une minéralisation avancée, grâce aux analyses effectuées par M. le Prof. Pereira Salgado. Le pourcentage de matière organique de 19 % est très peu supérieur à celui d'os fossiles d'ours des cavernes qui en contiennent 14 à 15 %.

A Lyon, le Prof. Couturier, de l'Institut de Chimie de l'Université, procéda à l'analyse « d'un fragment, prélevé par le Doyen Dépéret », sur une sculpture de capridé, en bois de cervidé, mise au jour par le Comité d'Etudes (26). Il ne contenait que 10,32 % de matières organiques.

Pour un poinçon en os et un harpon en bois de cervidé, mis au jour sous des arbustes abattus dans la partie boisée attendant au *Champ des Morts* par des spécialistes des fouilles, envoyés par le journal *Le Matin* (27), M. le Prof. Couturier trouva : matières organiques : 8,37 % pour l'os et 18,96 % pour le bois de cervidé.

Je demandai au Prof. Söderman, alors Directeur en Chef de l'Institut National de Technique Policière de Suède (1930), de prélever, sur une sculpture de son choix, un morceau d'os aux fins d'analyses. Après un examen attentif, il désigna une sculpture de tête de bovidé (28).

L'analyse fut faite par M. Blix, au Laboratoire de Minéralogie du Musée National des Sciences Naturelles de Stockholm. La matière organique, plus l'eau, y figurait seulement pour 15,4 %. Le degré de fossilisation avancé de cette sculpture était donc le même que celui de la sculpture de tête de capridé, trouvée lors des fouilles du Comité d'Etudes, qui contenait 10,32 % de matières organiques et 5,23 d'humidité.

Enfin, il nous faut signaler ici une fossilisation jusqu'alors inconnue des préhistoriens qui n'ont pas l'habitude de pratiquer des coupes minces d'objets pour les examiner au microscope : la fossilisation de racines ayant pénétré anciennement les tablettes après leur cuisson.

Ces examens de coupes minces furent effectués tout d'abord en Suède par le Prof. Söderman et le Prof. Hall, directeur de la Section Paléobotanique du Musée National d'Histoire Naturelle de Suède, et repris

(26) *Rapport du Comité d'Etudes*, in Cahiers de Glozel, N° 6. Paris, 1928. Paul Catin, éd. Fig. 4, p. 17 et : *Glozel*, t. I, fig. 394.

(27) Les autres comptes rendus des fouilles de contrôle, effectuées par des savants éminents venus explorer le gisement de Glozel, ont paru dans le *Mercur de France* : *Journées mémorables de Glozel. Mercure de France*, 1^{er} Nov. et 1^{er} Déc. 1926. Fouilles de contrôle de l'année 1927. *Mercur de France*, 15 nov. 1927 et celles de M. Desforges, un des membres fondateurs de la S. P. F. *Mercur de France*, 15 juin 1928, et in : *Glozel, trente ans après*, p. 96-98. L. Côte.

Au cours de ces fouilles, je laissais toujours aux savants le choix des emplacements où ils désiraient effectuer leurs recherches. Quand la fouille était terminée, on remblayait le trou et les différentes couches de terrain se trouvaient forcément mélangées avec la couche archéologique.

Je dois donc mettre en garde les chercheurs de l'avenir en les prévenant de ce remaniement de terrain, à certains endroits.

(28) Tome I, fig. 389.

ensuite, avec les mêmes résultats, par M. Bruet, Vice-Président de la Société Géologique de France.

« Examen terminé, me télégraphiait le Prof. Söderman, aucune trace moderne. Tablette à inscription contient racine fossilisée qui a pénétré après cuisson. »

« Cette racine, m'écrivait-il, confirmant ainsi sa dépêche, était complètement fossilisée et la zone autour du canal de pénétration était décolorée ; c'est là le résultat d'une réduction provenant de la décomposition de la racine. La racine a pénétré la tablette après cuisson ; elle est morte à l'intérieur de la tablette ; elle s'est décomposée en décolorant son pourtour ; et, enfin, elle est devenue complètement fossile.

« J'ai fait examiner, continuait-il, cette racine par M. le Prof. Hall, Directeur de la Section paléo-botanique de notre Musée National. Il est complètement de mon avis qu'il s'agit bien d'une racine bien fossile qui a pénétré la tablette après cuisson. »

Et M. Söderman de conclure : « Aucun tribunal au monde ne peut récuser les preuves d'authenticité que je viens de constater une fois de plus à Glozel. »

On peut dire, en effet, que cette racine, révélée par le microscope et fossilisée secondairement à l'intérieur d'une tablette, se trouve être un véritable sceau intérieur d'authenticité.

La même constatation fut faite, comme nous l'avons dit, par M. Bruet, que M. Dépéret avait chargé d'étudier la nature des tablettes au point de vue géologique. Après « examen au microscope polarisant d'une brique à inscriptions de Glozel », M. Bruet écrivait dans le *Mercur de France* où était reproduite la coupe : « La preuve d'ancienneté sans doute la plus démonstrative a consisté dans la découverte d'une racine végétale ayant pénétré la brique après cuisson, racine qui est entièrement minéralisée, c'est-à-dire fossilisée. »

A ces preuves internes d'authenticité des tablettes révélées par le microscope, il nous faut ajouter une preuve externe (29) pour les objets, apportée par le Prof. Mendès-Corrêa, également à la faveur d'un examen au microscope : « J'ai constaté moi-même, écrit-il, à l'examen microscopique, qu'un fragment de harpon en bois de cervidé, découvert dans ces fouilles, présentait une patine jaunâtre, constituant une zone extérieure épaisse où la structure du bois s'était modifiée. »

C'est la même modification que l'on peut voir sur la photographie du

(29) Pour les tablettes, il existe également des preuves externes : les caractères de plusieurs d'entre elles sont scellés par des vitrifications bien patinées, comme certaines gravures rupestres le sont par des dépôts de calcite.

peigne en ivoire, reproduite sur la couverture du *Petit Historique*. Sur une dent de ce peigne, dont l'extrémité fut dissoute par Bayle dans l'acide chlorhydrique, il persiste une pellicule externe dont la texture, modifiée par la fossilisation, a résisté à l'action de l'acide chlorhydrique.

Ce sont ces modifications de la surface extérieure des objets par la fossilisation que l'on comprend sous le nom de *patine*, en général, dont il sera question plus loin.

Il nous faut auparavant exposer les résultats des nouvelles analyses.

Nouvelles analyses. — Il est certain, en effet, qu'à Glozel, comme dans tous les gisements préhistoriques, les degrés de fossilisation des objets sont loin d'être uniformes. Ils dépendent en grande partie des infiltrations d'eau, plus ou moins abondantes à leur niveau ⁽³⁰⁾.

C'est pourquoi, pour compléter les premières analyses que nous venons de résumer, nous avons tenu à en faire exécuter d'autres sur des objets que nous considérons comme importants. Nous y avons ajouté la détermination des densités et la comparaison entre des matières premières modernes et des matières fossiles, en particulier entre de l'ivoire d'éléphant actuel et de l'ivoire de mammoth.

Les Glozéliens, en effet, ont employé l'ivoire de mammoth. Ils avaient dû trouver et recueillir des défenses de mammoth dans des sites plus anciens, comme on l'a constaté en d'autres régions et s'en étaient servi comme matière première. C'est ce qui s'était produit à la caverne de Chaleux, habitée par des Magdaléniens : « L'extinction du mammoth, écrit E. Dupont, le préhistorien belge, a précédé l'âge du Renne dans le trou de Chaleux. Il y a ainsi lieu de croire que le cubitus de mammoth, placé avec intention près de l'âtre, fut extrait par nos indigènes des alluvions de l'âge précédent. » ⁽³¹⁾. Ne vient-on pas de découvrir à Gersten, en Haute-Autriche, au cours des travaux de construction d'un pont, un morceau de défense de mammoth long de 40 cm. ? Rappelons également que la datation, par le radio-carbone, d'un des mammoths congelés des régions arctiques n'a été que de 10.000 ans ⁽³²⁾.

On sait, d'ailleurs, que les artistes du magdalénien IV avaient coutume d'exécuter sur ivoire beaucoup de leurs « sculptures en ronde-bosse et en bas-reliefs. » ⁽³³⁾.

(30) « On sait très bien que le degré de minéralisation ne dépend pas seulement de l'âge de la pièce, mais aussi, et surtout, de la nature du terrain ». Prof. Mendès-Corréa. *Les Analyses de Glozel*, p. 13.

(31) « L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse ».

(32) « L'énigme des mammoths congelés ». Ivan Sanderson, in *Sélection*, Juin 1960.

(33) « *L'Homme avant l'écriture* », 1959. L'Art paléolithique, par Henri Breuil.

Personnellement, j'avais eu, depuis longtemps, à étudier la présence d'objets en ivoire parmi les trouvailles de Glozel. En effet, le fameux peigne à quatre dents dont j'ai mis la photographie sur la couverture du *Petit Historique* ⁽³⁴⁾ après qu'il nous eût été rendu, très détérioré, par l'Identité Judiciaire, avait été déterminé par Bayle comme « étant un os frais ». Or, ce peigne est en ivoire, et c'est sur cette grossière erreur de détermination que Bayle a principalement basé son rapport. Cependant, en plus du grain ivoirien classique et de la densité élevée de l'objet, la fluorescence verdâtre spéciale à l'ivoire aux rayons ultra-violet — tandis que celle de l'os est blanc-bleu — aurait dû, s'il l'avait recherchée, faire reconnaître au Directeur de l'Identité Judiciaire la nature réelle de ce peigne, *l'ivoire*.

« Nous pouvons affirmer, avait écrit le Dr Aimard, Directeur du Service Radiologique de l'Etablissement Thermal de Vichy, que j'avais chargé d'examiner ce peigne et quelques autres objets de même nature, que la fluorescence des objets de Glozel de ce groupe est nettement verdâtre, analogue à celle de l'ivoire. » ⁽³⁵⁾

Cette remarque avait été faite pour la première fois à l'Institut Minéralogique de l'Université d'Oslo où j'avais adressé pour analyses, un certain nombre d'objets de Glozel. Au sujet du n° 3 « en forme d'aiguille, d'une matière claire, très dure », le rapport mentionne : « A la lumière ultraviolette, l'objet n° 3 provoquait des réactions toutes différentes de celles provoquées par les autres objets et devait, par conséquent, être constitué par une substance essentiellement différente. » ⁽³⁶⁾

Enfin, les nouvelles analyses devaient nous faire connaître des données qui n'avaient pas été signalées jusqu'alors. C'est ainsi que la densité de l'ivoire de mammoth (ivoire antique) est plus élevée que celle de l'ivoire moderne (ivoire d'éléphant). Cette différence tient-elle à la nature même de l'ivoire de mammoth dont la texture serait plus serrée ou relève-t-elle seulement de son état de fossilisation ? Peut-être les deux causes interviennent-elles l'une et l'autre, car la teneur en matières minérales fixes est aussi plus grande.

Quoiqu'il en soit, cette différence entre la densité de l'ivoire des objets de Glozel (ivoire de mammoth) et celle de l'ivoire moderne (ivoire d'éléphant) et aussi la plus grande proportion de matières minérales, apportent une nouvelle preuve — s'il en était besoin — à l'authenticité des découvertes.

(34) Cet objet, avant sa détérioration à l'Identité Judiciaire, est représenté en photogravure dans le tome I de « *Glozel* » (Fig. 112).

(35) *Petit Historique*, p. 185.

(36) *Les Analyses de Glozel*, pp. 18 et 19.

NOUVELLES ANALYSES

I. — Tableau des densités

	DENSITÉS
I. - Peigne à 4 dents, en ivoire antique (Fig. 112 du tome I de <i>Glozel</i> . Rendu fragmenté par l'Identité Judicatoire et représenté dans cet état sur la couverture du <i>Petit Historique de Glozel</i>).	2,017
II. - Anneau en ivoire (Glozel)	2,026
III. - Harpon en ivoire (Glozel)	2,101
IV. - Harpon en bois de cervidé (Glozel)	1,974
V. - Pendeloque perforée, en os (Glozel)	1,429
VI. - Anneau en os (Glozel)	1,295
Pour comparaison :	
Densités d'objets en ivoire moderne, respectivement	1,796 - 1,811 - 1,846 - 1,847

II. — Tableau des fossilisations

	Humidité	Mat. minérales fixes	Mat. organiques (37) et autres mat. volatiles
I. - Peigne à 4 dents (en ivoire antique) (fig. 112 du tome I)	7,05 %	64,86 %	28,09
II. - Statuette du tueur de loup (fig. 62 du tome II)	3,88 %	78,76 %	17,36 % (38)
III. - Sifflet en astragale de Renne (fig. 435 du tome I)	3,24	80,50	16,26
IV. - Os coxal inscrit (fig. 32 du tome II)	3,38	79,07	17,55
V. - Harpon en bois de cervidé (fragment rendu par l'Identité)	4,17	74,13	21,70
VI. - Harpon en ivoire (fragment rendu par l'Identité)	5,75	67,05	17,20
Pour comparaison :			
Ivoire moderne prélevé sur une bille de billard	10,76	53,69	35,55

André CORRE

Docteur en Pharmacie, Lauréat de l'Académie de médecine.
Laboratoire de Biologie.

(37) Des chiffres des matières organiques, il faudrait encore soustraire l'acide carbonique libéré par la décomposition des carbonates, lors de la combustion, et d'autres matières volatiles difficiles à déterminer sur des prélèvements aussi minimes.

(38) On sait que, d'après Gautier, une diaphyse humérale d'*Ursusspelæus* contenait encore 15 % de matières organiques et que d'après Gilbert et Littré, les os néolithiques en renferment généralement 20 %.

**

Enfin, il nous faut signaler en terminant ce chapitre, que les préhistoriens parlent souvent de la fossilisation de certains objets sans attendre qu'ils soient soumis à l'analyse. Il ne peut s'agir alors que de la patine de ces objets, par la modification de la zone extérieure, constatée au microscope par M. Mendès-Corréa (V. plus haut).

C'est, évidemment, ce que voulaient signifier MM. Peyrony, Tafrali et Solignac quand ils écrivaient dans leur rapport de fouilles qu'« un hameçon en os, à double pointe, semblable à ceux qu'on trouve dans les milieux paléolithiques, présentait un degré de fossilisation bien accusé » et qu'« un morceau d'os, travaillé en forme d'olive, présentait le même état de fossilisation que la pièce précédente. » (39).

M. Mosnier, délégué de la Section Préhistorique de la Commission des Monuments Historiques, qui assista à la plupart des fouilles du Champ des Morts, emploie le mot patine dans son sens exact : « Ce gisement, écrit-il, est vierge de tout remaniement et les objets portent une patine propre à la matière première de chacun d'eux. »

De même, M. Constantinescu-Iasi, Prof. d'Archéologie à la Faculté de Kichinef, affirmait, après avoir longuement étudié les objets du Musée de Glozel et avoir fouillé au Champ des Morts : « La patine est si évidente que seule la malveillance peut la faire contester. »

De son côté, le Prof. Mendès-Corréa affirmait, comme nous l'avons vu : « J'ai constaté moi-même, à l'examen microscopique, qu'un fragment de harpon en bois de cervidé présentait une patine jaunâtre où la structure du bois s'était modifiée. » Et il ajoutait : « La minéralisation de cet objet est très avancée, comme l'analyse de M. Couturier l'a montré. »

La minéralisation est, en effet, avec la patine, la base de l'authenticité. C'est ce qu'ont voulu signifier M. Leite de Vasconcellos, Conservateur du Musée d'Ethnographie de Lisbonne et M. Tafrali, Prof. d'Archéologie à l'Université de Jassy : « Chaque objet porte en lui son authenticité. » (Leite de Vasconcellos). « Pour moi, qui ai examiné attentivement la collection de Glozel, il n'y a aucun doute que les objets ne soient authentiques. » (Tafrali).

La patine des objets constituait donc, à leurs yeux, avec la fossilisation de la matière première déterminée par les analyses, des critères indubitables de l'authenticité.

(39) *Mercur de France*, 15 nov. 1927.

En effet, si on avait tenté de se servir d'os anciens pour fabriquer des objets souvent très délicats et fragiles comme, par exemple, les aiguilles et les petits hameçons, cela se fut révélé impossible, la matière première étant alors beaucoup trop cassante pour se laisser travailler.

De plus, l'os ancien, sculpté récemment, aurait un aspect granuleux, au lieu de la surface *lisse et luisante* des objets préhistoriques. Enfin, il ne présenterait aucune patine, puisque celle-ci est constituée, comme y insiste le Prof. Mendès-Corréa, par une modification de la structure de la surface du bois de cervidé ou de l'os ayant longtemps séjourné dans la terre. L'œil exercé des préhistoriens ne saurait s'y tromper, pas plus que celui des antiquaires qui décèle facilement le truquage des meubles fabriqués avec de vieux bois pour imiter les meubles anciens.

C'est pourquoi M. Björn, Conservateur du Musée de Préhistoire d'Oslo, devait s'écrier, après avoir étudié les objets du Musée et effectué des fouilles au Champ des Morts avec M. Dépéret : « Il faut être aveugle ou malhonnête pour nier l'authenticité de Glozel. »

INDUSTRIE LITHIQUE

Comme celles publiées dans le tome I, les pièces de l'industrie lithique comprennent des silex éclatés et de nombreux galets avec perforation ou rainure de suspension.

Parfois ces galets ont subi une sorte d'aiguisage, à l'aide vraisemblablement de petites lames en grès trouvées dans le gisement.

« Cet aiguisage inaugure, ai-je déjà écrit, l'art de polir les instruments par le frottement, encore bien rudimentaire, mais intentionnel. » Toutefois, il ne faut pas confondre cette sorte d'aiguisage, — que l'on retrouve également sur des galets de certaines stations paléolithiques, — avec le polissage uni et brillant des haches en silex dont aucune n'existe à Glozel.

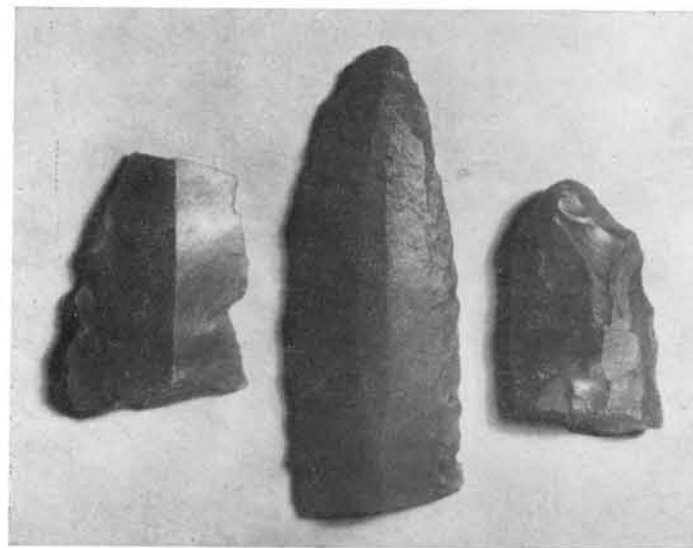


FIG. 3.
Lames de silex éclaté.

Silex. A Glozel les silex sont *éclatés* et non polis.

Des lames, toujours brisées à une extrémité, rappellent celles que l'on voit encore aujourd'hui dans le gisement de la Madeleine, si l'on étudie l'ensemble de son industrie lithique et non les pièces spécialement triées pour les collections. De forme triangulaire ou à dos abattu, ces lames sont semblables à celles qui ont été publiées dans le tome I (Fig. 3).

Les pointes de flèches en forme d'amande sont assez nombreuses. D'autres portent un pédoncule à peine ébauché, comme la flèche paléo-

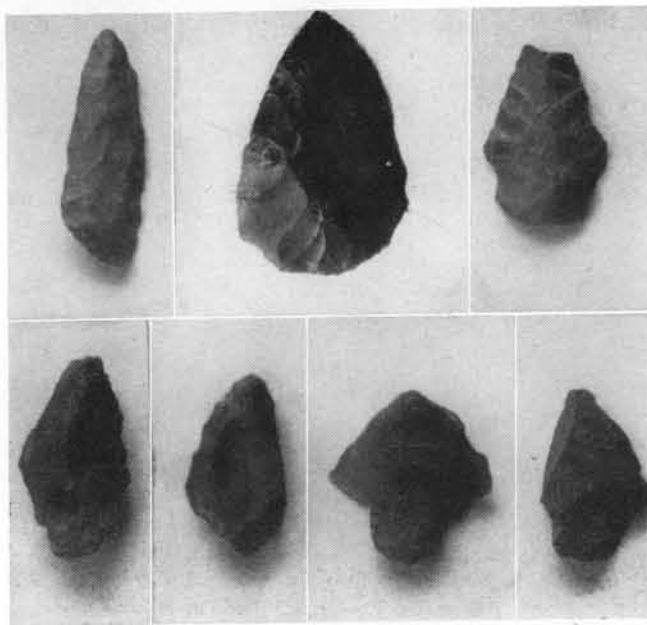


FIG. 4.
Pointes de flèches de silex.

lithique de la Cueva del Serron. Généralement, il existe peu de retouches, cependant certaines pointes de flèches, plus soignées, en présentent d'assez régulières. (Fig. 4).

Enfin, on trouve des éclats qui ont pu servir, mais qui ne présentent pas de typologie précise.

Galets. Sur de petits galets schisteux on voit des encoches ou des *rainures* creusées à une extrémité ou au milieu pour recevoir des liens de suspension. Bien qu'ils ne présentent souvent aucune décoration, ces galets semblent avoir fait partie de pendentifs ou de colliers.

Les *galets perforés* se rencontrent toujours en aussi grand nombre dans le gisement.

Bien qu'ils soient, la plupart du temps, trouvés isolément, ces galets peuvent être des éléments de colliers. C'est bien ce que semble prouver la découverte, en un même point, de trente-quatre d'entre eux, dont plusieurs sont décorés de figurations animales.

Cependant, certains galets perforés, plus volumineux, ont pu lester des bâtons et servir de têtes de massues ou d'armes de jet.

Blocs de quartz. Nous avons trouvé dans le gisement, bien qu'il n'en existe pas dans la région, deux petits blocs de quartz.

Bien en main et pointus à une extrémité, ils ont dû servir de burin pour graver certains galets particulièrement durs.

La pointe d'un des blocs est recourbée en bec de perroquet. Sur l'autre bloc, l'extrémité opposée à la pointe paraît avoir été martelée, comme si on s'en était servi en mode de ciseau.

INDUSTRIE OSSEUSE ET KÉRATIQUE

Au début de ce chapitre, nous devons souligner que, si le travail glozélien de l'os et du bois de cervidé avait pu, à cause de sa profonde originalité, paraître isolé, il n'en est plus de même aujourd'hui.

En effet, de nouvelles fouilles effectuées dans la grotte d'*El Pendo* (Santander) ont livré, en grand nombre, des objets de la fin du magdalénien, dont le mode de travail, la forme et le décor rappellent en tous points ceux de Glozel, tels les harpons, les sagaies à base fourchue ou en biseau, les aiguilles à chas, les pointes acérées, les têtes de flèches, les lissoirs, les pendeloques perforées, etc...

Il n'est, pour s'en convaincre, que de se reporter à la belle étude d'ensemble que vient de publier J. Carvalho (1), où sont décrites et représentées les trouvailles d'*El Pendo*. On y verra, entre autres, le célèbre bâton de commandement portant une rangée de signes linéaires d'une écriture semblable à celle de Glozel.

L'industrie osseuse et kératique comprend, comme nous l'avons vu dans le tome I, de nombreuses catégories d'objets. Mais s'il est aisé de déterminer avec exactitude l'emploi de bon nombre d'entre eux, il reste difficile et parfois impossible de connaître l'usage de certains autres.

Nous ne devons pas oublier, en effet, que nous nous trouvons en présence de pièces funéraires ou votives et que les spécimens de cette sorte ne sont souvent que la reproduction symbolique d'objets usuels, si bien que des différences de forme entre l'objet funéraire et l'outil d'usage courant ont pu faire croire à des faux.

Aussi, nos déterminations n'ont-elles pour but, le plus souvent, que de classer les trouvailles d'une industrie osseuse particulièrement nombreuses.

(1) J. Carvalho. *Investigaciones Prehistoricas II*. Santander 1960. Voir également « L'inscription glozélienne du bâton de commandement de Santander », in *Mercure de France*, 15 août 1930 et in *Petit Historique de l'Affaire de Glozel*, pp. 200-201.

1° **Aiguilles.** (Fig. 5). Si le gisement nous a livré, comme précédemment, des aiguilles de dimensions moyennes, il en a également fourni deux particulièrement fines et longues (17 cm 5 et 19 cm 8). Faites d'une fragile esquille, elles sont d'une extrême délicatesse de travail et dénotent chez l'ouvrier glozélien une habileté surprenante.

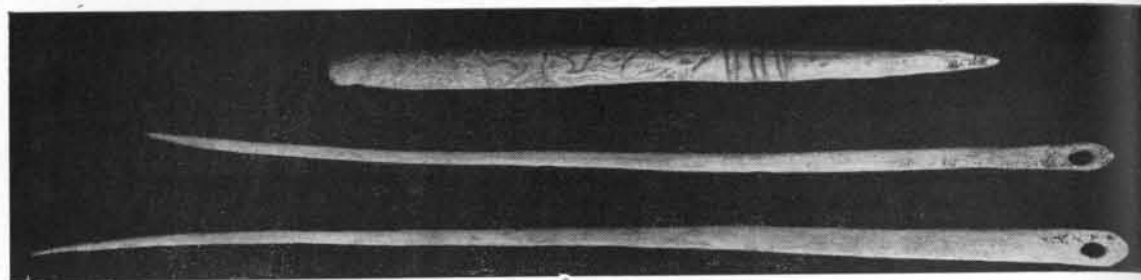


FIG. 5.
Epingle gravée.
Renne faisant front à une bande de loups.
Aiguilles.

Leur finesse et surtout leur longueur semblent indiquer que ces aiguilles n'étaient pas destinées à la couture des peaux mais plutôt à orner la chevelure où le chas servait à les fixer, grâce à l'introduction de cheveux.

2° **Épingles.** En dehors des aiguilles, nous avons recueilli des sortes de pointes acuminées sans chas, ou épingles, semblables à celles du tome I.

Sur l'une d'elles est gravée une scène figurant l'attaque d'une harde de rennes par des loups. (Fig. 5). Elle devait servir aussi à orner la chevelure ou un vêtement.

3° **Poinçons.** Les poinçons sont de différentes longueurs. Les plus courts devaient être tenus entre le pouce et l'index, alors qu'on appuyait sans doute les plus grands dans la paume de la main.

La plupart ont une base globuleuse ; leur pointe est placée, soit dans l'axe, soit sur un côté. Ils portent souvent de petites incisions, destinées à empêcher les doigts de glisser.

D'autres présentent une base aplatie avec une perforation au milieu, propre à mieux assurer l'appui du pouce. Sur l'un d'eux, se voit un décor de petits cercles et sur un autre des signes alphabétiques. (Fig. 6).



FIG. 6.
Poinçons avec signes alphabétiques.

Enfin, sur un poinçon de grande dimension a été gravée une tige végétale à feuilles opposées semblable à celle de la fig. 428 du tome I. (Fig. 7).

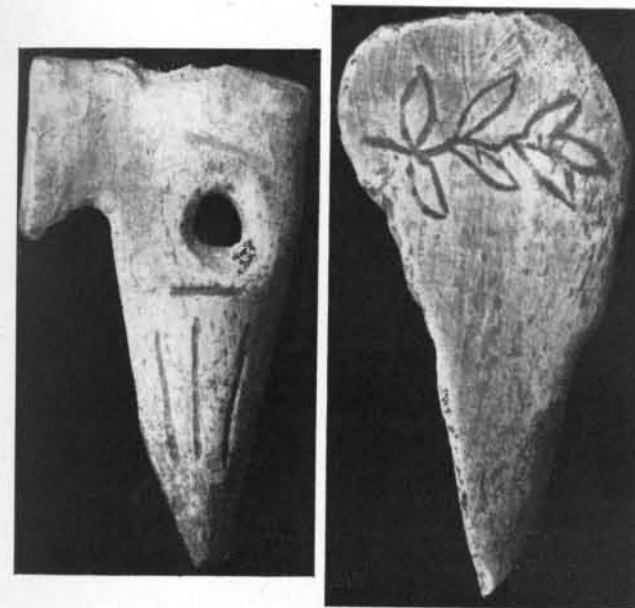


FIG. 7.
Poinçon décoré de feuilles.

4° **Pointes plates.** Outre les pointes de jet, globuleuses et résistantes, semblables à celles que nous avons décrites dans le tome I ⁽²⁾, nous avons recueilli quelques pointes plates, de plus grandes dimensions, effilées aux deux extrémités ou à une seule. Elles peuvent avoir servi soit à la chasse, soit au décollage et au travail des peaux, soit même au lissage des poteries.

5° **Lissoirs.** Plusieurs plaquettes osseuses, résistantes, taillées en forme de bec trapézoïde aux bords amincis, qui se présentent toutes sous le même aspect, devaient constituer une catégorie d'outils bien déterminée. Saisie entre le pouce et l'index, elles sont d'une préhension solide et pouvaient servir à lisser ou à assouplir les peaux.

6° **Ciseau.** Un objet doit être rangé dans la série des ciseaux en os, extrêmement abondants à la fin du magdalénien. Il a été anciennement cassé, sans doute par suite des percussions sur la partie opposée au biseau.

7° **Spatules.** (Fig. 8). De petites spatules à manche incurvé paraissent,

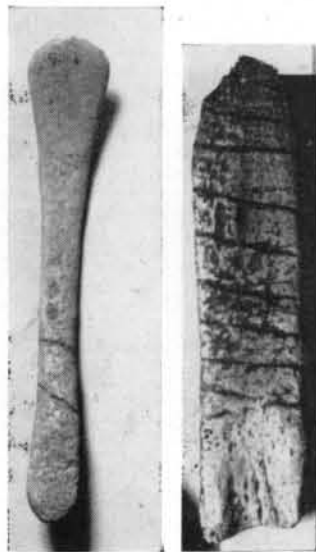


FIG. 8.
Spatules.

(2) Voir Fig. 76-77-78.

comme nous le signalions dans le tome I, avoir servi à la peinture corporelle. L'une d'elles est aplatie aux deux extrémités.

8° **Cuillères.** (Fig. 9). Une forte baguette osseuse est creusée en gouttière avec un taillant en forme de gouge. Le manche cassé anciennement devait être assez grand pour permettre d'extraire la moelle des os longs. Il est entouré d'une incision en spirale qui semble destinée à faire adhérer la moelle à la cuillère pour la retirer plus facilement.

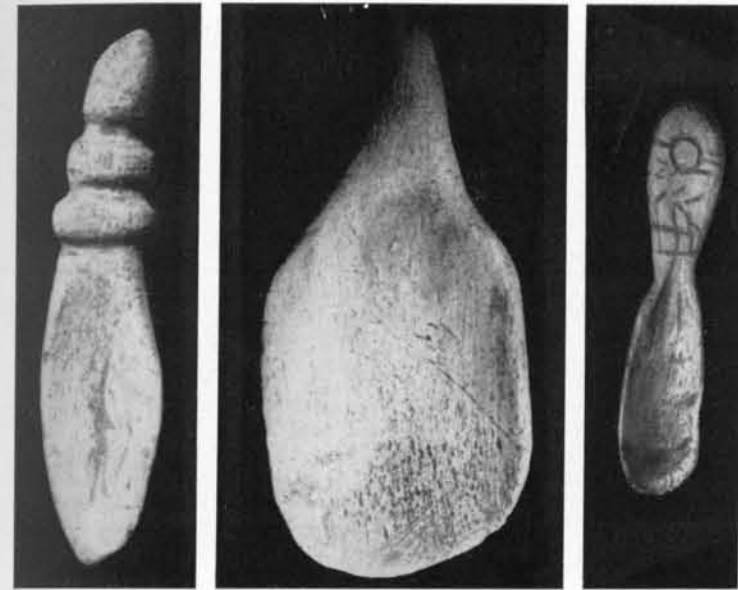


FIG. 9.
Cuillères.

La forme de cet objet rappelle celle des cuillères à moelle de certaines peuplades sauvages actuelles.

Nous avons également mis au jour des cuillères de différentes dimensions, mieux travaillées, qui sont régulièrement excavées en leur centre.

La plus large d'entre elles, aux bords latéraux seuls relevés, présente une extrémité assez courte, en forme de pointe qui devait être emmanchée.

Une autre beaucoup plus petite, peut-être destinée à la manipulation des fards, porte une partie excavée allongée et un manche orné de traits

incisés et d'un rond médian. Il est probable que ces dessins facilitaient la préhension en empêchant les doigts de glisser.

Enfin une troisième cuillère présente une courbure générale et une sorte de gauchissement sur son axe qui devaient aider à recueillir des poudres sur un broyeur. Dans le même but, semble-t-il, un des bords a été aminci. Le manche présente trois rainures profondes constituant un décor et servant à la préhension.

9° **Boutons-clavettes ou leurres pour la pêche ?** (Fig. 10). Ces objets sont nombreux dans le gisement et en tout comparables à ceux que nous avons décrits dans le tome I, comme pouvant être des boutons-clavettes.

Mais, attachés à un fil qui les aurait fait scintiller à la surface de l'eau, ils pouvaient peut-être servir de *leurre* pour attirer les poissons.

On sait, en effet, combien il est parfois difficile de déterminer l'emploi exact des objets préhistoriques.

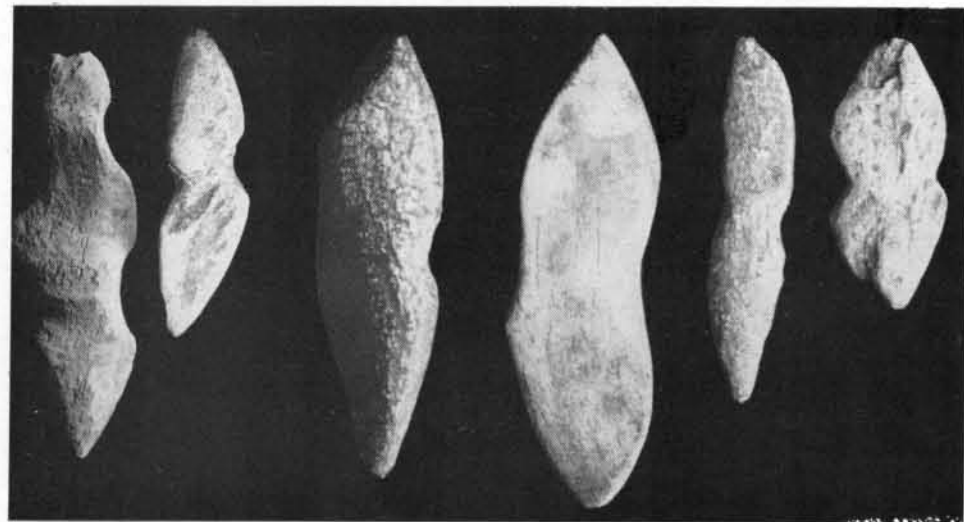


FIG. 10.
Leurre pour la pêche.

10° **Disques.** Des disques en os, de forme plus ou moins arrondie, sans décor, présentant seulement une perforation, peuvent être également des boutons. Mais lorsque le trou est reporté à une extrémité ou lorsqu'il

s'accompagne d'un dessin ou de signes alphabétiques, il semble plutôt qu'il s'agisse de pendeloques.

Enfin d'autres disques n'ont aucune perforation. Quand ils sont complètement unis ce sont peut-être des boutons en préparation. Mais lorsqu'on y trouve des signes alphabétiques, on peut penser à des amulettes.

11° **Chevalets.** (Fig. 11). Des objets, fourchus d'un côté, appointés de l'autre, avec ressauts de chaque côté, semblent avoir servi de chevalets

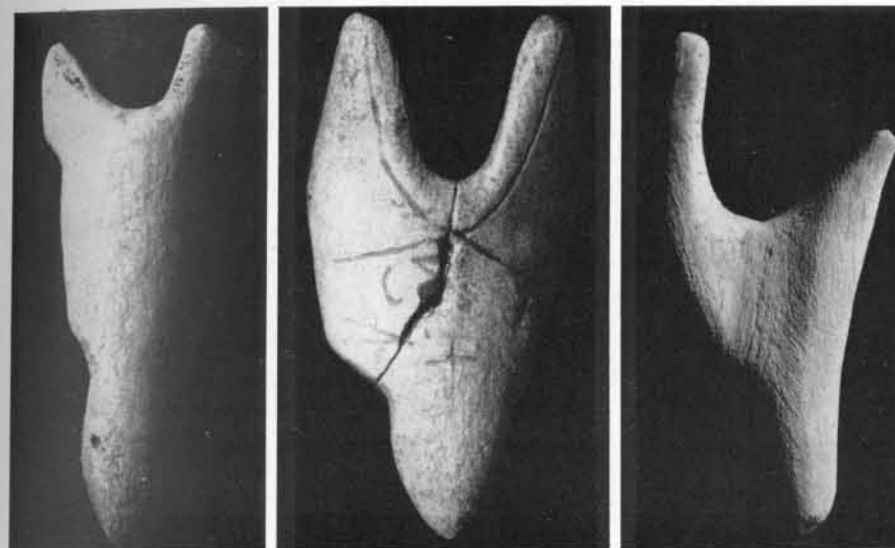


FIG. 11.
Chevalets pour le tissage.

pour le tissage ou le cordage. L'un d'eux est orné de traits courbes qui viennent se croiser en forme d'X à la base de la fourche. Au-dessous se voit une inscription alphabétique.

12° **Sagaies à base fourchue.** (Fig. 12). Plusieurs sagaies à base fourchue sont courtes et résistantes. La pointe est tantôt très effilée, tantôt légèrement mousse. La fourche est généralement placée au milieu de la base ; cependant, elle se trouve parfois reportée sur un côté, par une sorte de transition avec le type à encoche latérale.

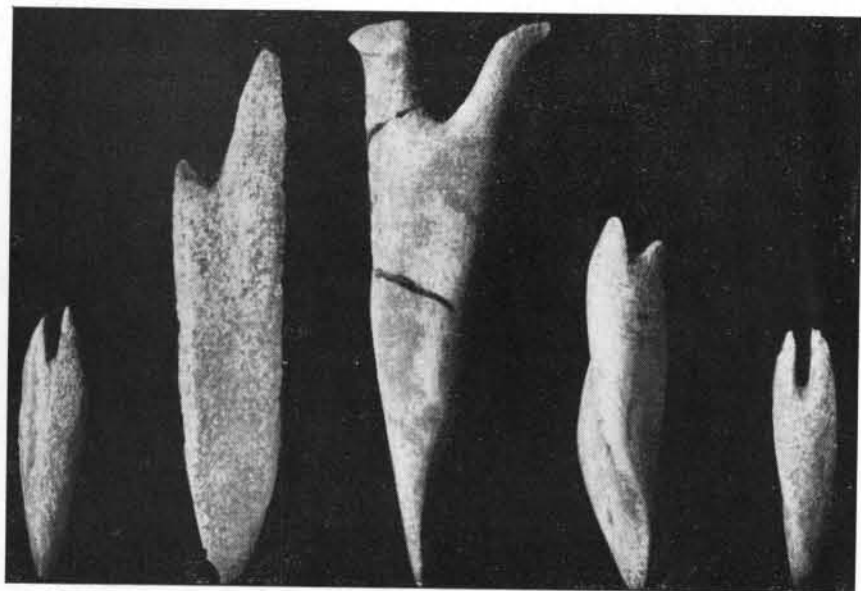


FIG. 12.
Sagaies à base fourchue.



FIG. 13.
Sagaies à encoche latérale.

13° **Sagaies à encoche latérale.** (Fig. 13). Le gisement de Glozel nous a également livré un certain nombre de pointes plus courtes encore et plus massives que les sagaies à base fourchue, acuminées aux deux extrémités et portant une encoche latérale qui devait faciliter la fixation de cette arme à une hampe.

14° **Têtes de flèches.** (Fig. 14 et Fig. 15). Les derniers paléolithiques, nous dit Déchelette, « ont surtout utilisé l'os, le bois de renne et l'ivoire pour la confection de leurs armes » (3).

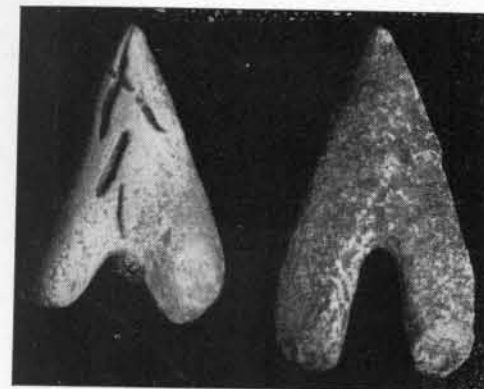


FIG. 14.
Têtes de flèches.

Les dessins qu'ils nous ont laissés de leurs têtes de flèches nous les représentent toujours sous forme triangulaire, avec ailerons mousses et sans pédoncule (4).

Jusqu'alors cependant, les trouvailles de ces armes étaient fort rares. A peine pouvait-on citer la pointe de flèche à ailerons de La Madeleine, celles du Souci et de Raymondin (Musée de Périgueux et collection Feaux) (5).

Cette rareté devait tenir à ce que les flèches en os (6) qui avaient servi

(3) *Manuel d'Archéologie*, Tome I, p. 164.

(4) Gravures sur dent d'ours de Duruthy, sur une sagaie d'Altamira, sur une fresque d'Alpera, au flanc des bisons du Salon noir de Niaux, sur le bison sculpté d'Isturitz, etc...

(5) Nous croyons qu'il faut également ranger dans cette catégorie l'objet trouvé à Fontarnaud par l'abbé Labrie et décrit par lui sous le nom de « fourchette ». A.F.A.S., 1902.

(6) A la Cueva del Serron, dans un milieu solutréen non remanié a été trouvée « une pointe de flèche à pédoncule et deux barbelures symétriques ». (Louis Siret).

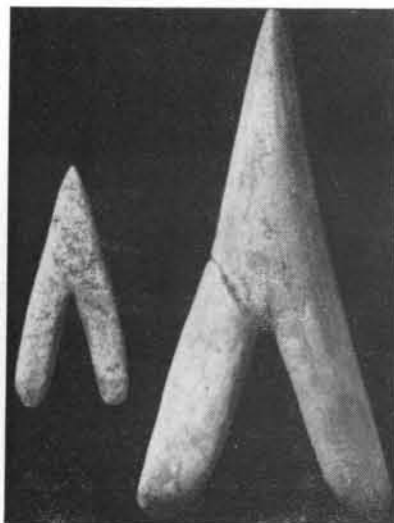


FIG. 15.
Têtes de flèches.

à la chasse, avaient été perdues et détruites par leur séjour prolongé à la surface du sol.

Dans le Champ des Morts, au contraire, les flèches, funéraires ou votives, enterrées dans une « argile imperméable », nous sont parvenues intactes en grand nombre.

Les gravures et sculptures glozéliennes, représentant des animaux blessés, nous montrent des *flèches* à base fourchue, semblables à celles du gisement.

15° **Pointes de lances.** (Fig. 16). Nous avons recueilli d'autres pointes de lances, semblables aux n° 87 et 88 du tome I. De dimensions variables, elles se présentent sous la forme triangulaire, avec des ailerons plus ou moins aigus. Le pédoncule d'emmanchement est toujours assez long et volumineux.

Leur aspect n'est pas sans analogie avec celui de la pointe du poignard emmanché, décrit dans le tome I. (Fig. 421).

16° **Harpons.** (Fig. 17). On avait voulu s'étonner de rencontrer à Glozel deux catégories de harpons : les uns à une seule rangée de barbelures et

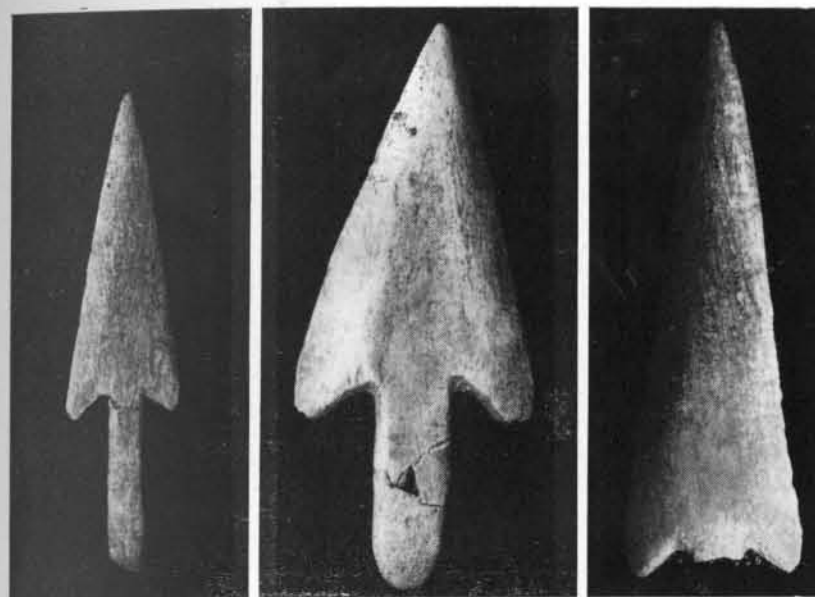


FIG. 16.
Pointes de lances.

d'autres à deux rangées considérés comme plus récents. De même, on trouvait leurs crocs trop longs et trop détachés du fût. Or, depuis, on a pu se rendre compte que ces deux variétés et cette facture existaient dans la couche supérieure du gisement de *La Madeleine* (7) et à *El Pendo*.

Mais ce que nous croyons inédit, c'est de rencontrer sur certains harpons glozéliens, juste au-dessous de la pointe, une sorte de rainure qui devait servir à attacher une esquille osseuse encore plus effilée qu'on pouvait changer facilement, quand elle était brisée.

17° **Hameçons.** (Fig. 18 et Fig. 19). Nous avons trouvé de nombreux petits hameçons (8), parfois de proportions très menues, semblables à ceux que nous avons décrits dans le tome I.

(7) De même, un « renflement basilaire pour l'emmanchement », semblable à celui de certains harpons de Glozel était déjà utilisé à La Madeleine. Voir « *La Madeleine. Son gisement. Son industrie. Ses œuvres d'art* », par le Dr. L. Capitan et D. Peyrony.

(8) Des hameçons pareils ont été trouvés à La Madeleine (voir publication de MM. Capitan et Peyrony) à Aurensan (voir *Mercur* du 15 février 1932).

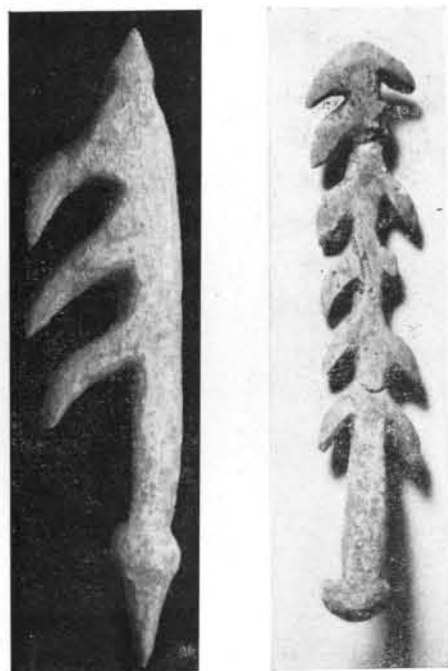


FIG. 17.
Harpons.

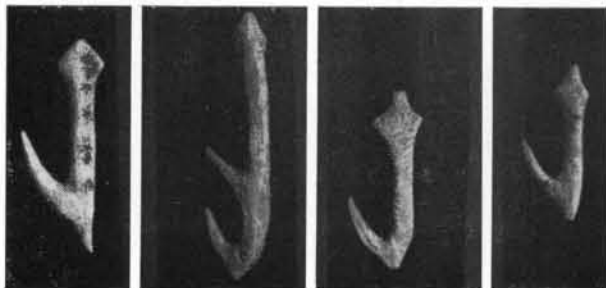


FIG. 18.
Hameçons.

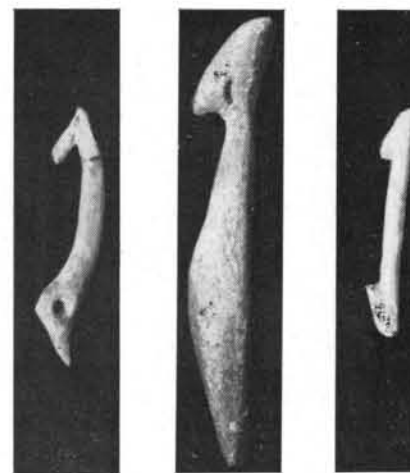


FIG. 19.
Hameçons.

L'un d'eux, par une sorte de transition avec les harpons, présente deux barbelures, comme ceux des figures 280 et 312 du tome I.

Nous avons également recueilli trois spécimens atypiques :

L'un, non sans analogie avec un autre exemplaire du tome I (voir fig. 91), présente une sorte de croc très court et une hampe renflée en son milieu. A la base du crochet, une excavation intentionnellement creusée était peut-être destinée à recevoir des substances toxiques.

Sur un autre se voit la base de barbelures, anciennement cassées, se faisant face, au lieu d'être alternées et opposées comme dans la figure 98 du tome I. Peut-être l'une, plus effilée, était-elle la pointe du hameçon, tandis que l'autre servait de moyen d'attache.

Un troisième hameçon au fût courbe présente une perforation ⁽⁹⁾ au milieu d'un renflement basilaire, se terminant lui-même en pointe aiguë. L'extrémité de la barbelure a été cassée lors de son dégagement de la couche archéologique.

(9) La caverne d'El Pendo près de Santander, qui a livré une inscription alphabétique sur un bâton dit de commandement, a également fourni deux harpons portant « une perforation basilaire taillée dans une protubérance latérale. » (Obermaier).

18° **Pendeloques pédonculées.** Les pendeloques les plus fréquentes présentent un pédoncule acuminé, au-dessus de deux rainures, destinées à la suspension, comme celles qui sont décrites dans le tome I.

19° **Pendeloques perforées.** Nous comprendrons sous ce nom de nombreux objets présentant des formes variées, parfois annulaires, mais portant toujours des perforations propres à la suspension. Certains sont ornés de dessins géométriques et sur l'un d'eux se voit la gravure d'un animal pris dans un piège, qui sera étudiée au chapitre de l'art animalier. (V. Fig. 36).

Les dents perforées doivent également être comprises parmi les pendeloques (Fig. 20), ainsi que deux anneaux osseux constitués par la « partie cornée des os de l'oreille de cheval ou de bœuf »⁽¹⁰⁾.

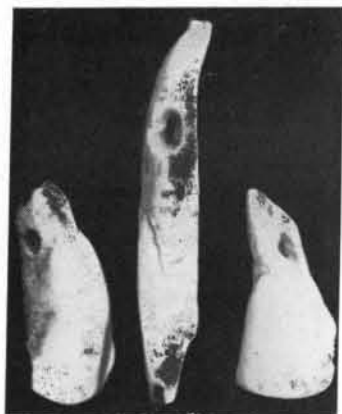


FIG. 20.
Dents perforées.

Enfin, nous possédons deux pièces qui, bien que portant un trou où devait passer un lien d'attache, ne semblent pas être des pendeloques d'ornementation, mais plutôt, l'une, un outil peut-être employé à dépouiller les peaux, et l'autre une sorte de boucle de ceinture. Cette dernière, qui devait avoir anciennement deux ailerons, porte un décor simple et gracieux, composé de quelques lignes disposées en éventail. (V. Fig. 7).

(10) Louis Figuier avait déjà signalé ces « objets de parure », dans : *L'Homme Primitif*, publié en 1870, (p. 112, fig. 45).

20° **Anneaux.** Certains anneaux recueillis à Glozel sont trop petits pour être des bracelets. Ils devaient être portés en pendentifs ou faire partie de colliers.

Cependant, ils n'étaient pas groupés dans un même endroit, mais dispersés dans le champ de fouilles. Ils sont en os ou en ivoire. (Fig. 21).

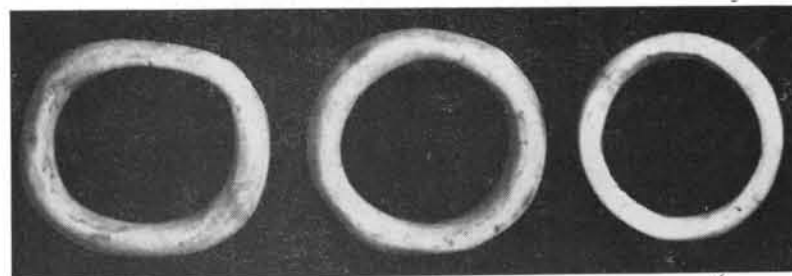


FIG. 21.
Anneaux en ivoire.

21° **Bagues.** (Fig. 22). D'autres anneaux semblables à ceux de la fig. 149 du tome I, ont, par contre, l'aspect de bagues. Mais alors que certains sont encore « trop étroits pour servir à cet usage », trois d'entre eux peuvent avoir été portés au doigt. Ils sont ornés sur les bords d'une rangée de petits traits obliques et en leur milieu de gravures de têtes d'animaux et d'inscriptions alphabétiformes.

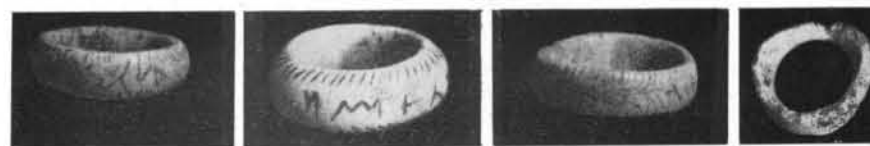


FIG. 22.
Bagues.

22° **Manches d'outils décorés.** (Fig. 23). Deux fragments d'os longs artistement sculptés paraissent avoir servi de manche d'outils. Ils seraient à rapprocher des « bâtons gravés », recueillis à Lespugue et à Isturitz.



FIG. 23.
Manches d'outils décorés.

L'un présente des décors en spirale où alternent un motif en arêtes de poisson et un cordon de petits cercles. Cette sculpture rappelle celle qui se déroule sur un bâton publié dans le tome I (voir fig. 430 du tome I).

L'autre, beaucoup plus artistement orné, présente des rainures circulaires, des dents de loup et des sortes de cannelures.

23° Objets indéterminés. Plusieurs objets en os ne présentent pas de forme assez caractéristique pour qu'on puisse leur attribuer un usage, même hypothétique.

L'un porte, autour d'un pédoncule, une incision en spirale qui paraît destinée à fixer un lien de suspension ou à faciliter un mode d'emmanchement.

Deux autres présentent un début de pédoncule ; l'un d'eux porte d'un côté une inscription disposée sur plusieurs lignes, l'autre est orné à sa base de demi-cercles se coupant à angles aigus. Au-dessous de ces lignes courbes se voit une ébauche de perforation.

Un dernier objet, qui présente une inscription alphabétique en son milieu et un décor de petits traits obliques sur les bords, est appointé à ses deux extrémités.

24° Foëne. (Fig. 24). Enfin, bien que, de prime abord, il semble devoir être compris parmi les objets indéterminés, tant sa forme est insolite, un objet à deux pointes inégales, divergentes, a pu servir de *foëne* pour harponner de gros poissons dans les rivières.



FIG. 24.
Foëne.

Sur la pointe la plus longue, maintenant émoussée, se voit une forte saillie, vraisemblablement destinée à retenir la proie capturée.

La perforation de la base, pour l'introduction d'un lien, et la légère courbure d'une face devaient faciliter la fixation de cette foëne sur une tige de bois.

POTERIES

Nous n'étudierons dans ce chapitre que les poteries différant par la forme de celles que nous avons publiées dans le volume précédent.

Mentionnons, d'autre part, que certaines catégories de céramique n'existaient qu'au voisinage des tombes. En nous éloignant de celles-ci, nous n'avons plus trouvé ni empreintes de main, ni symboles phalliques.

Vases à décor incisé. Nous avons recueilli un certain nombre de petits vases de forme semi-ovoïde, ornés de simples traits incisés.

Cependant, l'un d'eux présente, en plus, un décor annelé, profondément modelé dans la pâte, sous des incisions verticales parallèles. Sur un autre se voit également, entre des raies circulaires, deux ronds, figurant peut-être les yeux du masque néolithique. Un troisième enfin porte des signes alphabétiformes, épars dans quatre zones délimitées par des lignes verticales.

Vases à cupulettes. Ces vases sont ornés de petites cupules faites au doigt et de traits incisés. (Fig. 25).

L'un d'eux présente, autour d'une étroite ouverture, un renflement de l'argile en forme de collerette, ornée d'incisions verticales. La panse ovoïde est décorée de deux rangées de cupulettes.

Un autre, de forme cylindrique, porte, au-dessus d'une raie circulaire tracée à sa base, une série de cupulettes, elles-mêmes surmontées d'incisions parallèles. Il présente une sorte de bec comme une lampe, sans en avoir cependant l'aspect bas et aplati.

Lampes décorées. Les lampes unies sont les plus nombreuses dans le gisement. Cependant, nous avons à nouveau recueilli quelques exemplaires ornés : cupulettes, raies circulaires, petites incisions verticales, simples lignes ponctuées.



FIG. 25.
Vases à cupulettes.

Vases ornés du masque néolithique et d'un décor linéaire. Les vases ornés du masque néolithique seul ne se sont rencontrés qu'au voisinage des sépultures.

Le décor linéaire, qui accompagne le masque sans bouche sur les autres spécimens, est toujours parfaitement adapté à la forme des vases.

L'un d'eux d'aspect globuleux présente un bourrelet nettement saillant au-dessous du masque, lui-même modelé en relief. De profondes rainures verticales ornent le sommet et la base.

Deux autres vases sont, au contraire, de forme élancée, témoignant d'une technique spécialement habile. Leur hauteur et l'étroitesse de leur base ne nuisent en rien à leur bon équilibre. Le rétrécissement des deux extrémités évite la lourdeur d'aspect que donnerait à ces vases une forme cylindrique régulière. Leur décoration nous montre l'originalité d'invention des céramistes glozéliens (1).

L'une de ces poteries est ornée de raies circulaires profondes qui donnent à sa base un aspect annelé. Un anneau du milieu est strié d'incisions verticales. Le sommet du vase a été lissé pour recevoir le modelage

(1) Ils mesurent respectivement 21 cm. et 16,5 cm. de hauteur et 9,5 cm. et 5 cm. de largeur maxima.

du masque sans bouche, dont les grands yeux ronds semblent déjà voir dans l'au-delà. (Fig. 26).



FIG. 26.
Vase orné du masque néolithique et d'un décor linéaire.

L'autre poterie est encore plus étroite et le rétrécissement de sa base accuse davantage sa forme élancée et légère. Elle est ornée dans le bas de simples raies et de lignes ponctuées. Au sommet, rétréci en forme de voûte, des incisions rayonnent autour de l'étroite ouverture. Entre ces deux décors le masque sans bouche se détache dans une zone unie. (Fig. 27).



FIG. 27.

Vase orné du masque néolithique et d'un décor linéaire.

Seul ou accompagné de dessins linéaires sur les vases, le masque sans bouche devait faire partie, non seulement des signes symboliques funéraires, mais aussi des décors bénéfiques préservant sans doute les réserves de nourriture destinées aux morts.

Vases inscrits. (Fig. 28). Nous avons vu, en étudiant les vases à décor incisé, que l'un d'eux présentait quelques signes alphabétiformes épars, non groupés en inscription. Par contre, sur un vase en forme de bol surbaissé, figure une ligne de caractères qui en fait presque entièrement le tour. Il s'agit donc bien d'une inscription.

Au-dessus, existe un décor composé d'incisions obliques, réunies en haut par une raie circulaire.



FIG. 28.
Vase inscrit.

Vase avec trois modes de décoration. (Fig. 29). De 10 cm. 5 de hauteur et de 8 cm. de largeur maxima, ce vase présente un aspect piriforme. Nettement globuleux au sommet comme s'il s'agissait d'une voûte crânienne, ainsi qu'on le voit sur plusieurs autres vases de Glazel, il va ensuite en se rétrécissant. Le fond se termine en tronc de cône et sa base, de 3 cm. 5 de diamètre seulement, lui donne un aspect d'élégante légèreté.

L'ouverture, irrégulièrement arrondie et relativement petite, est un peu inclinée du côté gauche. Elle est entourée d'une rainure circulaire profonde qui paraît séparer le pôle supérieur en deux parties.

Le masque funéraire sans bouche, dont les traits sont profondément modelés dans l'argile, présente ici des arcades sourcilières très incurvées et descendant assez bas. Le nez court est fin et saillant. Les yeux sont bien dessinés, mais inégaux.

Au-dessus de l'arcade sourcilière gauche se voit une inscription composée de 4 signes dont le dernier est celui, bien connu, de l'échelle à 3 barres.

Au-dessous du masque, un décor incisé, en traits sensiblement verticaux, fait le tour du vase ; puis deux lignes de traits légèrement obliques, au-dessus et au-dessous d'une rainure circulaire, complètent l'ensemble.



FIG. 29.
Vase avec trois modes de décoration.

Objets indéterminés. Parmi ceux-ci, nous signalerons : 1^o un petit disque perforé au milieu et portant gravés des signes alphabétiques, comme s'il s'agissait d'une amulette ; 2^o une sorte de languette entaillée d'un côté d'incisions parallèles et portant, sur l'autre face, deux dépressions opposées, destinées, semble-t-il, au pouce et à l'index.

Deux autres objets paraissent encore plus énigmatiques. L'un d'eux présente, d'un côté, deux rainures concentriques et de petites raies axiales, divisant le pourtour en secteurs inégaux. Du côté opposé, n'existe qu'une seule rainure circulaire autour d'une dépression en cuvette. Le second objet possède un orifice complet au bord d'une cuvette assez profonde.

STYLE CÉRAMIQUE GLOZÉLIEN

S'ils ne furent, dans bien des domaines, que les continuateurs des Magdaléniens, les Glozéliens se révélèrent les véritables créateurs de l'art fictile.

La caractéristique du style céramique glozélien est d'être à la fois *réaliste* et *symbolique*. C'est uniquement un art funéraire.

Frappés par la déformation des traits de leurs morts, les tribus glozéliennes ont cherché à en reproduire l'aspect réaliste pour caractériser cette céramique funéraire. L'extrémité supérieure des poteries est arrondie en forme de crâne. L'ouverture est étroite comme une rondelle de trépanation, opération pratiquée, on le sait, par les néolithiques. Au-dessous de la bosse frontale apparaît le faciès de la mort : trous orbitaires à la place des yeux ; arcades sourcilières proéminentes et incurvées ; nez court qui n'a gardé que son ossature ; absence de bouche pour symboliser le grand silence de la tombe.

Nous retrouvons le même réalisme et le même symbolisme sur les statuettes phalliques, gardiennes des sépultures. Comme les organes qui créent la vie entourent, sur les idoles funéraires, le faciès sans bouche qui est l'effigie de la mort, ils semblent bien symboliser la croyance des Glozéliens à une nouvelle vie dans l'au-delà.

Le masque sans bouche deviendra le principal motif de l'ornementation céramique. Par sa stylisation, par la dissociation de ses éléments, il donnera naissance à toute une série de décors qui, bien que schématiques, n'en gardaient pas moins un sens symbolique compris de la foule.

Ces notations simplifiées ont également fourni au potier le moyen de rendre plus facile le maniement des poteries. Les arcades sourcilières proéminentes et surbaissées, placées de chaque côté des vases, devinrent des moyens de préhension, des sortes d'anses.

*

**

A côté de l'ornementation plastique, tirée du faciès sans bouche, nous trouvons sur certaines poteries une décoration linéaire, en traits incisés. Cette technique semble empruntée au travail de l'os et de l'ivoire où elle était appliquée dès le paléolithique.

C'est la morphologie du récipient qui en suggérait, semble-t-il, l'ornementation. Par une parfaite adaptation du décor au galbe de la poterie, le céramiste glozélien créait, avec un dessin très simple et une forme peut-être plus simple encore, des vases d'une valeur esthétique indéniable.

L'ÉCRITURE

L'hypothèse d'une origine hiéroglyphique des écritures a été calquée beaucoup trop théoriquement sur le mode égyptien.

Pour Déchelette, entre autres, « c'est l'art qui a donné naissance à l'écriture » et ses caractères doivent nécessairement dériver de pictographes.

« Or, reconnaissait-il, on cherche vainement, dans les vestiges de la civilisation quaternaire, les inscriptions en pictographes figuratifs d'où seraient dérivés ces prétendus signes alphabétiques. » ⁽¹⁾

Piette s'était également efforcé de découvrir une « écriture hiéroglyphique » dans les trouvailles de Lourdes et d'Arudy qui ne sont, aux yeux de tous, que des gravures d'ornementation.

« Quand l'homme éprouva le besoin de fixer sa pensée, écrit à son tour Jacques de Morgan, le premier moyen qu'il trouva fut de représenter par le dessin les idées simples qu'il concevait. Ce premier effort donna naissance à la pictographie représentative. » ⁽²⁾.

Cependant, ces deux derniers préhistoriens avaient entrevu une autre origine, mais ils n'osèrent l'exprimer que comme seconde hypothèse ou comme un système parallèle de moindre importance.

C'est ainsi qu'après avoir voulu établir une écriture hiéroglyphique *princeps*, Piette mentionnait, avec le génie de divination qui lui était particulier : « Les caractères sont choses de convention ; au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent être, dès le début, des figures formées de lignes géométriques. » ⁽³⁾

Après nous avoir dit qu'« aux temps quaternaires, la gravure et la peinture jouaient dans bien des cas probablement, le rôle d'écriture picto-

(1) *Manuel*, t. I, p. 236.

(2) *L'Humanité Préhistorique*.

(3) *Les écritures de l'Age glyptique*. Ed. Piette. *L'Anthropologie*, t. XVI, 1905.

graphique simple », Jacques de Morgan ajoute : « mais à côté de ces représentations artistiques, peut-être idéographiques, il existait aussi des aide-mémoire variés, dont fréquemment nous retrouvons des traces. Les galets coloriés du Mas d'Azil, les os gravés de Rochebertier et de Lorthet en sont d'indiscutables exemples. »

En réalité, ce furent bien des signes et non des peintures qui constituèrent le système primitif.

« Même en Egypte, nous dit Flinders Petrie, bien avant l'adoption des caractères hiéroglyphiques, il existait une écriture linéaire. » (4)

De son côté, A. Evans suppose « qu'une écriture linéaire très ancienne a précédé l'importation de l'écriture minoenne à Chypre et en Crète ».

Ne voit-on pas, en effet, que les signes hiéroglyphiques n'ont fait leur apparition qu'avec de puissants empires ? Les signes linéaires primitifs, que chaque peuplade employaient auparavant, ne pouvaient avoir un sens que pour ceux qui connaissaient le dialecte autochtone. Les conquérants qui arrivèrent à soumettre ces nombreuses tribus devaient, nécessairement, pour imposer leur autorité, chercher un moyen de s'exprimer en dehors de la multitude des idiomes indigènes.

Ce moyen était de représenter tout d'abord les objets eux-mêmes, puis d'en dessiner les idéogrammes comme le fit l'Egypte en imposant l'écriture hiéroglyphique pour les actes officiels et comme le pratique encore la Chine (5).

Au point de vue évolutif, le hiéroglyphisme, produit secondaire d'une administration impérialiste, est donc plus récent que le système linéaire.

Enfin, l'antériorité d'une écriture linéaire primitive sur les écritures idéographiques n'intéresse pas que les archéologues (6). Elle pose également un problème philosophique.

« Un illustre philosophe (7), a écrit M. Jacques Chevalier, un maître particulièrement cher dont je devais entretenir l'Université de Porto le soir même, me disait en substance à propos de Glozel : « Cette affaire m'intéresse beaucoup. Si on démontrait que les signes glozéliens ne sont pas idéographiques, cela pourrait établir, contre la thèse couramment reçue et que j'ai professée longtemps, que l'écriture est partie de l'abstrait, au lieu d'être allée du concret à l'abstrait, de l'idéographique à l'alphabétique. » (7)

(4) *The formation of the Alphabet*. Flinders Petrie, London, 1912.

(5) Voir : *Origine impérialiste des écritures hiéroglyphiques*. Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 1^{er} novembre 1931.

(6) *Essai sur les Inscriptions magdaléniennes*. Dr A. Morlet, *Mercure de France*, 15 avril 1929.

(7) *Bergson*. — M. Jacques Chevalier venait de faire à Porto une conférence sur la philosophie bergsonienne. *Bull. de la Sté d'Emulation du Bourbonnais*, Mai-Juin 1928.

*

**

Mais à quel stade des écritures étaient parvenus les Glozéliens ?

Lorsqu'ils entreprirent de fixer par des signes les articulations vocales de leur idiome, ils eurent à leur disposition, comme nous l'avons montré dans les « Origines de l'Écriture » (8), tout un ensemble de caractères linéaires paléolithiques avec les noms qui leur étaient attachés. Au cours de cette évolution, les signes s'identifièrent aux sons du langage, comme nous le voyons dans les *rébus*.

Cependant, les caractères magdaléniens n'étaient pas assez nombreux pour traduire tous les sons de leur idiome : les Glozéliens en créèrent, semble-t-il, un plus grand nombre en s'inspirant des graphismes connus. Des signes paraissent ainsi se déduire les uns des autres par l'adjonction d'un simple trait. Peut-être ces caractères représentaient-ils des sons voisins ?

Sans doute, les trouvailles du *Champ des Morts* nous font-elles rarement assister à cette période de tâtonnement. Mais on sait que les découvertes ne sont que « de précieux révélateurs d'états de civilisation » auxquels on ne saurait demander l'évolution complète d'une acquisition nouvelle.

Cependant, pour Glozel, pas plus que pour l'époque magdalénienne, il ne peut s'agir de caractères figuratifs, dessinés à l'image des objets, ni d'idéogrammes toujours très compliqués et fort nombreux. L'écriture des Glozéliens n'a guère que 110 caractères si l'on ne considère que les formes essentielles. Certains signes, en effet, sont susceptibles, semble-t-il, de se trouver dans plusieurs orientations différentes, car le sens de la direction est une acquisition plus tardive que le sens de la forme. Aussi, bien que l'on puisse en dénombrer beaucoup plus en classant comme signes autonomes les nombreuses variantes de chaque caractère, on ne saurait arriver à la multitude des figurations d'une langue idéographique (9), comme, par exemple, l'écriture chinoise.

(8) *Origines de l'Écriture*. Dr A. Morlet. Ed. Causse, Graille et Castelnau, Montpellier, 1955.

(9) Une *écriture idéographique* est une « écriture de mots » ; les caractères idéographiques peuvent être des signes linéaires aussi simples que des caractères syllabiques, si bien que le syllabaire de Glozel peut en contenir un certain nombre.

Peu nombreux par contre, les *caractères linéaires paléolithiques*, que j'ai désigné sous le nom de « *mnémoniques* » correspondent à ce que les Allemands appellent une « écriture d'idées ». J'ai donné le nom de « *signaire* » à un ensemble de ces signes.

Il ne s'agit pas, non plus, d'une écriture alphabétique qui, elle, ne comprendrait qu'une vingtaine de lettres.

Par le nombre même de ses caractères, le Glozélien se classe dans les écritures syllabiques qui possèdent toutes une centaine de signes.

La syllabe est un son parlé, formé par une seule émission de voix. Chaque mot monosyllabique pouvant être prononcé d'un seul jet vocal était rendu par un seul signe et pour les mots polysyllabiques, chaque signe correspondait à une syllabe.

Aussi, bien que les Glozéliens en soient restés sans doute à ce premier degré de l'art d'écrire, ce furent bien eux qui inventèrent la première écriture phonétique en la basant sur les sonorités syllabiques de leur idiome.

INSCRIPTIONS GLOZELIENNES

1° **Tablettes.** Bien que les tablettes soient moins nombreuses à mesure qu'on s'éloigne des tombes, nous en avons cependant recueilli plusieurs depuis la publication du tome I. Sur certaines se voient quelques particularités.

Nous noterons, par exemple, un fragment important qui a dû appartenir à une grande tablette et qui porte quatre barres alignées comme s'il s'agissait de signes de numération (10).

Nous retrouvons ces quatre barres sur deux tablettes de dimensions moyennes. L'une offre même, au-dessous de ces traits, le redoublement inusité du signe angulaire. L'autre, qui porte au revers deux empreintes digitales fixées par la cuisson, a été cassée anciennement en trois morceaux qui présentent des coups de feu différents. Après cette brisure, les morceaux ont dû être soumis, accidentellement sans doute, à une nouvelle action du feu, d'une intensité différente pour chacun d'eux. Nous avons pu faire la même constatation sur une autre tablette portant des vitrifications (11).

Une petite tablette (7 cm 7 sur 7 cm 5) où se voit une série de barres alignées dans un angle, présente de plus la particularité d'être inscrite sur les deux faces (12). C'est la plus petite tablette de Glozel (13).

(10) Voir *Mercur de France*, 15 juin 1927. « *Système de Numération des Glozéliens* ».

(11) Voir Tome I, fig. 8 ter.

(12) Une autre tablette, recueillie anciennement, est également inscrite sur les deux faces.

(13) La plus grande tablette trouvée au Champ des Morts mesure 38 cm. sur 33 cm. (Voir tome I, fig. 236).

2° **Galets et os inscrits.** Fort rare sur les tablettes, le fait de porter plusieurs barres alignées est fréquent sur les galets et sur les os inscrits. Nous voyons ainsi des traits parallèles, à la suite d'une inscription alphabétique, sur un fragment d'omoplate grossièrement appointé et sur une côte de la série animale (Fig. 30), gravée sur l'autre face de figures de

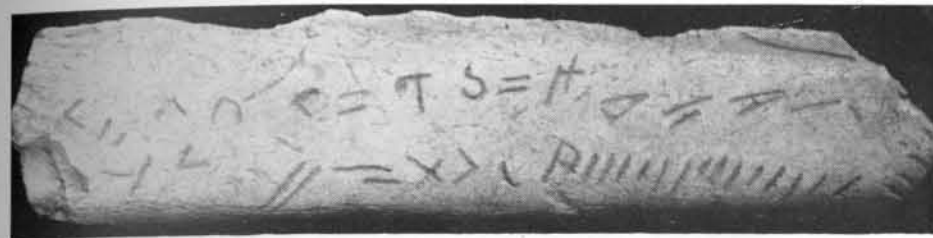


FIG. 30.
Os inscrits.

cervidés (voir Fig. 35). L'hypothèse d'un système de numération paraît bien alors s'imposer. Il en est de même pour les barres alignées sur une sorte de petit lissoir, à côté d'autres caractères qu'on avait déjà notés sur un objet analogue, publié dans le tome I (14).

Enfin, deux belles inscriptions, l'une sur un galet de forme allongée (Fig. 31) et l'autre sur un fragment d'os coxal (Fig. 32) ont été recueillis côte à côte.



FIG. 31.
Galet inscrit.

(14) Tome I, p. 65 et 66, fig. 100.



FIG. 32.
Os inscrit.

Elles constituent de véritables pages d'écriture, semblables à celles qui se voient sur les tablettes d'argile.

*
**

Les illustrations photographiques des inscriptions constituent le « livre d'images » de l'écriture glozélienne.

Cependant, beaucoup d'inscriptions n'apparaissent pas sur les reproductions photographiques, soit qu'elles aient été gravées sur les bords ou au revers des objets, soit encore que les ombres « contrastées » masquent ou déforment certains signes.

Aussi devra-t-on, un jour, pour établir un *Corpus* de l'écriture de Glozel nécessaire à son interprétation, relever au trait toutes les inscriptions, sans exception (15).

(15) Je me suis d'ailleurs appliqué déjà, dans le *Mercure de France*, à donner bon nombre d'entre elles, tracées à la plume aussi exactement que possible.

Cependant, sans attendre et sans nous aventurer dans une plus ample interprétation, nous avons recherché jadis les groupements habituels ou « séquences » de signes (16). Nous nous étions alors demandé si « l'inversion » de certains caractères, telle que la pratique encore de nos jours les enfants qui apprennent à écrire — XT pour TX, par exemple — n'était pas courante dans les courtes inscriptions de quelques signes seulement. En tous cas, il semble bien que, comme dans toutes les écritures primitives, les Glozéliens n'aient pas tenu compte de l'orientation des signes, mais seulement de leur forme. Et ceci peut nous tromper sur le nombre des signes, car on est tenté de considérer comme différents des caractères qui sont peut-être simplement inversés. De plus, il se peut également que certains scribes aient eu une manière personnelle, bien distincte, de tracer les signes, ce qui en augmenterait encore singulièrement le nombre à nos yeux.

Enfin, nous avons signalé que, parfois, des têtes d'animaux (comme sur les deux faces d'un anneau de schiste) ou d'autres motifs (un œil et un oiseau stylisés sur un grattoir) se trouvent mêlés aux caractères syllabiques, comme si l'écriture de Glozel comprenait également des signes figuratifs. Il nous paraît difficile aussi de déterminer si deux graphismes, généralement conjugués — deux demi-cercles, par exemple — doivent être considérés comme un seul signe ou s'ils en font deux.

Par contre, il semble bien que des caractères de forme composite, rares sur les tablettes, alors qu'ils sont assez fréquents sur les objets, ne représentent que des marques de propriété. Mais il peut s'agir également de signes agglutinés qu'il nous est facile de prendre — à tort — pour des signes nouveaux.

Toutes ces considérations ont compliqué singulièrement la mise au point d'un tableau général de signes tel que nous l'avons établi dans le tome I et qui comprend 111 caractères différents. Cependant, nous avons constaté, en étudiant quelques tablettes isolément, que l'écriture courante ne comprend qu'une quarantaine de signes qui reviennent beaucoup plus fréquemment. Quant à la proportion respective de chacun de ces caractères, elle varie considérablement selon les tablettes.

Comme on ne peut, malheureusement, espérer, à cause de sa trop grande ancienneté, trouver un jour la pierre de Rosette de l'écriture de Glozel, il ne reste, pour l'interpréter, que deux méthodes bien aléatoires : la méthode « comparative » cherchant à déchiffrer le glozélien par compa-

(16) *Mercure de France*, 1^{er} septembre 1927.

raison avec des langues anciennes moins archaïques avec lesquelles sa morphologie serait apparentée ; la méthode « combinatoire » consistant à travailler à l'intérieur du glozélien lui-même en s'appuyant sur ce que l'on sait, par ailleurs, de cette civilisation, en relevant les répétitions de signes similaires ou de « séquences » susceptibles de refléter certaines pratiques ou certains rites. Un champ d'action privilégié pour la méthode combinatoire est celui de la numération sur lequel nous nous sommes exercés déjà (17).

Si l'on arrive un jour à un résultat plus étendu, ce sera, croyons-nous, en partant des textes qui accompagnent les figurations animales avec lesquelles ils sont vraisemblablement en concordance. De même, les inscriptions des vases — qui sont probablement funéraires — peuvent orienter les recherches dans ce sens. Elles ont, de plus, l'avantage de montrer sans conteste le haut et le bas des inscriptions, ce qui n'existe pas pour les tablettes.

Ces dernières, par contre, offrent l'intérêt de porter des textes plus longs et de plus nombreuses combinaisons de signes propres à caractériser le rythme même de l'idiome quand on sera arrivé à un stade plus avancé dans son interprétation. La méthode combinatoire exige, en effet, des textes étendus en plus des inscriptions qui accompagnent les figurations animales.

Mais que de difficultés essentielles à vaincre auparavant ! Comment, par exemple, reconnaître le commencement et la fin des mots ? Tous les signes se suivent, sans espaces ni interruptions. Peut-être cette difficulté serait-elle moindre dans les courtes inscriptions sur os et sur galets qui ne présentent que quelques signes. Certains objets ne portent même qu'un signe, représentant peut-être un mot à lui seul. Et ceci nous conduit à l'hypothèse d'un idiome monosyllabique, comme beaucoup de langues primitives actuelles. Hypothèse qui nous rapprocherait de l'usage des sigles, si en faveur de nos jours : S.N.C.F., P.T.T., F.N.O.S.S., etc., dont on se sert pour exprimer, dans un seul vocable, tout un ensemble de mots. Mais, dans ce cas, ne faudrait-il pas abandonner tout espoir d'interpréter jamais le Glozélien ?

Cette hypothèse pourrait, par contre, expliquer la rareté des groupements de signes ou séquences. Peut-être, d'ailleurs, certains d'entre eux sont-ils ce qu'on nomme en sténographie — cette écriture syllabique moderne — des *sténogrammes arbitraires* figurant un mot entier et qui, forcément, ne présentent pas de séquences. Cependant, nous savons que la

(17) *Mercur de France*. Premières hypothèses sur le Système de Numération des Glozéliens, 15 juin 1927.

rareté des séquences est, précisément, le cas de toutes les écritures au stade syllabique. Et le fait que des épigraphistes se soient aventurés — sans aucun fondement, il est vrai — à traduire certaines tablettes de Glozel, nous permet de conclure au moins que les séquences de signes n'y sont pas plus rares que dans les dialectes choisis arbitrairement pour la traduction (18).

Quant à la *méthode comparative*, elle s'efforcera de déchiffrer le glozélien en partant des écritures archétypes, cependant infiniment plus récentes, comme les inscriptions celtibériques qui en sont morphologiquement issues par l'intermédiaire d'Alvao. Mais, hélas, il nous paraît également impossible que cette méthode puisse nous permettre d'interpréter nos tablettes.

En effet, bien que ces écritures de la péninsule ibérique aient conservé la forme des caractères qu'elles avaient puisés dans le syllabaire de Glozel (19), elles ne sauraient nous en faire retrouver la signification, puisqu'elles ne leur ont pas conservé leurs valeurs syllabiques. D'ailleurs, comme y insiste H. P. Eydoux à propos des inscriptions d'Enserune, « il reste que si l'alphabet ibérique se déchiffre aujourd'hui, la langue qu'il transcrivait reste encore à traduire ».

Malheureusement, comme une écriture, calquée sur une langue, ne peut être déchiffrée que si l'on connaît la langue, la clé s'en perd irrémédiablement quand disparaissent les groupements humains qui l'employaient.

Qui lira jamais les premiers autographes que nous ait laissés l'humanité ?

(18) Le Colonel de Saint-Hillier traduisait les tablettes de Glozel en partant du phénicien : M. Camille Jullian, du latin ; d'autres, du basque.

(19) *Origine néolithique des alphabets méditerranéens*. Dr A. Morlet. *Mercur de France*, 15 déc. 1926.

L'ART ANIMALIER

« Le gisement de Glozel, a écrit M. Déperet, s'apparente par la faune au paléolithique final. » La connexion de ces deux périodes ne saurait, en effet, être mieux démontrée que par la paléontologie. Cependant, même si aucun fragment osseux n'avait été trouvé à Glozel, les gravures et les sculptures auraient suffi à l'établir. Les artistes qui les ont exécutées ont vécu à l'époque finale du Renne : leurs œuvres s'affirment comme l'héritage de l'art magdalénien et seuls des observateurs directs de la nature pouvaient rendre, avec ce réalisme, l'allure, la façon d'être des animaux dont ils nous ont laissé les images (1).

GRAVURES SUR BLOCS DE PIERRE

Nous avons déjà rencontré au Champ des Morts de grandes plaques de roche granitique à grain serré portant des gravures de Rennes, étudiées dans le T. I (Fig. 324 et 325). Mais elles n'avaient pas fait partie des murs des tombes que nous avons explorées.

Par contre, les deux nouvelles plaques gravées étaient incluses dans les parois latérales de la tombe I et destinées à l'orner. Ce ne fut, d'ailleurs, qu'après la démolition spontanée, due au temps, de cette sépulture, qu'on remarqua les gravures de Rennes que portaient ces pierres, car les traits, tracés légèrement, étaient passés inaperçus avant qu'ils fussent lavés par la pluie.

La gravure du Renne effrayé par un fauve fut découverte par le Capitaine Frédefon qui nous la signala aussitôt.

(1) Rappelons, en particulier, que M. Brinkmann, Directeur du Musée Zoologique de Bergen, a pu écrire au sujet d'une de ces gravures : « Le renne présente une inflexion caractéristique du cou quand il marche, qui est reproduite d'une façon frappante dans le dessin de Glozel. »

« Remarquez l'implantation des bois, écrivait à son tour Paul Jouve, le grand artiste animalier, on sent le poids de la ramure... Jacques-Emile Blanche qui trouvait ces dessins prodigieux, connaissait deux hommes qui, disait-il, auraient pu les faire aujourd'hui, dont Bourdelle ; moi, je n'en connais aucun. »

Les deux blocs sont constitués d'un granit fin, très dur, de coloration rouge-brun. Bien que les dessins ne soient pas sans analogie avec les dessins des grottes quaternaires, il ne s'agit pas de portions de surface ornée plus étendue qui auraient été détachées de parois rupestres, pour servir à l'édification de la tombe. Les dessins, destinés à orner la demeure du mort, ont été effectués dans ce but, sur des blocs préalablement éclatés et se tenant debout sur un côté servant de base. Les gravures sont parfaitement centrées en leur milieu. Les traits, qui vont en s'atténuant sur les bords, ne se continuaient pas en dehors d'eux.

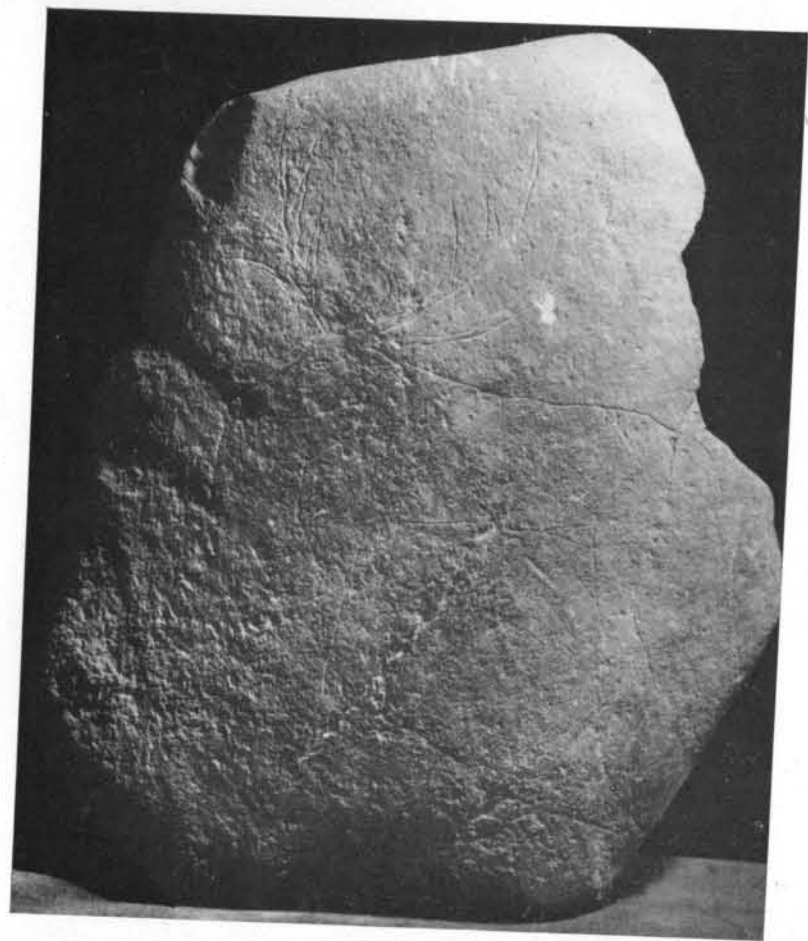


FIG. 33.
Renne se mettant en marche (sur bloc de pierre).

Ces deux blocs ne portent aucun signe d'écriture, alors que nous avons noté, dès le début, qu'à l'entrée de la tombe, « deux des gros blocs de pierre de la construction portaient gravés des signes alphabétiformes sur leur paroi intérieure ».

Renne se mettant en marche. (Fig. 33).

Le bloc granitique, de couleur rougeâtre, sur lequel a été gravé ce renne, mesure 33 cm. de hauteur et 27 cm. de largeur maxima.

Le cervidé est debout ; il avance la patte antérieure droite, comme s'il se mettait en marche.

La tête, le dos, les bois sont tracés avec précision, tandis que le reste du corps n'est qu'ébauché en traits moins appuyés, sans souplesse, comme s'il ne s'agissait encore que d'une esquisse. Si le bas des jambes et les sabots sont rendus avec une certaine minutie, l'épaule gauche n'a pas été dessinée ; la patte part directement du ventre. L'ensemble, d'ailleurs, reste raide et sans grâce.

Renne effrayé par un fauve. (Fig. 34). La scène, représentée sur le second bloc, de 41 cm. de haut et 32 cm. de large, est beaucoup mieux exécutée. Elle comprend un renne, figuré presque en entier, qui paraît se trouver tout à coup en face d'un fauve dont on ne voit que la tête, aussi grosse que celle du renne, et l'encolure.

Ce qu'il y a de caractéristique dans ce dessin, c'est que l'artiste a représenté les jambes par des traits hachés et irréguliers, comme s'il avait voulu figurer le tremblement de l'animal, cloué sur place par la surprise et la peur. Tout mouvement de recul lui est impossible, il vacille. Les plis heurtés du fanon semblent accuser l'effroi qui contracte le renne.

L'artiste a utilisé certaines aspérités de la pierre, en particulier pour figurer l'œil et les oreilles qui ont été simplement complétées par le dessin.

Cette gravure, à cause de la surface irrégulière de la roche et le peu de profondeur des traits, ne peut être distinctement vue sur une photographie. Nous préférons en donner un dessin au trait d'une fidélité aussi grande que possible.



FIG. 34.
Renne effrayé par un fauve (sur bloc de pierre)

GRAVURES SUR GALETS

Dessin fruste de cervidé. Sur un petit galet de forme quadrangulaire a été gravée, de profil, la silhouette assez floue d'un cervidé portant une ramure à peine esquissée. La forme lourde de son museau pourrait faire penser à un élan. L'ensemble n'est pas assez distinct pour être reproduit en photographie.

En avant, se voit trois signes alphabétiques.

Renne blessé au galop volant. (Fig. 35). Sur un petit galet dont on a « aiguisé » un côté, a été gravé, en traits appuyés, un renne au galop volant. Le dessin en est fruste et la ramure schématique.

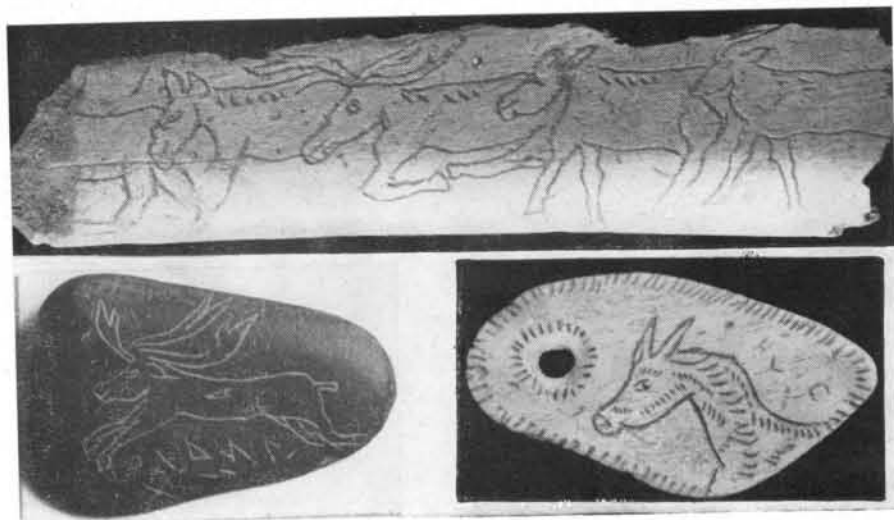


FIG. 35.
Harde de cervidés.
Renne blessé au galop volant (sur galet).
Jeune cervidé au premier bois.

Mais dans le flanc gauche, on aperçoit une tête de flèche à ailerons, non pédonculée, semblable à celles que nous a livrées le gisement.

Au-dessous de l'animal est gravée une inscription alphabétique d'une grande netteté. (Gravure située en bas et à gauche de la fig. 35).

GRAVURES SUR OS

Scène de capture dans un piège. Sur une pendeloque de forme arrondie a été gravée une scène de capture dont nous reproduisons ici le développement au trait. (Fig. 36).

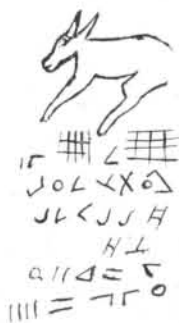


FIG. 36.
Scène de capture dans un piège.

L'animal est d'un dessin assez schématique. S'il nous paraît impossible d'en déterminer l'espèce avec certitude, nous remarquerons cependant que sa tête n'est pas sans ressembler à celle du « lièvre au déboulé » étudié plus loin. L'animal paraît dresser les oreilles d'effroi et cherche à s'agripper au sol avec ses pattes de devant. Celles de derrière s'enfoncent dans le piège, figuré de chaque côté par des quadrillés. Le geste de la cuisse, qui se projette en avant quand le sol lui manque, est très exactement rendu.

Au-dessous du piège une inscription alphabétique est disposée sur plusieurs lignes. Au début de la dernière se trouvent des barres alignées comme s'il s'agissait d'une numération.

Harde de cervidés. (Fig. 35). Sur un fragment de côte de la série animale est gravée une harde de cervidés. Au centre, l'un d'eux portant une ample ramure est paisiblement couché. Deux jeunes, encore sans bois, l'entourent. Puis vient un quatrième, au museau beaucoup plus fin, et dont la tête est ornée d'un début d'andouiller.

En avant, l'os est cassé au niveau de l'épaule d'un animal dont l'arrière-train paraît être celui d'un plantigrade.

Le dessin de ce groupe est peu poussé. Le pelage est seulement figuré par quelques incisions obliques au niveau du garrot.

Sur l'autre face se trouve une longue inscription alphabétique disposée sur deux lignes et se terminant, comme nous l'avons vu au chapitre de l'écriture, par une série de traits alignés (voir fig. 30).

Renne faisant front à une bande de loups. (V. Fig. 5). Sur un os taillé en forme d'épingle, qui devait servir à orner la chevelure ou un vêtement, a été gravée, malgré l'exiguïté de l'objet, une scène composée de six animaux.

Un renne fait front à une bande de trois loups pendant que sa biche et son jeune faon fuient du côté opposé.

Les détails peu nombreux, mais fortement accusés de cette scène rassemblée sur un aussi petit espace, révèlent la main d'un graveur en pleine possession de son art.

Jeune cervidé au premier bois. (Fig. 35). Sur une pendeloque perforée, ornée à la périphérie et autour du trou de suspension d'une bordure faite de petites incisions, a été gravée une tête de cervidé à son premier bois. La tête et le cou, long et incliné, sont ornés de nombreuses hachures. Peut-être cette décoration figure-t-elle la robe tachetée d'un jeune daim.

Au-dessus du cou se voit une inscription alphabétique disposée sur deux lignes.

Frise de têtes d'animaux. (Fig. 37). Sur un fragment d'os long sont représentées six têtes d'animaux dont il est difficile de déterminer les espèces. Cependant, il semble bien que les quatre premières, à museau allongé, soient des têtes de jeunes cervidés, tandis que le mufle court et carré des deux autres caractériserait des félins. (Gravure au milieu de la fig. 37).

Sur les autres faces de ce fragment osseux se trouvent des signes alphabétiques.

Têtes de chevaux sur pendeloque. (Fig. 38). Une petite pendeloque, de forme triangulaire, porte d'un côté trois têtes de jeunes chevaux, à forte ganache et aux oreilles dressées.

De l'autre côté se voient : sur le pourtour, un décor composé de hachures symétriques ; à un angle, un masque néolithique comprenant les

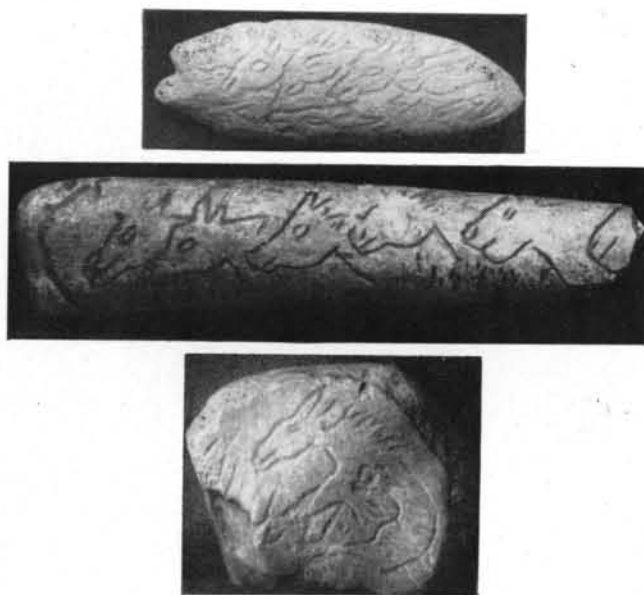


FIG. 37.
Têtes de chevaux gravées sur pendeloque.
Frise de têtes d'animaux.
Jument mettant bas.

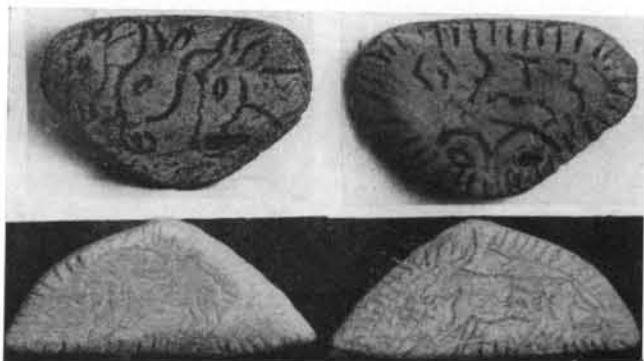


FIG. 38.
Têtes de chevaux sur pendeloque.
Plaquette triangulaire ornée sur les deux faces.

arcades sourcilières et les yeux ; au milieu, une inscription alphabétiforme. (Gravures représentées en haut de la fig. 38).

Il semble qu'on se soit servi d'un trou naturel de l'os (trou nourricier) comme moyen de suspension. Sur une face il aboutit au naseau d'un cheval, sur l'autre son ouverture figure un des yeux du masque néolithique.

Plaquette triangulaire ornée sur les deux faces. (Fig. 38). Une plaquette d'os de forme triangulaire, dont la destination précise nous échappe, a été très finement gravée sur les deux faces, mais les traits des dessins sont assez usés.

D'un côté, se voit un capridé, aux longues cornes aiguës recourbées en arrière. Les pattes sont assez maladroitement reproduites ; seule la cuisse est correctement tracée.

Sur l'autre face est gravée une vache marchant paisiblement. Ses cornes sont en forme de croissant. Le museau, l'œil et l'oreille sont soigneusement rendus. Elle porte dans le ventre un petit, accroupi dans la position fœtale, très finement gravé. En avant du museau de la mère est représenté un objet de forme ronde, muni de prolongements incurvés, qu'il nous est impossible de déterminer.

Enfin, ces deux représentations animales sont entourées d'un décor, composé de petits traits parallèles, suivant le contour triangulaire de l'os. (Gravures représentées en bas de la fig. 38).

Têtes de chevaux gravées sur pendeloque. (Fig. 37). Une pendeloque, dont le trou de suspension est en partie brisé, porte gravées en traits légers des têtes d'équidés, massées les unes contre les autres. Plus ou moins allongées, elles ont la ganache et le chanfrein proéminents. L'œil est figuré par un simple tracé ovalaire. Les oreilles sont couchées en arrière comme si les chevaux fuyaient. (Gravure en haut de la fig. 37).

Jument mettant bas. (Fig. 37). Un dessin gravé sur une surface articulaire d'os court est curieux par l'attitude que l'artiste a donnée à l'animal. Une jument est assise sur son train de derrière, la queue relevée, les pattes de devant arc-boutées, le cou tendu, le corps en demi-cercle.

Replié dans l'abdomen, un petit poulain, comme s'il était vu par transparence, est dessiné assez exactement dans la position fœtale. Ne s'agit-il pas d'une jument en train de mettre bas ? (Gravure en bas de la fig. 37).

Esquisse d'un avant-train de cheval. (Fig. 39). Ce cheval, à peine esquissé, est néanmoins très vivant comme attitude. Le cou est vu en raccourci, comme si l'animal tournait la tête et se rejetait en arrière devant quelque chose qui l'effraierait. (Gravure en haut de la fig. 39).

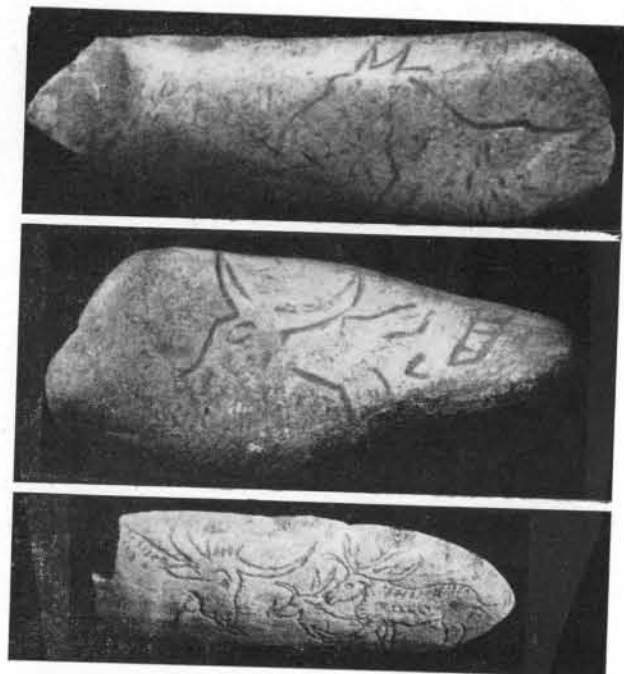


FIG. 39.
Esquisse d'un avant-train de cheval.
Esquisse d'un avant-train de bovidé.
Bovidé et renne affrontés.

Esquisse d'un avant-train de bovidé. (Fig. 39). Sur un fragment osseux, grossièrement appointé, l'artiste a gravé l'esquisse d'une tête de bovidé. Les cornes s'élevant en croissant largement ouvert, l'œil ovale et haut placé, le museau effilé que nous retrouvons ici sont ceux des figurations de bovidés de Glazel. Ce même aspect se remarque sur les peintures de bovidés dans l'art d'Alpera, en particulier pour *Los Toricos* de Albarracin (Ternel) et pour ceux de l'abri naturel de Cogul (Lérida).

La ligne du dos est interrompue au niveau de l'épaule. En arrière, nous voyons quatre signes alphabétiformes. (Gravure au milieu de la fig. 39).

Bovidé et renne affrontés. (Fig. 39). Sur une plaque brisée à une extrémité, un renne adulte, accompagné d'un jeune, affronte un bovidé dont on ne voit que la tête et les épaules. La tête un peu baissée et la langue tirée semblent indiquer que le bœuf va charger. Dans l'attitude du renne, on distingue un net mouvement de recul. Derrière lui, on voit sur un autre plan, un jeune cervidé avec les pattes antérieures repliées comme s'il allait bondir en s'enfuyant.

Ce petit tableau ne manque, ni de justesse dans les proportions, ni d'exactitude dans le dessin des animaux dont le corps est décoré de courtes hachures. (Gravure en bas de la fig. 39).

Têtes de cervidés sur fragments de sagaies. (Fig. 40). Deux têtes de cervidés ont été gravées sur des portions de sagaies : l'une au niveau de l'extrémité fourchue, l'autre sur une portion effilée où elle est accompagnée de divers signes linéaires qui, par leur répétition, semblent appartenir à un système de numération (objet du milieu).

SCUPTURES SUR OS

Tête de cheval. (Fig. 40). Sur un petit perçoir a été sculptée, en léger relief, une tête de cheval galopant, cou tendu, crinière au vent, narines dilatées par la course (en bas de la fig. 40).

Scène d'allaitement d'équidés. (Fig. 41). Une pendeloque, avec un trou de suspension large et irrégulier, porte gravée une scène d'allaitement d'équidés.

La jument, campée pour laisser têter son poulain, tourne la tête pour le lécher. Le museau apparaît assez gros, comme dans les races chevalines primitives. La queue est touffue et flotte loin des cuisses, les sabots sont exactement rendus ; le corps est orné de petites incisions pour représenter le pelage.

Le jeune poulain, debout sur ses longues pattes raidées, aux sabots encore effilés, a saisi à pleine bouche une tétine de la mamelle gorgée de lait. Les mouvements de déglutition sont rendus par l'abaissement de la mandibule inférieure. Les oreilles se dressent dans l'effort de succion. Le corps est décoré de petites hachures, disposées le long de la queue et du dos et en plusieurs bandes sur le corps.



FIG. 40.
Têtes de cervidés sur fragments de sagaies.
Tête de cheval sculptée sur os.

En bas de la sculpture, des traits obliques figurent sans doute l'herbage. Entre le poitrail du petit et les pattes postérieures de la mère, nous voyons une courte inscription alphabétique.

Cette scène animée révèle, chez l'artiste glazélien, un goût de composition et de réalisme inconnu de ses ancêtres magdaléniens.



FIG. 41.
Scène d'allaitement d'équidés.

Saillie d'équidés. (Fig. 42). Ce sont les mêmes tendances que l'on observe sur une autre pendeloque, trouvée avec la précédente et portant une scène d'accouplement d'équidés.



FIG. 42.
Saillie d'équidés.

L'étalon, cabré sur ses pattes de derrière, le dos arrondi, le cou tendu, les naseaux battants, serre de ses pattes antérieures une jument qu'il couvre avec fougue.

Celle-ci reste droite et passive. Seule sa crinière semble se hérissier, tandis que sa queue relevée pour permettre l'accouplement, fouette le flanc du cheval.

Cette sculpture est rehaussée de « ponctuations ». De même style que la précédente, elle semble être l'œuvre du même artiste.

Bœuf chargeant. (Fig. 43). Sur une large plaque osseuse, un bas-relief nous montre un robuste taureau qui affronte un adversaire. L'animal paraît furieux ; tête baissée, cornes en avant, la bouche entr'ouverte pour meugler de rage, la queue dressée, les pattes postérieures soulevées, il charge, impétueusement, dans un bel élan de tout le corps.

Félin rayé. (Fig. 44). Sur un os plat, malheureusement cassé à l'extrémité où était sculptée la queue de l'animal, a été représenté un félin dont il nous paraît difficile de déterminer l'espèce exacte, peut-être une panthère. L'animal marche, la tête haute, les pattes droites et un peu raides.



FIG. 43.
Bœuf chargeant.

La caractéristique de cette représentation est d'être ornée de traits entrecroisés formant sur le corps des losanges irréguliers. C'est le seul exemple que nous ayons de cette sorte de décoration schématique.

Lion. (Fig. 45). Dans la frise des têtes d'animaux, gravée sur un fragment d'os long, étudiée précédemment, nous avons déjà rencontré deux mufles carrés qui devaient appartenir à de grands félins. (V. fig. 37).



FIG. 44.
Félin rayé.



FIG. 45.
Lion.

Ce même aspect léonin se retrouve sur la sculpture que nous étudions ici. Nettement détachée en bas-relief d'une plaque osseuse de forme ovoïde, elle représente un lion dans l'attitude de la marche, avec les épaules en avant.

Le corps est élancé, la queue longue et mince. De la tête massive aux fortes narines dilatées, aux mâchoires énormes, à l'oreille courte et dressée, aux longues moustaches, se dégage une impression de force redoutable.

Jusqu'à l'extrême fin de l'époque paléolithique, vivaient, en effet, à côté des herbivores, de nombreux carnassiers, parmi lesquels, la panthère et le lion.

Nous savons qu'à *La Tourasse* « une canine de lion paraît indiquer que ce carnassier habitait encore les Pyrénées à l'époque azilienne » (Déchelette). D'autre part, en Alaska, parmi les animaux préhistoriques, on a retrouvé « un lion qui ressemble étrangement à notre lion contemporain ». (I. Sanderson).

En avant de l'animal se voit une inscription composée de caractères alphabétiques peu nets et enchevêtrés.

Renne couché et son jeune faon. (Fig. 46). Sur une plaque osseuse de forme ovale, légèrement appointée à un bout, a été sculpté un Renne couché, les pattes antérieures repliées sous le ventre, les jambes de derrière allongées contre celles-ci.

L'expression de vie et de mouvement, que les Glozéliens ont fréquemment rendue dans les allures vives, est traduite ici par un raccourci du cou. Le museau plus accusé, l'œil agrandi, la ramure mise en relief viennent compléter l'impression que la tête est sur un plan plus proche, comme si l'animal était en train de tourner la tête.



FIG. 46.
Renne couché et son jeune faon.

Derrière le renne adulte un jeune faon se tient debout sur ses pattes longues et grêles. S'agirait-il d'une mise bas récente ?

Tête et encolure de Renne. (Fig. 47). Sur une portion d'os, de forme triangulaire, détachée d'un « canon » de la série animale, ont été sculptées en léger relief, la tête et l'encolure d'un Renne. Obtenue, comme la précédente, par grattage périphérique du dessin, cette œuvre n'est pas sans ressemblance avec elle, au point de vue du style.

La tête est fidèlement traduite. L'œil très expressif est bien placé ; le museau bien rendu. Des hachures précisent les taches du pelage. L'artiste semble avoir enregistré avec acuité certains détails du profil absolu qu'il a traduits ici en dessinant la branche gauche des bois au-dessus de la droite qui s'étale sur l'encolure.



FIG. 47.
Tête et encolure de Renne.

Au-dessous de la tête se voient trois traits alignés comme s'il s'agissait d'une numération et des signes alphabétiques.

Renne au trot. (Fig. 48). Sur un fragment osseux de calcaneum de la série animale, a été sculpté un renne en haut-relief, surtout au niveau de la tête.



FIG. 48.
Renne au trot.
Têtes de cervidé.

L'animal court, la tête renversée en arrière, les bois touchant le dos, dans l'attitude classique des grands cervidés.

Le poitrail est projeté en avant, car l'artiste l'a sculpté sur une proéminence naturelle de l'os selon un procédé cher aux préhistoriques.

Tout le corps est ramassé dans un vigoureux raccourci, comme si le renne était vu arrivant de biais. La patte droite antérieure fortement relevée et le sabot gauche postérieur retourné en arrière semblent indiquer que l'animal est au trot rapide.

Les jambes sont fines et les sabots dessinés avec soin. Le corps et les bois sont décorés de petites incisions.

Entre les pattes se voit une inscription alphabétique disposée sur plusieurs lignes.

Derrière ce renne au trot a été sculpté le museau d'un animal, vraisemblablement d'un autre renne suivant le premier.

Têtes de cervidé. (Fig. 48). Sur un fragment d'os grossièrement taillé en pointe à une extrémité se voit une tête de jeune cervidé, finement élancée, au cou long et gracile.

Un autre fragment, de forme semi-arrondie, est orné d'une tête de cervidé, présentant un museau fin et allongé. Au-dessous ont été gravés des caractères alphabétiques et des signes de numération.

Tête de capridé. (Fig. 49). Un poinçon globuleux, légèrement courbe, porte sculptée une tête de capridé aux narines dilatées, à la bouche entr'ouverte comme s'il bêlait.

L'œil et la pupille allongés obliquement, les longues cornes annelées, sont bien caractéristiques de la race caprine.

La tête et la partie antérieure du corps, seules sculptées, sont ornées de petites hachures.

Au niveau de la portion antérieure du poitrail, se voit une inscription alphabétique.

Capridé en plein saut. (Fig. 49). Sur une sorte de lissoir, légèrement appointé à une extrémité et poli à l'autre, a été sculpté en bas-relief un capridé en plein saut.

Après avoir pris son élan, et rentré son cou, l'animal a replié ses pattes sous son ventre au milieu du saut.

Cette attitude, qui est également celle d'un bison peint de la Caverne d'Altamira, ne dure qu'une seconde. Elle nous a été révélée surtout par la photographie instantanée. L'œil exercé des sculpteurs préhistoriques avait su néanmoins voir et rendre ce mouvement pris sur le vif.

Capridé se dressant. (Fig. 49). Une petite plaque osseuse porte en relief un capridé, un bouquetin vraisemblablement, se dressant sur ses

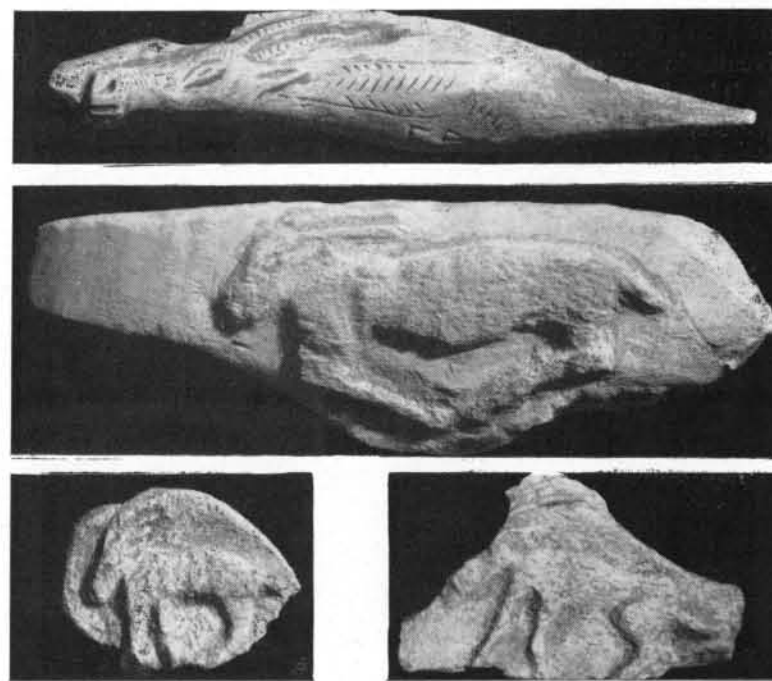


Fig. 49.
Tête de capridé.
Capridé en plein saut.
Capridé se dressant.
Capridé s'arrêtant.

pattes antérieures dans la fixité qui précède d'une seconde la détente musculaire soudaine.

Les cornes sont longues, noueuses et arquées en arrière.

Capridé s'arrêtant. (Fig. 49). Sur un fragment osseux, nous voyons une sculpture assez fruste dans son ensemble et détériorée au niveau de la tête de l'animal. L'œil se voit à peine, le front manque. Cependant, une oreille longue et pointue et l'extrémité de deux cornes aiguës, recourbées en arrière, sans ramifications, attestent qu'il s'agit bien d'un capridé.

L'arrière-train fléchi, la queue droite, les pattes postérieures à demi-repliées pour freiner, semblent indiquer que l'animal s'arrête brusquement.

Renard marchant. (Fig. 50). Bien que la partie antérieure de cette représentation soit un peu floue par suite de l'altération du fragment osseux à ce niveau, la silhouette d'un renard, avançant prudemment, l'œil aux aguets, a été saisie sur le vif et rendue par l'artiste avec habileté. Une autre tête se profile, quelque peu indistincte, légèrement en arrière de la première, ainsi qu'une patte antérieure de ce second animal.



FIG. 50.
Renard marchant.
Lièvre au déboulé.

Lièvre au déboulé. (Fig. 50). Sur une plaque osseuse, de forme arrondie, a été sculpté, en haut relief, un lièvre au déboulé. L'animal, dont les oreilles et la queue sont dressées, est lancé en avant par ses longues pattes de derrière qui se détendent comme des ressorts. Les muscles abdominaux saillent dans l'élan vigoureux.

Certaines parties du corps sont ornées de hachures.

Devant cette sculpture, un tout petit animal, gravé à la pointe, figure sans doute un levreau, ou peut-être un autre lièvre dans le lointain.

Au-dessous du lièvre au déboulé, nous trouvons une inscription alphabétique, disposée sur plusieurs lignes dont la dernière comprend des barres alignées et un signe en forme de V qui pourraient bien être, comme nous l'avons vu précédemment, des signes de numération.

SCULPTURES A CONTOURS DECOUPES

Tête d'oiseau aquatique. (Fig. 51). Une pendeloque a une extrémité découpée en forme de tête d'oiseau aquatique. Au centre se voient, gravées en léger relief, la tête et l'encolure d'un cheval.

Tête de lézard. (Fig. 51). Une sculpture à contours découpés représentant une tête de gros lézard est percée d'un trou de suspension pour être portée en pendeloque (2).

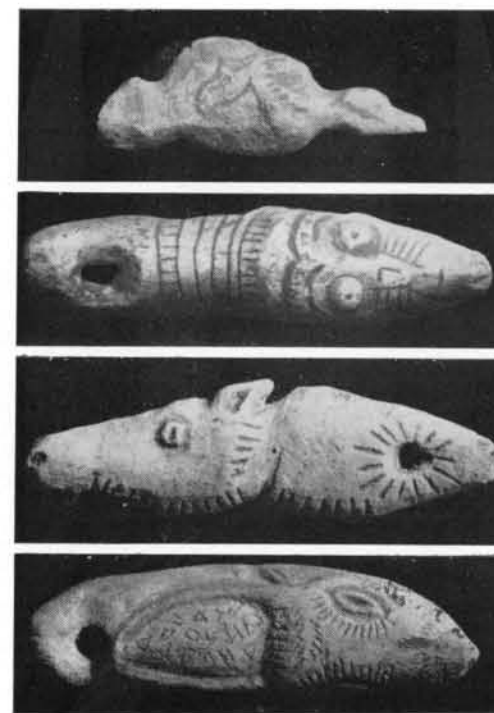


FIG. 51.
Tête d'oiseau aquatique.
Tête de lézard.
Tête de cheval.
Tête de bovidé.

(2) On connaissait déjà la représentation d'un lézard sur une sculpture, à contours découpés, trouvée à Laugerie-Basse.

Les yeux ronds et saillants, centrés d'un point, sont surmontés de demi-cercles en relief où a été gravée une inscription alphabétiforme en caractères très petits mais fort nets. Deux autres signes d'écriture, légèrement plus grands, ont été placés au-dessous des yeux sur la ligne médiane. De chaque côté se voit un motif décoratif en forme de peigne.

Enfin, entre la tête et la perforation de suspension, s'étagent plusieurs motifs d'ornementation sous forme d'anneaux.

Tête de cheval. (Fig. 51). Une tête de cheval à contours découpés est d'un dessin assez schématique, bien que la narine et la bouche soient finement sculptées. L'œil globuleux et arrondi, l'oreille angulaire, de fortes hachures disposées régulièrement au niveau de la ganache et du cou en font une figuration d'aspect géométrique.

Des hachures sont également disposées en rayons autour du trou de suspension.

Tête de bovidé. (Fig. 51). Nous voyons la même stylisation sur une pendeloque portant une tête de bovidé : le museau est rond et allongé ; les oreilles sont symétriquement dressées ; les yeux, d'un ovale trop régulier ; les cils, bien alignés ; les cornes forment une arcature élevée.

Ce schématisme est encore souligné par un cercle de courtes incisions au-dessus des narines et deux rangées de petits ronds entre la bouche et les oreilles.

Une autre particularité de cette pendeloque est de porter toute une inscription entre les cornes du bovidé.

SCULPTURES EN RONDE-BOSSE

Cervidé aux écoutes. (Fig. 52). Le cou relevé, la tête légèrement penchée, l'œil haut placé de l'animal représenté ici nous montrent un cervidé aux écoutes.

La ramure rabattue en arrière, sans andouiller basilaire, n'est pas assez caractéristique pour nous permettre d'en déterminer l'espèce. Les bois, sculptés à la base en deux perches, se terminent par plusieurs petits andouillers.

Les pattes de devant sont plus courtes que celles de derrière, comme si l'animal se trouvait sur une pente. Elles sont nettement détachées l'une



FIG. 52.
Cervidé aux écoutes.

de l'autre à leur naissance, mais se rejoignent à leur extrémité. Les pattes de derrière sont disposées de la même façon.

Le pelage est figuré, sur le côté droit, par des rangées d'incisions alternant avec de petits ronds alignés. Le côté gauche ne porte aucune décoration.

Panthère. (Fig. 53). Une panthère est campée à l'arrêt, la queue puissante tendue, la tête droite, les oreilles attentives.

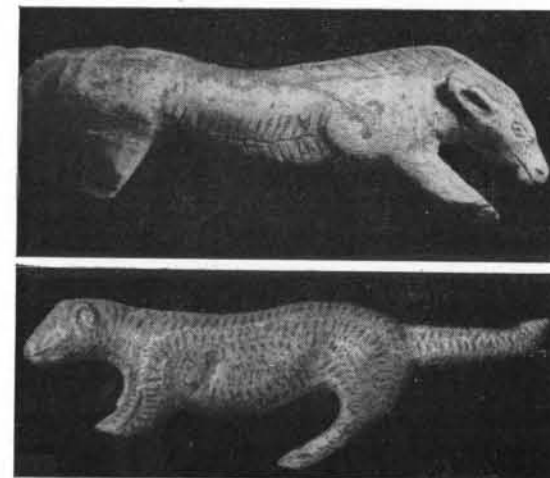


FIG. 53.
Blaireau.
Panthère.

Cette sculpture est entièrement couverte de petites incisions alignées et de pointillés. Ce mode de décoration est ici particulièrement poussé. Il paraît être la stylisation des touffes de poils, des taches plus foncées et des zébrures. Il contribue à fournir un ensemble très expressif.

L'extrémité des pattes de devant et le bout de la queue sont cassés.

Blaireau. (Fig. 53). Une sculpture en ronde-bosse sur ivoire, particulièrement soignée, surtout au niveau de la tête, paraît représenter un blaireau. Les oreilles couchées en arrière, la tête aplatie, les longs poils du dos soigneusement rendus, des hachures figurant les raies des flancs, la queue courte et massive, tout cela est bien caractéristique de ce petit plantigrade. (Sculpture en haut de la fig. 53).

Ebauche de féliné. (Fig. 54). Une ébauche de sculpture en ronde-bosse a une allure générale de féliné. La tête est inachevée, l'œil à peine indiqué ; les pattes sont réduites à la représentation de la cuisse.

Enfin, bien que la queue soit cassée, la silhouette de l'animal n'est pas sans analogie avec celle de la panthère précédemment étudiée.

Petit ourson. (Fig. 54). L'animal, assis sur ses pattes de derrière allongées, tend celles de devant en un geste familier, comme si l'ourson était en train de jouer. Ses courtes oreilles se dressent et il semble que sa bouche largement fendue s'apprête à mordiller.

Le corps est couvert de petites incisions, de pointillés et de lignes entre-croisées au sommet du dos.

Chat sauvage. (Fig. 54). Une sculpture, malheureusement brisée en de nombreux morceaux au moment de l'extraction, reproduit assez bien l'aspect d'un chat sauvage avec sa longue queue ondulante. Les pattes de derrière repliées, l'animal semble s'aplatir pour surprendre sa proie, mais garde les muscles tendus, prêt à bondir.

Animaux aux pattes réunies. (Fig. 55). Nous avons déjà rencontré des sculptures d'animaux aux pattes réunies⁽³⁾ et nous émettions alors l'hypothèse qu'il pouvait s'agir « d'une sorte d'anneau de suspension » transformant les objets en pendeloques. Nous ajoutons cependant que « peut-être

(3) Voir fig. 412 et fig. 415 du tome I.



FIG. 54.
Ebauche de féliné.
Petit ourson.
Chat sauvage.

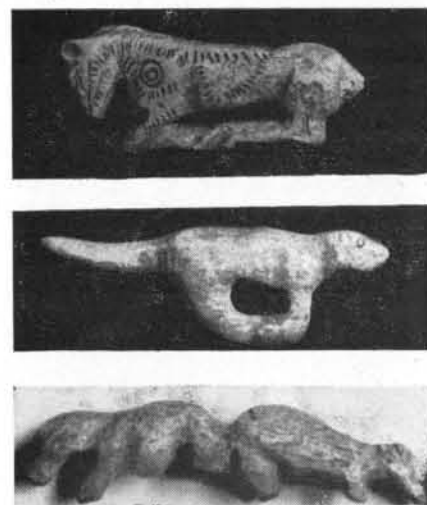


FIG. 55.
Animaux aux pattes réunies.
Animaux accouplés.

aussi l'artiste avait voulu représenter des animaux tués, les pattes attachées ensemble pour y passer une barre et les transporter à deux ».

Ce devait être le cas des pièces de gibier lourdes comme le jeune cervidé représenté ici.

Les pattes de devant étaient réunies entre elles et liées aux pattes de derrière pour permettre l'introduction d'une perche que deux ou plusieurs hommes assujettissaient sur leurs épaules.

Le corps de l'animal, grâce à de nombreuses hachures, est figuré tacheté comme s'il s'agissait d'un daim. Les sabots sont finement sculptés. Au niveau de l'épaule se voient deux petits cercles concentriques qui figurent peut-être un épi de poils, mais qui peuvent également représenter l'orifice de la blessure.

A côté de ce système de transport pour le gros gibier, devait également exister, si nous nous reportons aux enseignements de l'ethnographie, un mode de portage à un seul homme. Au pavillon du Cameroun, de l'Exposition Coloniale de 1931, nous avons pu voir une statuette représentant un chasseur transportant sur son dos un animal dont chaque patte antérieure, ligaturée à la patte postérieure opposée, formait une des « courroies » d'une sorte de hotte où l'indigène passait le bras (4). Cet ingénieux arrangement convenait particulièrement à des pièces de gibier dont le poids n'excédait pas les forces d'un seul homme.

C'est la disposition que nous observons sur la sculpture d'un petit félin, peut-être un chat sauvage, à la tête courte, à la queue longue et fournie, dont les pattes réunies deux à deux d'avant en arrière, s'arrondissent comme s'il s'agissait de « courroies ».

Profondément épris de réalisme, le sculpteur glozélien semble avoir voulu représenter exactement les pièces de gibier, les pattes liées selon l'un ou l'autre de ces modes de transport.

Animaux accouplés. (Fig. 55). Une sculpture de facture assez fruste, représente deux petits animaux accouplés, dont l'allure générale fait penser aux blaireaux.

La position d'accouplement est nettement caractérisée par l'arrière-train arrondi et par la figuration de la queue de l'un des deux animaux sur le flanc de l'autre.

(4) Voir « Parallèle ethnographique du portage du gibier dans l'art glozélien ». *Mercur de France*, 1^{er} déc. 1931.

Animaux au galop. (Fig. 56). Quatre sculptures en ronde-bosse représentent des animaux en pleine course, dont deux au galop volant (5).

Le premier est un renard à la queue touffue et trainante. Les pattes sont lancées en avant. La tête est relevée comme si l'animal glapissait en chassant.

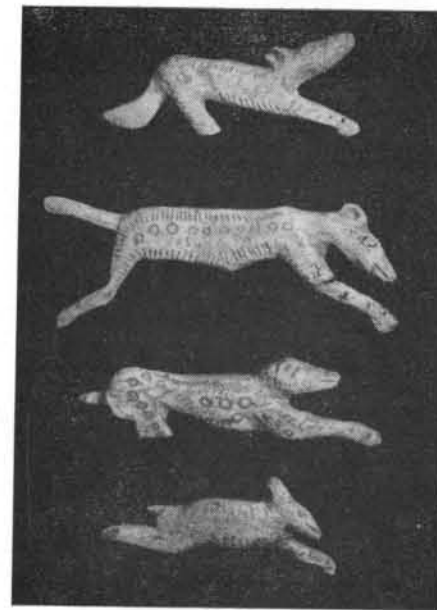


FIG. 56.
Animaux au galop.

Le chien, représenté au-dessous, est au galop volant, les pattes antérieures projetées très haut en avant et les pattes postérieures en arrière.

Le pelage est figuré par des séries d'incisions et de petits ronds alignés.

Le troisième animal est représenté avec les pattes de derrière portées en avant, en même temps que les pattes antérieures. La queue, qui était dressée, est en partie cassée. Cet animal présente la même silhouette et le même mode de décoration que la sculpture précédente : il doit s'agir

(5) Pour grouper cet ensemble, nous avons ajouté le lièvre déjà publié dans le tome I, fig. 413.

également d'un chien. L'exécution en est très soignée : la bouche, les yeux, les oreilles sont fouillés avec soin.

Enfin un lièvre au galop volant, bien que sculpté avec moins de minutie, n'en représente pas moins une allure rapide, saisie sur le vif et parfaitement rendue.

Silhouettes humaines à masque d'animal. (Fig. 57). Une curieuse sculpture en ronde-bosse représente, croyons-nous, une silhouette humaine sous une dépouille d'animal.



FIG. 57.
Sculpture à masque d'animal.

Cet être, mi-humain et mi-bestial, a des pattes antérieures qui se plient comme des bras. Il se tient debout sur ses pattes de derrière et sur sa queue qui paraît être un support.

La tête, que prolonge une crinière retombante, semble être un masque d'animal. L'œil apparaît à travers une large ouverture et la bouche grimace avec une expression humaine.

Cette silhouette à masque d'animal représente peut-être un sorcier au cours d'une cérémonie rituelle ou encore un chasseur couvert d'une peau de bête pour approcher le gibier plus facilement.

Sur une sorte de pendeloque de forme ovoïde, nous trouvons aussi une esquisse au trait d'un personnage qui paraît également porter un masque



FIG. 58.
Silhouette humaine à masque d'animal.

animal à demi recouvert de branchages. De sa main gauche, il semble tenir un arc et peut-être des flèches. (Fig. 58).

*

**

Y a-t-il un style animalier spécifiquement glazélien ou sommes-nous en présence d'une simple survivance de l'art magdalénien ?

Un coup d'œil sur l'évolution des œuvres quaternaires nous permettra d'en juger.

Période archaïque : aurignacien. — L'art est à ses débuts. L'inexpérience des sculpteurs et graveurs est manifeste. Ils tracent des « traits rudimentaires et reproduisent des silhouettes extrêmement simplifiées ». Les animaux, parfois fragmentaires, traités d'une façon conventionnelle, manquent de vie et d'expression.

Période naturaliste : sclutréen et magdalénien. — Aux périodes suivantes, les artistes se sont rapprochés de la nature. Les gestes familiers des animaux sont souvent pris sur le vif et traduits avec une facture admirable. C'est la belle période du naturalisme qui a produit des chefs-d'œuvre comme la tête du cheval hennissant du Mas d'Azil, le renne brouquant de Thayngen, le renne courant de St Marcel, le cerf de Lorthet, etc...

Période expressionniste et symboliste : Glozélien. — Comme les magdaléniens, leurs ancêtres, les artistes de Glozel se livrent à l'observation directe de la nature et la reconstituent avec fidélité. Mais alors qu'auparavant on n'avait représenté que des *attitudes*, les Glozéliens fixent *le mouvement* dans leurs œuvres. Ils franchissent même une nouvelle étape et atteignent à « l'expressionnisme ». Ils ne craignent pas en effet de représenter la nature sous ses côtés « réalistes » et arrivent à *exprimer la violence des passions et de la souffrance animale*. Avec une maîtrise incomparable ils rendent l'ardeur des combats ⁽⁶⁾, la saillie des animaux ⁽⁷⁾, l'allaitement des petits ⁽⁸⁾, la douleur des blessures ⁽⁹⁾, la vie qui s'éteint ⁽¹⁰⁾, la mort qui a déjà fait son œuvre ⁽¹¹⁾.

Pour l'artiste glozélien, la réalité intime semble en effet dominer les formes apparentes.

Mais la nature, a-t-on dit, a quelque chose par quoi elle surpasse infiniment l'art, c'est la vie. Or, les Glozéliens rendirent la *réalité vivante*. Ils fixèrent pour cela les sensations visuelles les plus fugitives : renne se léchant la patte, combat de rennes et de bœufs, renne blessé à mort dont les pattes antérieures retombent déjà inertes, bouquetin repliant ses pattes en plein saut, panthère arrachant une flèche, lièvre au déboulé, etc...

La vie animale surgit de leurs œuvres dans tout son réalisme et son frémissement ⁽¹²⁾. Aussi, l'émotion artistique que nous éprouvons à les admirer ne nous permet-elle pas de douter que le graveur ou le sculpteur ait pris lui-même à les réaliser « un véritable plaisir esthétique ». Mais nous ne croyons pas qu'il puisse s'agir ici de « l'art pour l'art », comme nous le verrons en étudiant sa signification au chapitre de la civilisation glozélienne.

Enfin, à Glozel, l'art symbolique fait son apparition en même temps que l'art figuratif ⁽¹³⁾. Pour traduire leurs sentiments de l'au-delà, les Glozéliens créent en effet *le symbolisme* des masques sans bouche et des idoles phaliques, images de la mort et de la survie.

(6) Voir Fig. 43 du T. II et Fig. 381 du T. I.

(7) Voir Fig. 42.

(8) Voir Fig. 41 du T. II et Fig. 417 du T. I.

(9) Voir Fig. 386, T. I.

(10) Voir Fig. 423, T. I.

(11) Voir Fig. 324, T. I.

(12) Voir dans le tome I les opinions de J.-E. Blanche et de Servais Detilleux.

Voici ce qu'a écrit à son tour un critique d'art, André Gybal : « Rodin lui-même n'a pas mis plus de frissons à la surface de la matière morte ». - *Paris-Soir*.

Et Paul Jouve insiste : « Remarquez l'implantation des bois... on sent le poids de la ramure ! Et en même temps quelle légèreté dans la démarche ! Le mouvement est rendu par des raccourcis étonnants dans le dessin des membres. Tant de vérité ne peut s'imaginer. » - *Vichy-Revue*.

(13) « Il n'y a rien de surprenant à constater, écrit M. Varagnac au sujet des œuvres préhistoriques, que l'art abstrait y fasse son apparition en même temps que l'art naturaliste ». « *L'Art Gaulois* », p. 20.

COLLIERS

Nous avons déjà mentionné d'autres pendeloques et galets perforés. Mais, trouvés séparément, épars dans le Champ de fouilles, et souvent de formes dissemblables, ils ne pouvaient être considérés comme appartenant à une même parure.

Au contraire, chaque groupe découvert dans la pente du Champ Duranthon a été recueilli dans un espace très limité ; et la forme identique des éléments indique clairement qu'ils constituaient un ensemble.

Sans doute pouvait-il s'agir d'une ceinture ou de bracelets aussi bien que d'un collier. Cependant le nombre des pièces paraît insuffisant pour faire une ceinture et trop grand pour un bracelet. Nous devons également nous rappeler que ce sont des colliers que portent la statuette du « Tueur de loups » de Glozel et la sculpture de tête de femme ⁽¹⁾ que nous étudierons plus loin.

Collier formé d'anneaux. (Fig. 59). Un collier comprenait quarante-deux anneaux dont deux ont été malheureusement détériorés au moment de la trouvaille ⁽²⁾.

Ces anneaux ont été sculptés dans des andouillers de cervidé ou des portions d'os de la série animale. Le plus grand mesure 17 mm. de largeur et le plus étroit 5 mm.

Tandis que tous les motifs de décoration géométrique sont placés circulairement, plusieurs figurations animales sont disposées parallèlement à l'axe de l'anneau. Ainsi, leur déroulement ne peut s'effectuer que verticalement et non horizontalement comme pour les autres ⁽³⁾.

Enfin, deux anneaux présentent, de chaque côté, une figuration inversée par rapport à l'autre. Quant aux déterminations d'espèces animales, voici

(1) La « Femme au Renne » de Laugerie-Basse est parée d'un collier et de bracelets.

(2) Nous les avons fait photographier, en forme de collier, dans un ordre arbitraire. Dans la couche archéologique, ils gisaient sans aucune ordonnance.

(3) Voir *Mercur de France* du 1^{er} juin 1931 où toutes ces gravures sont déroulées.



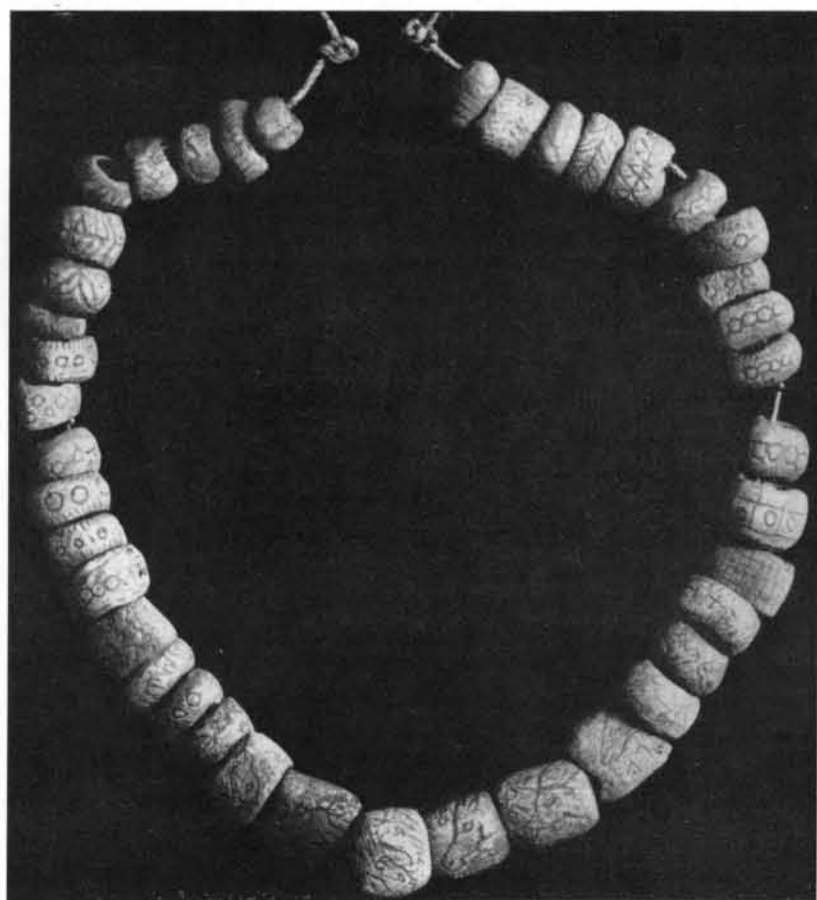


FIG. 59.
Collier formé d'anneaux.

celles que nous proposons pour les éléments placés après les anneaux décorés de motifs géométriques :

N° 15. — Deux têtes de jeunes cervidés, dont une vraisemblablement d'élan.

N° 16. — Bouquetins.

N° 17. — Un bovidé et une tête fruste difficilement déterminable.

N° 18. — Une tête de cervidé adulte et une gravure d'un jeune animal vu de profil, peut-être un jeune faon.

N° 19. — Tête d'élan avec début de ramure.

N° 20. — Frise de têtes de chevaux.

N° 21. — Deux têtes de cervidés dont l'une d'élan.

N° 22. — Tête de jeune cervidé et esquisse d'une tête difficilement déterminable.

N° 23. — Tête de bouquetin et tête de jeune cervidé.

Sur le déroulement des différents anneaux, on remarque que deux d'entre eux (n° 14 et 24) portent, sur leur pourtour, une inscription alphabétiforme sans représentation animale. Un autre (n° 25) est gravé de traits alignés alternant avec des sortes de V et de lambdas pouvant se rattacher, comme nous l'avons vu, à un système de numération.

Deux anneaux sont ornés de masques néolithiques sans bouche.

Enfin, trois autres présentent une décoration qui semble tirée du règne végétal, avec folioles opposées sur tige centrale. L'une d'elles paraît être une graminée. (N° 35).

Quant aux anneaux, gravés de décors géométriques, ils présentent de petites incisions droites ou obliques, employées seules ou associées à d'autres motifs ; des lignes brisées ; des dents de scie ; un dessin quadrillé ; de petits ronds accolés, espacés, reliés par des lignes droites ou brisées, alternés, au centre de petits carrés ; enfin, des dessins ovales assemblés deux à deux en guirlande. (N° 34).

Un seul anneau, le plus petit, ne porte aucun motif de décoration.

La variété de ces décors géométriques, leurs heureuses combinaisons montrent un goût très sûr de l'ornementation. Mais ce sont surtout les minuscules figurations animales qui nous révèlent la sûreté artistique des graveurs glozéliens (4). Avec quelques traits, mais tous très justes, ils ont nettement caractérisé l'allure de chaque animal, ses attitudes, ses mouvements. Par la simple délinéation des galbes, ils ont atteint à la vérité, à la vie.

Enfin, on remarquera que certains anneaux sont gravés, à côté de représentations animales, d'inscriptions alphabétiformes qui vraisemblable-

(4) Déchelette écrit au sujet des instruments qu'employaient les artistes préhistoriques : « Les lames en silex, auxquelles on a donné le nom de *burins*, constituaient vraisemblablement leur principal instrument, mais sans doute, pour certains travaux délicats ou pour l'achèvement des pièces d'une exécution soignée, ils employaient en outre des pointes plus fines que le burin ». *Manuel d'Archéologie*, Tome I, p. 221.

ment s'y rapportent. Or, sur deux d'entre eux (N^{os} 19 et 21), nous voyons un V couché, suivi d'un O, à côté d'une tête d'élan. Ces signes sont-ils la représentation graphique du nom de cette variété de cervidé ? Il nous paraît impossible actuellement de le savoir.

Collier de pendeloques. (Fig. 60). Des pendeloques osseuses ont été fréquemment trouvées séparément, mais elles sont généralement de forme variée et plus grandes que celles que nous étudions ici, qui étaient groupées au nombre de trente et faites sur le même modèle.

Quinze de ces éléments ne portent aucune gravure ; trois présentent un simple cercle autour de la perforation ; quatre ont une inscription ; six

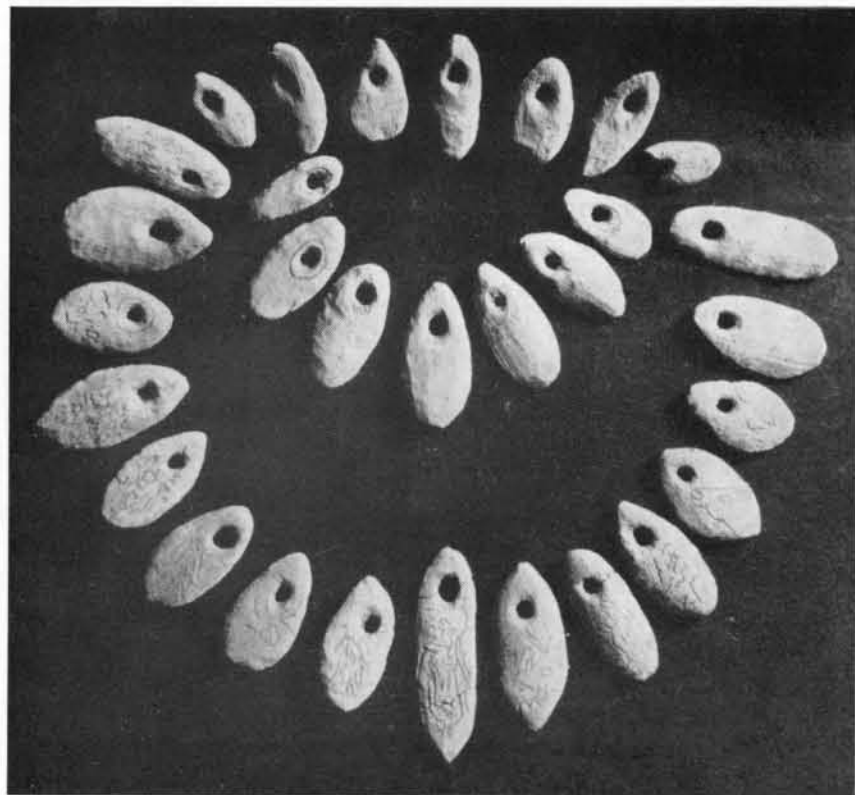


FIG. 60.
Collier de pendeloques.

sont ornés de figurations animales ; deux réunissent des signes alphabétiques et des gravures d'animaux.

Voici les déterminations animales que nous croyons vraisemblables :

La plus grande pendeloque porte un renne couché. En avant, se voit une inscription alphabétiforme.

Sur un autre élément du collier a été gravé un cervidé dont la ramure, rabattue en arrière, n'a pas d'andouiller basilaire. Des caractères d'écriture sont disséminés au-dessus du corps de l'animal.

Sur d'autres pendeloques, nous trouvons : une tête de cervidé avec ramure ; trois têtes de cervidés sans ramure ; deux têtes paraissant inachevées.

Les inscriptions alphabétiformes, tracées seules sur certains éléments, ont des caractères nets mais irrégulièrement alignés.

Dans leur ensemble, les gravures des pendeloques, dont deux cependant fort nettes, sont moins artistement exécutées que celles des anneaux.

Collier de petits galets perforés. (Fig. 61). Parmi les trente-huit galets perforés trouvés ensemble, douze seulement portent des gravures et un seul une sculpture en bas-relief.

Il y a autour des perforations, des décors en dents de scie, de petits cercles disposés en rond et un cercle radié. Au revers de ce dernier se voit une tête humaine schématique.

Trois galets ont simplement des inscriptions alphabétiformes et même l'un d'eux ne porte qu'un seul signe.

Mais plusieurs de ceux où ont été gravées des figurations animales, présentent également des caractères d'écriture sur la face principale ou au revers comme le galet aux têtes de chevaux qui porte une longue inscription.

Voici les déterminations que l'on peut faire pour les animaux gravés, en allant de gauche à droite : capridé, capridé, chevaux, cervidés en bas-relief, peut-être une tête de castor, cheval, capridé.

Quoique tracées d'un seul trait, avec une réelle maîtrise permettant de reconnaître les espèces représentées, les gravures du collier de pierre ne révèlent pas le même sens artistique que celles du collier d'anneaux.

Cependant, une exception doit être faite pour une sculpture en bas-relief de deux têtes de jeunes cervidés opposées qui est un véritable petit chef-d'œuvre (petit galet situé à la partie inférieure du collier).

Nous y trouvons une technique empruntée au travail glozélien de l'os et du bois de cervidé, mais analogue à celle qu'employaient déjà les paléolithiques pour certaines sculptures pariétales comme celles du Saumon de l'Abri du Poisson et des Chevaux de Cap-Blanc.

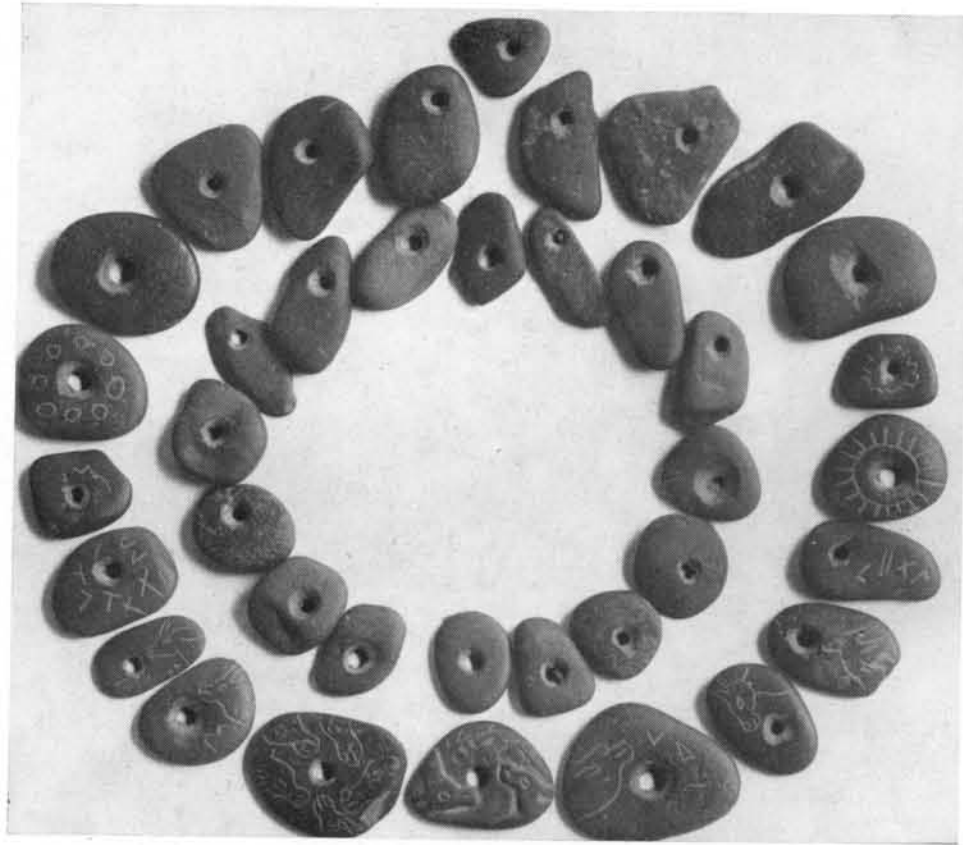


FIG. 61.
Collier de petits galets perforés.

Les Glozéliens ont réalisé avec minutie, sur de petites surfaces, ce que leurs ancêtres avaient exécuté sur de vastes parois.

Très artistement mise en relief par usure de l'entour, la sculpture de ce galet représente deux têtes de jeunes cervidés opposées l'une à l'autre, et inversées. Entre les deux a été profondément gravée une petite branche aux feuilles opposées.

Nous avons déjà trouvé un début de bas-relief : une tête de cervidé profondément entaillée dans un galet (5). Mais le travail de cet élément de collier est le seul qui s'apparente complètement aux sculptures sur os, recueillies dans la station.

(5) Voir Fig. 337, Tome I.

FIGURATIONS HUMAINES

« La figuration humaine ne se trouve qu'une seule fois à Glozel », écrivions-nous dans le tome I. Depuis sa parution, trois nouvelles trouvailles, effectuées dans la pente du Champ des fouilles, sont venues compléter notre documentation.

I. Chasseur debout sur sa proie. (Fig. 62). C'est un chasseur d'apparence jeune qui est sculpté sur l'extrémité d'un os long de la série animale.



FIG. 62.
Chasseur debout sur sa proie.

La tête, un peu volumineuse, semble-t-il, en proportion du corps, est relevée dans une attitude fière que complètent le geste de la main gauche appuyée sur la hanche et celui de la main droite tenant l'arme victorieuse, une sorte d'épieu aiguisé avec rainures hélicoïdales. (Fig. 63).



FIG. 63.
Représentation de son arme.

Des cheveux abondants rejetés en torsades tombent, de chaque côté, sur les épaules. Le front est particulièrement étroit. Les sourcils sont dessinés d'un trait incurvé, dominant les yeux petits et profonds. Le nez est droit et finit en s'élargissant. La bouche, séparée du nez par un assez long intervalle, est entr'ouverte comme si le chasseur poussait un cri de victoire.

L'artiste a dessiné une barbe naissante par quelques traits au-dessous de la bouche et sur les joues.

Le chasseur glozélien est entièrement nu (1). Il porte seulement sur la région pectorale un large collier, composé d'éléments sphériques, tombant jusqu'à proximité des seins qui, arrondis et rapprochés, de la ligne médiane, nous sembleraient d'un type féminin, si les organes virils n'étaient dessinés avec une véritable précision anatomique. Au-dessus de l'ombilic, figuré bien à sa place, se voient de légères incisions représentant un système pileux développé. Le modelé musculaire et les mouvements des bras sont très exactement rendus. Les mains sont sculptées avec une réelle perfection, la gauche allongée au-dessus de la hanche, et la droite enserrant fortement l'arme entre le pouce et les autres doigts.

Le corps, d'un aspect juvénile, repose sur des membres inférieurs musclés et élancés de coureur. La rotule droite est indiquée mais les pieds représentés de profil, alors que le corps est vu de face, restent grêles et assez schématiques.

Triomphant, le jeune chasseur pose les deux pieds sur le ventre d'un fauve expirant, un superbe loup, au pelage figuré par de petites incisions, la tête renversée en arrière, les pattes dressées, la queue roide, la langue hors de la bouche. Enfin on voit, dans le flanc de l'animal, une flèche avec ailerons, sans pédoncule, du même type que celles qui sont figurées sur les sculptures de la *Panthère* et du *Renne* blessés.

Au-dessous de l'animal une place a été réservée pour une inscription qui y est gravée sur deux lignes. Du côté opposé de l'os se voit une autre inscription, plus longue, avec signes alphabétiques en partie enchevêtrés.

II. Tête d'homme. (Fig. 64). Trouvée à 5 m. environ de l'emplacement où gisait le *Chasseur de loups*, la tête d'homme, sculptée en bois de cervidé, était située dans le voisinage immédiat des anneaux du Collier en os. Elle mesure 4 cm 8 de hauteur, 2 cm 1 dans sa plus grande largeur et 1 cm 1 d'épaisseur.

C'est un travail en haut-relief, à contours découpés, représentant la face barbue d'un homme adulte.

Si nous rapprochons le *Tueur de loups* de cette tête d'homme, nous avons bien deux représentants de la même race. L'un est un adolescent presque imberbe, l'autre un adulte à la face barbue. Chez les deux, le front est particulièrement étroit et fuyant ; les arcades sourcilières épaisses et fortement incurvées se prolongent directement par la charpente du nez.

Mais en examinant plus attentivement cette nouvelle sculpture, nous

(1) Il est important d'observer, écrivait Déchelette au sujet des représentations humaines quaternaires, que toutes les figures sont nues. Elles ne sauraient donc nous procurer la moindre information sur le costume magdalénien ». *Manuel d'Archéologie*, Tome I, p. 222.



FIG. 64.
Tête d'homme.

voyons que les yeux, — bien qu'ils soient encore trop agrandis —, sont néanmoins traités avec un réel souci de vérité. Mieux dessinés que ceux du *Tueur de loups*, ils sont abrités par des arcades sourcilières moins schématiques et centrés d'un trou pour figurer l'iris.

Les joues présentent un certain degré d'asymétrie : la gauche descend plus bas que la droite. Les muscles du côté droit semblent contractés sous l'effort de la voix. La bouche, en effet, figurée grande ouverte est légèrement remontée au niveau de la commissure droite. Dans la profondeur, l'artiste a figuré la langue soulevée comme pour parler ou crier.

La lèvre supérieure est en partie cachée par une forte moustache, dessinée en demi-cercle par de petits traits verticaux.

La lèvre inférieure, au contraire, est fortement sculptée au-dessus d'une barbe épaisse et taillée en pointe arrondie (2), comme celle de l'*Homme de la Colombière*, tandis que, vue de profil, cette barbe apparaît identique à celle du *Chasseur d'aurochs* de Laugerie-Basse dont « le menton est orné d'une barbiche très apparente ». (Dr. P. Girod).

Les cheveux sont rejetés en arrière, découvrant un front fuyant, puis retombent symétriquement de chaque côté de la figure en l'encadrant et cachant les oreilles. Ils sont coupés à la hauteur du menton.

(2) La taille des cheveux et de la barbe à l'aide d'éclats tranchants de silex est relativement aisée à pratiquer. Comme comparaison ethnographique, on peut rappeler les procédés, employés par les Indiens du Mexique au commencement du XVII^e siècle et décrits par le moine franciscain Juan de Torquemada : « ...un rasoir jaillit de la pierre (obsidienne) avec sa pointe et ses tranchants des deux côtés... Ils tailleront et raseront avec ces rasoirs la barbe et les cheveux... » (traduction publiée en 1921 dans le *Journal de la Société des Américanistes de Paris*).

Sur le front ont été gravés des signes alphabétiques.

Le cou est long et grêle. Son extrémité, qui est légèrement appointée, ne paraît pas avoir été brisée accidentellement. D'ailleurs, si cette tête avait primitivement fait partie d'une représentation humaine complète, nous retrouverions à la base de ce long col la naissance des épaules. Peut-être cette tête d'homme était-elle destinée à compléter une statuette modelée dans l'argile.

III. Tête de femme. (Fig. 65). Si les figurations humaines préhistoriques « ne sauraient passer pour des portraits » (3), l'une d'elles néanmoins peut être considérée comme représentative de la race glozélienne. Elle mesure 4 cm 1.



FIG. 65.
Tête de femme.

A l'encontre des autres figures humaines de Glozel, dont l'arcature orbitaire schématique rappelle celle du masque sans bouche, cette œuvre d'une qualité vraiment supérieure semble bien rendre des caractères morphologiques réels. Nous y voyons par exemple une notable hypertrophie des muscles de la joue en accord avec « les saillies plus accentuées des insertions musculaires » (4) constatées sur les maxillaires livrés par le gisement.

(3) Boule. « *Les hommes fossiles* », p. 311.

(4) Prof. Buy. « *Les os humains de Glozel* », p. 47 in « *Les analyses de Glozel* », 1928. Buy ajoute : « On constate une sorte de relèvement en tubercule élargi de la région voisine de la symphyse mentonnière. »

La morphologie faciale, confirmée par l'ostéologie, nous est un sûr garant de la sincérité de l'artiste.

La face est large et arrondie, le front bas, barré d'un pli profond. Les sourcils assez arqués sont épais et longs ; fortement relevés ils contribuent à former le pli du front et donnent aux yeux une expression d'étonnement. Les orbites sont grandes, hautes. Par contre, le nez très court ne descend qu'à peine au-dessous des yeux. La bouche, grande, entr'ouverte, montre des lèvres fortement ourlées. L'aspect extérieur des joues, avons-nous dit, témoigne d'un développement considérable de la musculature. Les pommettes fortes et saillantes sont très rapprochées. Le menton en pointe paraît d'une longueur excessive.

De même pour les magdaléniens, le Dr. Lalanne « avait cru voir sur ses bas-reliefs des pommettes saillantes et des mentons pointus » (5).

Les cheveux, représentés par de petits traits ondulés, sont coupés droit sur le front et descendent de chaque côté en mèches épaisses jusqu'à la naissance des épaules.

Le cou gracile semblerait d'une longueur démesurée si l'on considérait qu'il s'étend jusqu'au trait de cassure. Mais sa partie inférieure, qui va en s'élargissant, devait faire partie du buste. Entre les deux parties a été gravé un collier formé d'éléments arrondis, assez distants les uns des autres.

Contrairement à ce que nous voyons sur la sculpture de tête d'homme, étudiée plus haut, nous ne trouvons pas à la base de la tête de femme une coupure instrumentale nette, mais une brisure irrégulière. Il est donc vraisemblable que cette figure féminine devait primitivement faire partie d'une statuette complète.

Enfin signalons que cette figure féminine avec ses orbites arrondies, ses pommettes saillantes et ses lèvres fortement ourlées rappelle la physiologie si particulière des Esquimaux.

Mais n'enseigne-t-on pas que les derniers paléolithiques se retirèrent « vers le Nord, à l'aurore des temps actuels, en même temps que le Renne sous la poussée de nouveaux envahisseurs » ? (6). Et le Dr. Testut n'a-t-il pas établi la ressemblance du squelette magdalénien de Chancelade avec celui des Esquimaux actuels ?

Cette tête de femme représente donc les traits de la race qui vivait sur les bords du Vareille, avant d'émigrer dans les régions « où se continue de nos jours l'âge du Renne de France » (7).

(5) Boule. *Les hommes fossiles*, p. 307.

(6) Boule. *Les hommes fossiles*, p. 317.

(7) Hamy. *Précis de la Paléontologie humaine*, p. 366.

LA CIVILISATION GLOZÉLIENNE

Bien qu'issue de celle de La Madeleine, la civilisation glozélienne n'en possède pas moins des éléments hétérogènes qui en font un horizon pré-historique complexe (1).

Il s'agit, en réalité, d'une civilisation mixte, paléo-néolithique, due vraisemblablement à l'arrivée d'une tribu de culture néolithique au sein d'une population autochtone, restée au stade magdalénien.

Nous ne connaissons les Glozéliens que par les dépôts funéraires du « Champ des Morts ». Cependant, nous savons que, s'ils sont souvent mieux ornés, les objets funéraires sont la reproduction de ceux de la vie courante. Les gravures et sculptures qui les accompagnent sont semblables à celles qui servaient aux opérations magiques, destinées à favoriser les chasses de la tribu ou la multiplication du gibier. Elles devaient, d'ailleurs, être chargées de remplir dans l'au-delà le même but en faveur du défunt.

Aussi devons-nous, pour bien connaître les Glozéliens, grouper en un faisceau cohérent les différents produits de leur activité. L'étude de l'évolution des peuplades préhistoriques ne peut se faire que par celle de leurs œuvres.

Certaines pratiques funéraires vont même nous permettre de connaître, en partie tout au moins, quelle conception l'homme de Glozel se faisait des mystères de la mort et de la vie dans l'au-delà.

*

**

En étudiant, dans « Glozel I », l'industrie osseuse et kératique, nous avons vu « que ce sont précisément les armes de chasse en os et en bois de cervidé qui caractérisent le mieux, avec l'art animalier, l'ascendance magdalénienne des Glozéliens, qui étaient restés chasseurs ».

(1) En désaccord peut-être avec les théories en cours au moment de sa découverte, Glozel avait, dans la suite, trouvé d'heureuses confirmations dans des trouvailles semblables effectuées en d'autres gisements (Voir *Introduction*).

Cependant, l'abondance et l'extrême variété des objets ouvrés en os et en bois de cervidé — dont plusieurs de forme inédite — nous inciteraient volontiers à donner à ce stade le nom d'*âge de l'os*, tant les Glozéliens se sont montrés habiles et souvent créateurs dans ce travail.

Par contre, pour la taille du silex, ils n'ont fait qu'imiter la technique du magdalénien final. Le silex est une matière première très rare dans la région. Les pointes de flèches devaient être gardées jalousement pour la chasse. Aussi n'en avons-nous recueilli qu'un petit nombre dans les sépultures du Champ des Morts.

**

Mais c'est surtout *l'art animalier* qui constitue — après l'écriture évidemment — la caractéristique maîtresse de la civilisation des Glozéliens.

Sans doute, dès l'époque magdalénienne, les artistes nous étonnent par leur observation très poussée de la nature : cheval hennissant, renne tournant la tête, animal pourchassé et fuyant, éperdu...

Les Glozéliens, eux aussi, ont pratiqué l'art naturaliste en représentant des animaux « en action », Renne se léchant la patte, Renne marchant, etc... Mais nulle part nous ne trouvons, comme à Glozel, la traduction de la vie intérieure animale, par exemple la douleur et la crainte. De naturaliste, l'art est ici, devenu « expressionniste ». On croit entendre la panthère, blessée à l'œil, crier sa douleur et sa rage ⁽²⁾ et le renne agonisant bramer un dernier appel ⁽³⁾.

Mais, à côté de ces œuvres palpitantes de vie, nous trouvons également un art symbolique. Le masque sans bouche, illustration du silence de la mort, les idoles phalliques et bisexuées, emblèmes de la renaissance dans un autre monde, ne peuvent-elles être considérées comme les premières créations d'un art qu'on nomme aujourd'hui abstrait ?

Cependant, il ne faut pas oublier que l'artiste glozélien était avant tout, comme nous le verrons ici même, un magicien travaillant à assurer la vie matérielle de la tribu ⁽⁴⁾.

C'est sans doute, secondairement seulement, que, sans cesse plus appliqué à parfaire ses œuvres, il devenait un magnifique artiste animalier, tout à la joie de recréer l'animal qu'il fallait envoûter ; car, à ses yeux, l'image participe à la vie.

(2) T. I, p. 254.

(3) T. I, p. 275.

(4) Les Glozéliens vivaient encore de la chasse et de la pêche et vraisemblablement, de baies, de fruits et de racines sauvages.

*

**

Un autre aspect de la culture glozélienne est le développement d'une industrie qui n'avait fait qu'apparaître aux temps paléolithiques, celle de l'argile. L'art céramique du Champ des Morts semble même être né des pratiques funéraires. Nous n'y avons pas trouvé de poteries à usage domestique. Les vases, souvent mal cuits, devaient contenir des vivres destinés aux morts et parfois des restes d'incinération. Deux d'entre eux, en effet, renfermaient des cendres et plusieurs sont en forme de tête de mort. Certains de ces vases, décorés du masque sans bouche, portent également des inscriptions qui ne peuvent se rapporter qu'au défunt.

*

**

Mais c'est surtout sous forme de *tablettes*, comme support de l'écriture, que la plasticité de l'argile et son durcissement au feu trouvèrent leur plus merveilleux emploi.

Et puisque c'est dans un lieu d'ensevelissement qu'ont été trouvées les tablettes inscrites, ne pouvons-nous penser qu'elles étaient destinées à commémorer les exploits des défunts ou à les entourer de formules magiques bénéfiques ? Ce serait le culte des morts qui aurait suscité les deux grandes inventions de l'humanité, la céramique et l'écriture.

L'immense mérite des Glozéliens — peut-être d'un seul homme de génie — est, en effet, d'avoir inventé l'écriture phonétique en reliant les signes au langage.

Sans doute, comme nous y avons insisté dans les *Origines de l'Écriture*, les Glozéliens avaient à leur disposition les différents signaux magdaléniens dont nous retrouvons les caractères linéaires dans le syllabaire de Glozel ⁽⁵⁾. Mais il ne s'agissait là que de transcriptions par signes mnémotechniques d'idées conventionnelles, et non d'une véritable écriture, basée sur le langage. C'est une « écriture d'idées ».

Aussi, peut-on se demander par quel processus intellectuel les Glozéliens arrivèrent à créer la première écriture phonétique ? Plus simplement peut-être qu'on ne se l'imagine.

N'a-t-on pas vu, de nos jours, certain chef d'une peuplade africaine

(5) *Origines de l'Écriture*. D^r A. Morlet. Ed. Causse, Graille et Castelnaud, Montpellier, 1955. « Notre espèce est la seule espèce créatrice, et elle n'a qu'un seul instrument de création, l'esprit individuel, l'esprit de l'homme. Quand le miracle de la création s'est produit, le groupe peut bâtir sur ce fondement et développer, mais le groupe n'invente jamais rien. » — Steinbeck.

primitive, inventer de toutes pièces une écriture et l'imposer à ses sujets ? Les grandes créations sont souvent, en effet, l'œuvre d'un seul homme quand les circonstances ont préparé les voies. Celle de l'écriture a pu être beaucoup facilitée par le fait que l'idiome glozélien comprenait, peut-être, une majorité de monosyllabes (6). Les mots, pouvant être prononcés d'une seule émission vocale, furent rendus par un seul signe.

Pour représenter ensuite les mots polysyllabiques, on se servit tout naturellement des signes précédents dont on ne retint que le son, sans plus s'occuper du sens. Cette sorte de *rébus*, à la base de la transcription phonétique du langage, constitue l'invention même de l'écriture.

Comme pour toutes les découvertes, les tablettes de Glozel ne sont qu'un « précieux révélateur » d'une invention déjà avancée. On ne saurait leur demander de nous faire connaître l'évolution de l'acquisition nouvelle. Cependant, certaines inscriptions semblent, comme nous y avons maintes fois insisté, comprendre également des signes idéographiques et même figuratifs, mêlés aux caractères syllabiques.

Le chemin de l'écriture, où devait passer la pensée humaine, ne s'était pas aplani en un jour.

**

Et maintenant, pouvons-nous demander ce qu'était l'homme de Glozel lui-même, au point de vue physique et même psychique ?

Les fragments d'os humains, recueillis au Champ des Morts, sont malheureusement en petit nombre. Les données anatomiques demeurent donc fragmentaires et ne peuvent qu'imparfaitement nous restituer le squelette de la race, telle qu'elle nous apparaît sur les trois belles sculptures que nous avons reproduites ici (7).

Cependant, l'étude ostéologique du Prof. Buy (8) nous donne certaines précisions. Les surfaces d'insertions musculaires, « larges, étendues et d'un grand relief », nous montrent une race « d'une activité et d'une force physique considérable, se livrant à de longues marches ». Les os sont « d'une épaisseur considérable ».

« Les cassures se font remarquer par une patine très accentuée ». D'autre part, « des irrégularités observées sur les surfaces osseuses

(6) Certaines peuplades du Congo belge ont encore des idiomes entièrement monosyllabiques.

(7) Voir le *Chasseur de loups*, l'*Homo glozéliensis* et la *Tête de femme*. Voir Fig. 62, Fig. 64 et Fig. 65.

(8) *Les os humains de Glozel. Les Analyses de Glozel*. Ed. Catin, 1928.

résultent, à n'en pas douter, insiste le Prof. Buy, des coups de silex donnés au décharnement des cadavres ». Ceci implique donc des cérémonies funéraires en deux temps. Les Glozéliens ne conservaient que quelques fragments osseux, « après avoir pratiqué sur les os des mutilations dont le caractère, magique ou non, nous est encore inconnu », mais dont bien d'autres peuplades préhistoriques nous ont laissé des exemples. De même, la représentation du prépuce sur les symboles phalliques semblent bien indiquer que les Glozéliens ne pratiquaient pas la circoncision.

Sur les maxillaires inférieurs, « on constate une sorte de relèvement en tubercule élargi de la région voisine de la symphyse mentonnière qui donne au menton une disposition large et carrée, d'autant que les fossettes digastriques sont aussi plus larges qu'à notre époque ». Quant aux dents, elles apparaissent très usées au niveau de la surface triturante.

Etudiant la morphologie des os crâniens, le Prof. Buy note d'abord que la protubérance occipitale externe « volumineuse et saillante indique une dolichocéphalie très nette ». « Les attaches des muscles de la nuque présentent aussi un relief beaucoup plus marqué qu'à notre époque », et le fait que « ces reliefs sont plus considérables à droite qu'à gauche, nous incline à penser que les Glozéliens étaient droitiers ».

Puis, il s'étend sur le fait que l'extrémité postérieure du cerveau dépassait largement le cervelet en arrière, et cela, souligne-t-il, « doit être considéré comme un caractère de supériorité cérébrale ».

Cette activité cérébrale, la tête sculptée de l'« *Homo Glozéliensis* » trouvée au Champ des Morts n'en donne-t-elle pas une nette impression ? Ce front puissant, abritant des yeux au regard profond, cette bouche bien dessinée, ce menton énergique, « large et carré », comme nous l'avait montré le maxillaire inférieur que nous venons d'étudier, tous ces traits ne constituent-ils pas une physionomie remarquable ?

Sans doute, cette expression de haute intelligence apparaît-elle moins nettement sur les sculptures de la femme et du chasseur. Des yeux légèrement bridés, des pommettes saillantes, un nez court leur donnent plutôt un faciès d'esquimaux. Mais ces trois aspects d'un même type ne font peut-être que traduire des différences légères d'ordre individuel.

Quoiqu'il en soit, il est évident que ces caractères physiques nous apparaissent bien comme ceux d'une race parfaitement capable d'intuition créatrice, ainsi que l'attestent les œuvres qu'elle nous a laissées.

**

Nous est-il possible de retrouver quelques idées propres aux hommes de Glozel devant la vie et les mystères de l'au-delà ?

Il nous faut, pour cela, interroger, au point de vue de la survivance de la tribu, leur art animalier que nous n'avions envisagé jusqu'ici qu'au point de vue esthétique.

On sait, en effet, que pour un primitif, représenter l'image d'un animal, c'est envoûter l'animal et prendre pouvoir sur lui. Les rennes blessés, transpercés de flèches, pris au piège, les fauves abattus, les femelles gravides, les scènes d'accouplement ou d'allaitement, toutes ces représentations vivantes relevaient, en réalité, d'un rituel magique, propre à assurer la multiplication du gibier et des chasses fructueuses. C'est l'envoûtement par l'art, au sens propre du mot.

Quant aux sentiments des Glozéliens sur l'au-delà, ils semblent dominés par la croyance en une survie pareille à la vie réelle. Les idoles phaliques, qui faisaient partie de leur mobilier funéraire, symbolisaient, avons-nous dit, la naissance à une vie nouvelle. Les organes, qui créaient la vie ici-bas, devaient la procurer également après la mort, et les figures animales étaient, en réalité, destinées à assurer au défunt la subsistance nécessaire. Le symbole même du passage dans l'au-delà silencieux avait été interprété par l'art abstrait des masques sans bouche, aux yeux grands ouverts sur la vie future.

Cependant, leur conception des mystères de l'au-delà, leurs espoirs et leurs craintes ne pourraient nous être entièrement révélés que par la lecture des tablettes dont le déchiffrement est devenu vraisemblablement impossible avec la perte de l'idiome sur lequel reposait ce premier syllabaire.

Et si nous jouissons encore, dans ses prolongements, de l'invention de l'écriture, nous devons nous résoudre à ignorer le contenu du premier message de l'Humanité, livré par le Champ des Morts.

CONFÉRENCE A L'ALLIANCE FRANÇAISE

LA PLACE DE GLOZEL DANS LA PRÉHISTOIRE

par le Docteur A. MORLET

Beaucoup de préhistoriens se sont demandés, après avoir fouillé au « Champ des Morts » ou étudié les objets du musée, quelle était la place de Glozel dans la préhistoire.

Je leur exposai alors ma théorie de l'*Interpénétration des civilisations paléo et néolithique* que j'avais émise en 1932 dans le *Mercur de France* et qui venait d'être reprise, à leur propre compte et comme inédite, par les auteurs d'un manuel de préhistoire classique, édité en 1951 : « *Les Hommes de la pierre ancienne.* » (1)

Toutefois, je dois reconnaître — comme d'ailleurs me l'avait reproché, le premier, un préhistorien allemand, Georges Wilke, directeur de la revue de préhistoire *Mannus* — qu'au début j'avais trop insisté sur l'*aspect néolithique* de la station.

J'avais cru bien faire d'appliquer à notre gisement la règle établie en archéologie pour la datation d'une cachette de monnaies antiques, par exemple, ou celle d'une tombe, qui est de se baser sur la pièce de monnaie la plus récente. J'avais ainsi daté Glozel de l'époque des objets de la technique la moins ancienne, c'est-à-dire du néolithique.

Je ne devais pas tarder à me rendre compte que ce classement ne pouvait convenir à toutes nos découvertes, en particulier aux gravures et sculptures de l'art animalier qui étaient semblables à celles de la *Madeleine* ou de tout autre gisement paléolithique.

Mais avant de vous exposer les différentes théories que nos trouvailles me suggérèrent comme évidentes, celle de la *Connexion* et ensuite de l'*Interpénétration*, il faut que je vous propose une comparaison avec ce qui pourrait se passer, de nos jours encore, dans certaines régions reculées de l'Afrique Centrale par exemple, restées à l'âge de la pierre polie et même de la pierre éclatée.

Prenons, si vous le voulez, une tribu Bantou, située au centre de l'Afrique. Elle reçoit un jour la visite d'un groupe d'Européens, venus pour une de ces grandes chasses si à la mode aujourd'hui, équipés et armés de la façon la plus moderne.

(1) « A un moment donné, écrivent Breuil et Lantier, des Paléolithiques supérieurs, des Mésolithiques et des Néolithiques furent contemporains les uns des autres, durant les migrations, actions et réactions de ces états divers. » C'est ce que j'avais établi moi-même, sans pouvoir le faire admettre, vingt ans auparavant !

Supposons maintenant, — ce n'est pas impossible, — qu'une tornade ensevelisse les uns et les autres, les Bantous et les Blancs, avec leurs armes respectives. Si dans 2 ou 3.000 ans, le hasard fait qu'on découvre les débris de ce village, on trouvera, mélangés, des objets de pierre éclatée et des carabines Winchester.

Evidemment, l'époque réelle de l'enfouissement est celle des armes modernes; comme je vous le disais tout à l'heure, ce sont les pièces ou les objets les plus récents qui datent une trouvaille de monnaies ou le mobilier d'une tombe.

Cependant, rendons-nous bien compte que, si un historien veut étudier la civilisation Bantou au moment de son ensevelissement, ce n'est pas l'étude des fusils perfectionnés qui l'y aidera. La culture Bantou ne lui sera révélée dans son ensemble et sous ses multiples aspects que par l'étude des objets indigènes.

C'est exactement, Mesdames et Messieurs, ce qui se produisit à Glazel, avec la différence, toutefois, que les populations autochtones ayant accueilli les tribus néolithiques, bien plus évoluées qu'elles sur certains points, se sont efforcées de comprendre et d'imiter les industries qui leur étaient apportées par hasard. Pour reprendre notre comparaison, si les chasseurs blancs étaient restés longtemps chez les Bantous, ceux-ci auraient certainement essayé d'imiter, non pas leurs fusils, ce qui eut été impossible, mais leurs ustensiles de cuisine par exemple ou leurs bibelots.

A Glazel, où la cohabitation dût être longue et détermina une véritable symbiose culturelle, nous avons, en même temps que les gravures et sculptures d'un art magdalénien indéniable, des os de renne et d'animaux de la fin du paléolithique (la faune n'ayant pas changé à l'arrivée des nouveaux venus, de même qu'en Afrique les animaux de chasse sont toujours les mêmes) nous avons, dis-je, une poterie très spéciale avec le masque néolithique sans bouche, les idoles phalliques et même les tablettes en argile cuite.

Mais là, il nous faut tout de suite distinguer deux aspects. Si le nouveau support de l'écriture, c'est à dire l'argile cuite, doit être attribué aux néolithiques, l'écriture elle-même, formée de signes linéaires, est une invention de *lointaine origine paléolithique autochtone*.

En effet, j'ai établi, dans les « *Origines de l'Écriture* » (2) que beaucoup de tribus paléolithiques et non des moindres, comme celle de la Madeleine, avaient déjà tracé sur leurs objets des inscriptions linéaires dont les caractères se retrouvent précisément dans le syllabaire de Glazel. Je ne vous citerai ici, très succinctement, que quelques-unes d'entre elles.

Voici, par exemple, l'inscription recueillie à *Gourdan* par Piette : « Dès le premier aspect, écrit-il, il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres d'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées. » Malheureusement, il ne put l'extraire qu'en fragments. Et lorsque, plus tard, il voulut la publier, il ne retrouva qu'un des morceaux, celui qui portait le A et un signe en S, et qui fut reproduit par Déchelette.

Viennent ensuite la longue inscription de *Rochebertier*; celles de *La Madeleine*, dont l'une trouvée par Lartet sur un fragment d'os de renne; celle de la pendeloque de *Saint-Marcel* dont Breuil a écrit : « Il me semble impossible de n'y voir qu'un simple griffonnage sans signification et de nier qu'on soit en présence d'une sorte

(2) *Origines de l'Écriture*. Ed. Causse, Graille et Castelnaud, Montpellier 1955.

d'inscription. »; celle la *Grotte de la Vache* dont le Docteur Garrigou écrivait : « Ces pièces ne mettraient-elles pas sur la voie d'une découverte nouvelle, celle des caractères qui ont servi à représenter une idée par des signes ? »; celle des grottes de *La Cave* dont Armand Viré écrit à son tour : « On ne peut vraiment n'y pas reconnaître une véritable écriture ».

Or, ce sont ces *signaires* paléolithiques qui forment la base même de l'écriture de Glazel, comme les gravures et sculptures de la même époque constituent l'ascendance directe de l'art animalier.

Les Glazéliens avaient dû, eux aussi, écrire sur les os et les galets avant d'écrire sur l'argile. La meilleure preuve de cette assertion nous paraît être les inscriptions qu'on retrouve sur une sorte de lisseur et sur quelques anneaux de schiste où des signes figuratifs se rencontrent, mélangés à des caractères linéaires d'écriture courante, comme s'il s'agissait d'une première période de tâtonnements.

Mais nous pouvons même aller plus loin. Si le travail de l'argile, très important dans notre station, doit être, en toute honnêteté, attribué aux néolithiques qui l'ont, en quelque sorte, signé du masque sans bouche et des idoles phalliques, le four où les Glazéliens faisaient cuire leurs vases et leurs tablettes venait, lui, des paléolithiques.

Voici, à ce sujet, un passage que vous trouverez dans le manuel dont je vous parlais tout à l'heure. « Les civilisations préhistoriques, écrivent Breuil et Lantier, ont également connu le four à cuire : four en pierres sèches du Drachenloch, circulaire, four utilisé pour la cuisson à l'étouffée à Noailles (Corrèze), à plan rectangulaire, fait de pierres dressées, légèrement inclinées vers l'intérieur et dont les vides entre les angles avaient été comblés par des pierres plus petites, maintenues par un blocage argilo-calcaire et sableux. La petite chambre était noyée dans une épaisse couche de cendres, résidu des feux allumés tout autour. »

Nous voyons donc l'importance des connaissances culturelles des Glazéliens paléolithiques lorsqu'arrivèrent parmi eux les néolithiques.

La symbiose fut d'ailleurs si complète qu'il nous est impossible d'évaluer ce qui revient à chacun d'eux et que l'on peut parler de *civilisation glazélienne tout court*.

Mais il faut cependant se souvenir que cette civilisation, comme celle des Bantous dans notre comparaison de tout à l'heure, doit être étudiée d'après les œuvres indigènes.

Et ceci nous amène à une autre considération au point de vue datation.

Si un jour, il nous est possible — après avoir trouvé une quantité suffisante de charbon de bois — de dater le gisement par l'analyse du C. 14 (3) peut-être aurons-nous

(3) J'ai relaté dans mon tome II de *Glazel* mes démarches auprès des savants américains, spécialistes de cette technique, pour faire dater le gisement de Glazel par la méthode du C. 14. Mais il me fut répondu « qu'établir un âge par la méthode du C. 14 ne pouvait être accompli proprement sur des os. »

J'ajouterai ici « les quantités nécessaires pour cette méthode » d'après les indications formelles de M. Jean Maréchal, chef du Laboratoire du Musée des Antiquités nationales.

Bois ou charbon de bois : 65 gr.

Tourbe, cuir, tissus : 200 gr.

Bois de cervidé : 500 gr.

Coquilles : 600 gr.

Dents, ivoire, os : 2 kg. 200.

Cela est prohibitif, comme on le voit. Toutes les gravures et sculptures sur os de Glazel auraient dû être brûlées.

d'un côté *comme début* une date plus ancienne que celle du magdalénien final et de l'autre, *comme fin* une date plus récente que le néolithique I selon les morceaux de charbon de bois soumis à l'analyse. Cela prouvera seulement que la civilisation glozélienne avait commencé plus tôt et survécu plus longtemps dans ce coin perdu des contreforts du Massif Central qu'on n'aurait pu le croire tout d'abord.

Mais quelle qu'ait été la durée réelle des temps glozéliens, *ce qui nous importe pour son classement dans la préhistoire, c'est de connaître la civilisation glozélienne dans son entité caractéristique. Or, les caractères de cette civilisation nous sont actuellement bien connus et ne peuvent changer.*

L'épanouissement de la civilisation glozélienne se situe exactement à la fin du magdalénien.

Comme les Magdaléniens, en effet, les Glozéliens ont connu l'art naturaliste et représenté les animaux « en action » : Renne se léchant la patte, Renne marchant, etc.; mais de plus, ils se sont montrés créateurs en traduisant les passions animales comme la douleur, la peur, l'ardeur génésique, la joie maternelle...

De naturiste, l'art est parfois devenu *expressionniste* ⁽¹⁾. Ne croit-on pas entendre une panthère blessée à l'œil crier sa douleur et sa rage, un renne agonisant bramer un dernier appel ?

L'apport néolithique, enfin, a permis aux artistes glozéliens de connaître l'art symbolique et de modeler dans l'argile le masque sans bouche et les idoles phalliques, images de la mort et de la survie.

C'est cet ensemble que j'appellerai la place *paléo-néolithique de Glozel dans la préhistoire*. Au centre de l'Interpénétration de ces deux périodes, symbiose de ces deux civilisations, Glozel a été un des sommets de l'art animalier et le site où fut créée la première écriture.

Vichy, le 15 mars 1962.

(1) Glozel II, p. 98. Ed. Buguet-Comptour, Mâcon - 1962.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avertissement	7
INTRODUCTION	
La querelle de Glozel est-elle unique en préhistoire ?	9
Misonéisme officiel	10
Que devenaient certaines caractéristiques du néolithique classique ? ..	11
Connexion du néolithique ancien et du paléolithique final	16
Interpénétration des civilisations paléo et néolithique	17
Invention du four à cuire, remontant au paléolithique	18
Quelle date et quelle durée doit-on assigner à la période glozélienne ?	19
Carbone 14	20
Anciennes analyses	21
Fossilisation	22
Fossilisation de racines à l'intérieur de tablettes	23
Nouvelles analyses	24
Densités des matières premières : ivoire, bois de cervidé, os. Tableau comparatif	26
Densité comparée de l'ivoire de mammoth et de l'ivoire moderne ..	26
Fossilisations des matières premières. Tableau comparatif	26
Patine	27
INDUSTRIE LITHIQUE	
Silex éclatés	30
Galets avec rainures circulaires	31
Galets perforés	31
Blocs de quartz avec une extrémité pointue	31

	Pages
INDUSTRIE OSSEUSE ET KERATIQUE	33
Aiguilles	34
Epingles	34
Poinçons	34
Pointes plates	36
Lissoirs	36
Ciseau	36
Spatules	36
Cuillères	37
Boutons-clavettes	38
Disques	38
Chevalets	39
Sagaies à base fourchue	39
Sagaies à encoche latérale	41
Têtes de flèches	41
Pointes de lances	42
Harpons	42
Hameçons	43
Pendeloques pédonculées	46
Pendeloques perforées	46
Anneaux	47
Bagues	47
Manches d'outils décorés	47
Objets indéterminés	48
Foëne	49
POTERIES	51
Vases à décor incisé	51
Vases à cupulettes	51
Lampes décorées	51
Vases ornés du masque néolithique et d'un décor linéaire	52
Vases inscrits	54
Vase avec trois modes de décoration	55
Objets indéterminés	56

	Pages
STYLE CERAMIQUE GLOZELIEN	57
L'ECRITURE	59
Signes linéaires primitifs	59
Signaires paléolithiques	61
Syllabaire glozélien	62
Inscriptions glozéliennes	62
Tablettes	62
Galets et os inscrits	63
Interprétation par la méthode combinatoire	66
Interprétation par la méthode comparative	67
L'ART ANIMALIER	69
Gravures sur blocs de pierre	69
Renne se mettant en marche	71
Renne effrayé par un fauve	71
Gravures sur galets	73
Dessin fruste de cervidé	73
Renne blessé au galop volant	73
Gravures sur os	74
Scène de capture dans un piège	74
Harde de cervidés	74
Renne faisant front à une bande de loups	75
Jeune cervidé au premier bois	75
Frise de têtes d'animaux	75
Têtes de chevaux sur pendeloque triangulaire	75
Plaquette triangulaire ornée sur les deux faces	77
Têtes de chevaux gravées sur pendeloque	77
Jument mettant bas	77
Esquisse d'un avant-train de cheval	78
Esquisse d'un avant-train de bovidé	78
Bovidé et renne affrontés	79
Têtes de cervidés sur fragments de sagaies	79
Sculptures sur os	79

	Pages
Tête de cheval	79
Scène d'allaitement d'équidés	79
Saillie d'équidés	81
Bœuf chargeant	81
Félin rayé	81
Lion	82
Renne couché et son faon	83
Tête et encolure de renne	84
Renne au trot	85
Têtes de cervidé	86
Tête de capridé	86
Capridé en plein saut	86
Capridé se dressant	86
Capridé s'arrêtant	87
Renard marchant	88
Lièvre au déboulé	88
Sculptures à contours découpés	89
Tête d'oiseau aquatique	89
Tête de lézard	89
Tête de cheval	90
Tête de bovidé	90
Sculptures en ronde-bosse	90
Cervidé aux écoutes	90
Panthère	91
Blaireau	92
Ebauche de félin	92
Petit ourson	92
Chat sauvage	92
Animaux aux pattes réunies	92
Animaux accouplés	94
Animaux au galop	95
Silhouettes humaines à masque d'animal	96
Styles	97
Période aurignacienne	97
Période solutréenne et magdalénienne	97
Période glozélienne	98

	Pages
COLLIERS	99
Collier formé d'anneaux	99
Collier de pendeloques	102
Collier de petits galets	103
FIGURATIONS HUMAINES	105
Chasseur debout sur sa proie	105
L'arme du chasseur	106
Tête d'homme	107
Tête de femme	109
LA CIVILISATION GLOZELIENNE	111
Art animalier glozélien	112
Industrie de l'argile	113
Création de l'écriture	113
L'homme de Glozel au point de vue physique	114
L'homme de Glozel devant les mystères de l'au-delà	116

TABLE DES FIGURES

	Pages
Champ de fouilles (Fig. 1)	8
Théorie de l'Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques (Fig. 2)	18
Lames de silex éclaté (Fig. 3)	29
Pointes de flèches de silex (Fig. 4)	30
Aiguilles (Fig. 5)	34
Epingle gravée (Fig. 5)	34
Poinçon avec signes alphabétiformes (Fig. 6)	35
Poinçon décoré de feuilles (Fig. 7)	35
Spatules (Fig. 8)	36
Cuillères (Fig. 9)	37
Leurres pour la pêche (Fig. 10)	38
Chevalets pour le tissage (Fig. 11)	39
Sagaies à base fourchue (Fig. 12)	40
Sagaies à encoche latérale (Fig. 13)	40
Têtes de flèches (Fig. 14 et Fig. 15)	41-42
Pointes de lances (Fig. 16)	43
Harpons (Fig. 17)	44
Hameçons (Fig. 18 et Fig. 19)	44-45
Dents perforées (Fig. 20)	46
Anneaux en ivoire (Fig. 21)	47
Bagues (Fig. 22)	47
Manches d'outils décorés (Fig. 23)	48
Foëne (Fig. 24)	49
Vases à cupulettes (Fig. 25)	52
Vases ornés du masque néolithique et d'un décor linéaire (Fig. 26 et Fig. 27)	53-54
Vases inscrits (Fig. 28)	55
Vase avec trois modes de décoration (Fig. 29)	56
Galets et os inscrits (Fig. 30 - Fig. 31 - Fig. 32)	63-64

	Pages
Gravures sur pierre	69
Renne se mettant en marche (sur bloc de pierre) (Fig. 33)	70
Renne effrayé par un fauve (sur bloc de pierre) (Fig. 34)	72
Renne blessé au galop volant (sur galet) (Fig. 35)	73
Gravures sur os	73
Scène de capture dans un piège (Fig. 36)	74
Harde de cervidés (Fig. 35)	73
Renne faisant front à une bande de loups (Fig. 5)	34
Jeune cervidé au premier bois (Fig. 35)	73
Frise de têtes d'animaux (Fig. 37)	76
Têtes de chevaux sur pendeloque (Fig. 38)	76
Plaquette triangulaire ornée sur les deux faces (Fig. 38)	76
Têtes de chevaux gravées sur pendeloque (Fig. 37)	76
Jument mettant bas (Fig. 37)	76
Esquisse d'un avant-train de cheval (Fig. 39)	78
Esquisse d'un avant-train de bovidé (Fig. 39)	78
Bovidé et renne affrontés (Fig. 39)	78
Têtes de cervidés sur fragments de sagaies (Fig. 40)	80
Tête de cheval (Fig. 40)	80
Scène d'allaitement d'équidés (Fig. 41)	80
Saillie d'équidés (Fig. 42)	81
Bœuf chargeant (Fig. 43)	82
Félin rayé (Fig. 44)	82
Lion (Fig. 45)	83
Renne couché et son jeune faon (Fig. 46)	84
Tête et encolure de Renne (Fig. 47)	84
Renne au trot (Fig. 48)	85
Têtes de cervidé (Fig. 48)	85
Tête de capridé (Fig. 49)	87
Capridé en plein saut (Fig. 49)	87
Capridé se dressant (Fig. 49)	87
Capridé s'arrêtant (Fig. 49)	87
Renard marchant (Fig. 50)	88
Lièvre au déboulé (Fig. 50)	88

	Pages
Contours découpés	89
Tête d'oiseau aquatique (Fig. 51)	89
Tête de lézard (Fig. 51)	89
Tête de cheval (Fig. 51)	89
Tête de bovidé (Fig. 51)	89
Sculptures en ronde-bosse	90
Cervidé aux écoutes (Fig. 52)	93
Panthère (Fig. 53)	93
Blaireau (Fig. 53)	93
Ebauche de félin (Fig. 54)	93
Petit ourson (Fig. 54)	93
Chat sauvage (Fig. 54)	93
Animaux aux pattes réunies (Fig. 55)	93
Animaux accouplés (Fig. 55)	93
Animaux au galop (Fig. 56)	95
Silhouettes humaines à masque d'animal (Fig. 57 et Fig. 58)	96-97
Collier formé d'anneaux (Fig. 59)	100
Collier de pendeloques (Fig. 60)	102
Collier de petits galets perforés (Fig. 61)	104
Figurations humaines	105
Chasseur debout sur sa proie (Fig. 62)	105
Représentation de son arme (Fig. 63)	106
Tête d'homme (Fig. 64)	108
Tête de femme (Fig. 65)	109

